

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR » : LES LIENS IDÉOLOGIQUES ENTRE
LES MILITANTS ET MILITANTES DE GAUCHE AU QUÉBEC ENTRE 1945 ET 1967

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
PIERRE-LUC NOËL

NOVEMBRE 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier mon directeur de recherche, Stéphane Savard, de son support continuuel pendant quatre ans. J'ai cherché à compléter ce projet malgré les difficultés rencontrées pendant la COVID-19 et M. Savard aura été là pour m'aider avec ses corrections et ses conseils.

Je veux aussi remercier la bourse Nicole-Fleurant et la responsable de celle-ci, Anne LaPerrière. L'obtention de la bourse en 2022 aura été une grande étape pour moi. Cette bourse m'a fait réaliser que mon projet avait de la valeur pour la communauté universitaire.

Je dois également mentionner ma famille qui m'aura appuyé autant émotionnellement que financièrement. Les vivres fournis par vous m'ont permis de conserver assez de moyens pour finir mon mémoire. Le support émotionnel n'a aucun prix et je dois être très chanceux d'avoir une famille autant aimante que vous, merci maman et papa.

Je ne peux pas oublier non plus mes amis de Sherbrooke et de Montréal. J'ai eu de nombreuses discussions avec vous et certaines pistes de ma recherche ont émergé grâce à celles-ci. Je veux mentionner Basile Blanchard-Larochelle, mon colocataire et mon partenaire de crime; je n'aurais pas passé au travers sans toi *buddy*.

Finalement, je veux remercier les différents centres d'archives sans lesquels je n'aurais pu accomplir mes recherches. Le centre d'archives de l'UQAM, le centre d'archives du Musée McCord, la BANQ, le centre d'archives de la bibliothèque juive de Montréal et la Bibliothèque et archives Canada. Je souhaite également remercier la Faculté des sciences humaines de l'UQAM pour son support financier.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| REMERCIEMENTS | ii |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | vi |
| RÉSUMÉ..... | vii |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| Bilan historiographique | 2 |
| L’histoire des idées politiques au Québec | 2 |
| La rivalité idéologique..... | 2 |
| Le libéralisme | 4 |
| Les modernistes | 6 |
| Le nationalisme | 8 |
| Histoire de la gauche au Canada et au Québec | 10 |
| La social-démocratie..... | 11 |
| Le syndicalisme | 14 |
| Le communisme | 15 |
| Conclusion du bilan historiographique..... | 17 |
| La problématique..... | 17 |
| Présentation du corpus de sources et de la méthodologie | 21 |
| Plan de mémoire..... | 26 |
| CHAPITRE I..... | 27 |
| « MAIS NOUS, NOUS SERONS MORTS, MON FRÈRE » : LA CONCEPTION DU RÔLE DE L’ÉTAT | 27 |
| 1.1. L’importance des droits socio-économiques..... | 28 |
| 1.1.1. La nécessité de l’État-providence..... | 28 |
| 1.1.2. La place des droits socio-économiques | 32 |
| 1.1.3. La limite des lois sociales..... | 36 |
| 1.2. L’interventionnisme économique..... | 41 |
| 1.2.1. L’État-providence technocratique | 42 |
| 1.3. La répression de l’État..... | 49 |

| | |
|---|-----|
| 1.3.1. Les fondements de la répression policière..... | 50 |
| 1.3.2. Le rôle de la police | 56 |
| Conclusion..... | 60 |
| CHAPITRE II..... | 62 |
| « IL N’Y AURA PLUS DE MISÈRE » : LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS DE LA DÉMOCRATIE..... | 62 |
| 2.1. La liberté sous toutes ses formes..... | 62 |
| 2.1.1. Nuancer le consensus libéral | 64 |
| 2.1.2. La liberté des structures démocratiques | 68 |
| 2.2. L’essence de la démocratie | 72 |
| 2.2.1. La démocratie libérale et la dictature du parlementarisme..... | 73 |
| 2.2.2. Une nécessaire réforme des structures démocratiques | 78 |
| 2.2.3. La participation du peuple en démocratie..... | 82 |
| Conclusion..... | 86 |
| CHAPITRE III | 88 |
| « LES SOLDATS SERONT TROUBADOURS » : LE NATIONALISME ET LA GAUCHE | 88 |
| 3.1. Les courants idéologiques du nationalisme..... | 88 |
| 3.1.1 Le courant conservateur ou clérico-nationaliste..... | 89 |
| 3.1.2 Le courant réformiste ou néonationaliste | 91 |
| 3.1.3 Le courant marxiste | 92 |
| 3.2. Les défenseurs du nationalisme..... | 95 |
| 3.2.1 Les syndicalistes face au nationalisme | 95 |
| 3.2.2 Le nationalisme souverainiste | 99 |
| 3.3. Les visions nuancées du nationalisme..... | 104 |
| 3.3.1 Le paradoxe communiste..... | 104 |
| 3.3.2. Le fédéralisme centralisateur..... | 108 |
| Conclusion..... | 112 |
| CONCLUSION | 115 |
| BIBLIOGRAPHIE | 123 |
| 1) Sources | 123 |

| | | |
|----|---|-----|
| a. | Fonds d'archives | 123 |
| b. | Sources imprimées | 123 |
| c. | Sources multimédia..... | 125 |
| 2) | Études..... | 125 |
| a. | Ouvrages de synthèse..... | 125 |
| b. | Histoire des idées politiques | 126 |
| c. | La modernité | 127 |
| d. | Le nationalisme | 128 |
| e. | Le rôle de l'État..... | 128 |
| f. | Le libéralisme..... | 129 |
| g. | Histoire de la gauche au Canada/Québec..... | 130 |
| h. | La social-démocratie | 130 |
| i. | Le syndicalisme..... | 131 |
| j. | Le communisme..... | 132 |
| k. | Les militants de gauche..... | 132 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CCF: Co-operative Commonwealth Federation (1932-1961).

CSN: Confédération des syndicats nationaux (1960-Aujourd'hui).

CCSNM-CSN : Conseil central des syndicats nationaux de Montréal-Confédération des syndicats nationaux (1921-Aujourd'hui).

CTCC : Confédération des travailleurs catholiques du Canada (1921-1960).

MSA : Mouvement Souveraineté-Association (1967-1968).

NPD : Nouveau Parti démocratique (1961-Aujourd'hui).

PCC : Parti communiste du Canada (1921-Aujourd'hui).

PQ : Parti québécois (1968-aujourd'hui).

PSD : Parti social-démocratique du Québec (1939-1961).

PSQ : Parti socialiste du Québec (1963-1968).

RIN : Rassemblement pour l'indépendance nationale (1960-1968).

RN : Regroupement national (1964-1966) et Ralliement national (1966-1968).

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux différents acteurs et actrices de la gauche politique au Québec entre 1945 et 1967. L'objectif sera de décortiquer leurs idéologies en fonction de trois pôles : la conception du rôle de l'État, les visions de la démocratie et le nationalisme. Ce mémoire s'attarde aussi à la comparaison entre les différents acteurs et actrices avec pour but de voir si ceux-ci ont des points en commun et des objectifs similaires.

L'hypothèse de ce mémoire est que les différents mouvements de la gauche étudiés ne sont pas si éloignés les uns des autres en termes d'objectif à atteindre. Leur désir de créer un monde meilleur basé sur leurs propres critères idéologiques montre que les divergences sont moins nombreuses et profondes que ce qu'une lecture de l'historiographie le laissait anticiper. Ce mémoire tentera également de voir d'où proviennent les idées de la gauche au Québec, comment elles ont été adoptées par la société québécoise et si les différents acteurs et actrices ont été satisfaits des mesures qui ont été mises en place pendant la Révolution tranquille de 1959 à 1967.

Pour faire cette recherche, six acteurs et actrices différents ont été sélectionnés : Thérèse Casgrain, Pierre Bourgault, Madeleine Parent, Michel Chartrand, Léa Roback et Stanley Bréhaut Ryerson. En ce qui concerne les sources, seuls les documents permettant d'analyser la position idéologique des différents acteurs et actrices ont été retenus.

Finalement, ce travail observe que les acteurs et actrices de gauche au Québec de 1945 à 1967 veulent tous bâtir un État-providence fort soutenu d'un appareil interventionniste et technocratique avec pour objectif de mener à bien des politiques de redistribution économique. Ils veulent également prioriser un maintien de certains aspects de la démocratie canadienne, mais tout en la faisant bénéficier d'autres éléments permettant un élargissement de la sphère politique. Finalement, une majorité est favorable au nationalisme comme une force de libération nationale et en tant que projet politique progressiste.

MOTS CLÉS : Social-démocratie, réformisme, syndicalisme, communisme, Duplessisme, Révolution tranquille.

INTRODUCTION

Le Québec est dans une période de gestation politique entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les années 1950, caractérisée par le contrôle de Maurice Duplessis et son opposition envers le gouvernement fédéral et les groupes de gauche. Ces mouvements progressistes laissent une profonde empreinte sur le Québec qui, dès les années 1960, se tourne vers les principes de l'État-providence et adopte de nombreux programmes sociaux. Ces mouvements peuvent être regroupés en deux grands courants idéologiques et une méthode de pression : la social-démocratie, le communisme et le syndicalisme. Le combat de ces militants et leurs espoirs d'un monde meilleur sont bien représentés par les paroles de l'auteur-compositeur-interprète Raymond Lévesque dans sa chanson *Quand les hommes vivront d'amour*. Les nombreux militants de gauche qui luttent contre les différentes formes d'inégalités et d'injustices dans les années 1950 et les années 1960 permettent aux idées progressistes de se propager et rejoignent de nombreux militants et citoyens politisés. Cette relation entre les militants et les citoyens permet de comprendre comment les individus ont eu un impact non seulement sur la propagation d'une idéologie, mais également sur son évolution.

L'objectif de ce mémoire sera de déterminer si les différents mouvements de la gauche ont eu des liens entre eux et comment ces échanges se sont reflétés sur le paysage politique québécois. Pour ce faire, nous allons nous concentrer sur six militants qui ont grandement participé à l'essor de leur mouvement respectif. Pour le courant idéologique du communisme, nous traiterons de Stanley Bréhaut Ryerson et de Léa Roback. Pour les militants qui priorise le syndicalisme comme méthode de pression, nous étudierons Michel Chartrand et Madeleine Parent. Pour le courant idéologique de la social-démocratie, nous nous concentrerons sur Pierre Bourgault et Thérèse Casgrain.

C'est ce qui nous amène à aborder rapidement certains concepts. Parmi ceux-ci nous traiterons du socialisme et de la démocratie. Le premier servira à mieux expliquer les idéologies des acteurs de gauche, alors que le deuxième nous aidera à cerner leur relation avec l'État québécois. Nous pouvons supposer que c'est la conjoncture de ces deux concepts qui a mené le Québec vers la trajectoire de l'État-providence. Nous ne pouvons pas dire que le Québec est un État socialiste,

mais plutôt une social-démocratie et son développement est une part importante des réformes des années 1960. L'État québécois a été le moyen pour donner justice à la population francophone face à l'infériorité économique et sociale que le statu quo canadien lui avait imposée¹.

Bilan historiographique

Les historiens et autres intellectuels québécois se sont penchés sur l'histoire des militants de gauche qui ont été actifs au Québec. Nous devons donc examiner quel est l'état de cette recherche et comment elle se reflète sur les thèmes choisis. Pour ce faire, notre discussion historiographique sera divisée en deux. Une première partie parlera de l'histoire des idées politiques au Québec et une deuxième traitera de l'histoire de la gauche au Québec. Cette analyse historiographique nous permettra de mieux comprendre les différents éléments importants que notre mémoire abordera, tels que le nationalisme, la nature de l'État et le libéralisme. C'est par la suite que nous aborderons l'historiographie de la gauche incluant les différents courants qui la composent, comme la social-démocratie, le syndicalisme et le communisme.

L'histoire des idées politiques au Québec

La rivalité idéologique

Les historiens ont longtemps abordé la question des idéologies pour comprendre comment celles-ci furent décisives sur l'avenir du Québec et ont influencé les politiciens canadiens. L'un des premiers à l'avoir fait est le politologue Denis Monière avec son ouvrage *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours* paru en 1977². L'auteur nous rapporte les différents développements idéologiques dans la province, de l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France jusque dans les années 1970. La thèse de l'auteur est de montrer comment les différentes

¹ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, p. 32-35.

² Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1977, 312 p.

idéologies ayant traversé le Québec tournent autour de deux pôles qui se sont confrontés pendant la majeure partie de l'histoire du Québec : le libéralisme et le conservatisme.

Selon lui, une fois arrivé dans le contexte d'après-guerre, le libéralisme abandonne progressivement l'autonomie économique et politique du Québec pour se concentrer sur des revendications de reconnaissance culturelle. Ce faisant, il prend la place du conservatisme en tant qu'idéologie défendant le statu quo et qui cherche à préserver le statut particulier du Québec au sein de la confédération. Deux autres idéologies reprennent l'ancien flambeau du progressisme, autrefois porté par le libéralisme. D'une part, le réformisme est plutôt associé à l'étatisme et à la technocratie par l'établissement d'un État social-démocrate et la priorisation d'un capitalisme d'État centré sur le développement technologique du Québec. D'autre part, le socialisme est la seule option qui propose un vrai changement idéologique et marquerait une transformation profonde au sein de toute la société québécoise. Pour Monière chacune des trois idéologies est poussée par des factions bien spécifiques, le libéralisme par la bourgeoisie entourant le Parti libéral, le réformisme par la bourgeoisie appuyant le Parti québécois et le socialisme par les mouvements sociaux populaires et les syndicats.

Cette division nous intéresse puisqu'elle montre un élément important de l'histoire des idéologies au Québec : l'importance du libéralisme. Ce dernier a réussi à perdurer pendant longtemps et les différents mouvements qui se propagèrent au Québec lui doivent une certaine influence en rapport à certains éléments de leur discours idéologique. Des chercheurs comme Fernand Dumont³, Fernande Roy⁴ et Yvon Lamonde⁵ rejoignent l'interprétation de Monière au sujet d'une compétition au Québec entre le libéralisme et le conservatisme. Néanmoins, ce ne sont pas tous les auteurs qui vont donner la même part aux deux courants puisque Fernande Roy est beaucoup plus

³ Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Idéologies au Canada français : 1940-1976. 3 tomes*, Québec, Presses universitaires de l'université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1981, 1110 p.

⁴ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

⁵ Yvan Lamonde, *Brève histoire des idées au Québec 1763-1965*, Montréal, Boréal, 2019, 258 p.

intéressée par le libéralisme que ses comparses, car pour elle la base idéologique du Québec est située dans ce qu'elle appelle le libéralisme modéré.

Ceci diffère des autres auteurs puisque Denis Monière, Fernand Dumont et Yvon Lamonde dégagent un espace similaire pour les deux courants. Malgré quelques éléments différents avec le reste de l'historiographie, comme la tentative de réforme de l'Église catholique et la plus grande emphase sur les mouvements socialistes, les trois tomes dirigés par Dumont présentent une perspective plus complète du paysage idéologique au Québec alors qu'il est évident que le libéralisme et le conservatisme ont continué à se confronter du début du XX^e siècle jusqu'à l'arrivée de la Révolution tranquille qui marque la domination du libéralisme⁶. Un élément demeure singulier : les auteurs abordant le socialisme vont montrer comment celui-ci fut très souvent désamorcé par le libéralisme, car ce dernier influence grandement l'imaginaire collectif non seulement en politique, mais dans tous les aspects de la société.

Le libéralisme

Cette force politique et idéologique que représente le libéralisme est très importante en histoire des idées et plusieurs historiens et historiennes s'y sont intéressés. L'historien Richard Jones traite du libéralisme pendant sa période de domination au sein du Canada dans son ouvrage *Vers une hégémonie libérale*⁷. Il raconte comment le parti a réussi à devenir la principale force politique du pays lors de la période couvrant la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Sa thèse montre comment les libéraux modifient leur idéologie pour être capables de maintenir leur suprématie sur le Dominion. L'auteur remarque que les libéraux vont miser sur le nationalisme et le libre-échange pour asseoir leur autorité au Québec. Il rappelle néanmoins que ces derniers peuvent changer leurs idéaux pour servir une logique électorale. Ceci explique l'ouverture de certaines mesures en lien

⁶ Dans le cas de Lamonde, il tient une structure plus proche des autres auteurs et maintient la rivalité entre le conservatisme et le libéralisme, malgré qu'il reconnaisse la domination du libéralisme au Québec lors de la Révolution tranquille. C'est la principale raison pour laquelle il arrête son ouvrage en 1965, puisque le contexte qu'il aborde n'est plus le même à partir de cette période. Voir *Ibid.*

⁷ Richard Jones, *Vers une hégémonie libérale. Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King*, Québec, Librairie des Presses de l'Université Laval, coll. « Cahier d'histoire politique », no. 1, 1980, 256 p.

avec le Québec, telle la plus grande part accordée à l'autonomie provinciale, et montre une certaine forme d'opportunisme politique.

Fernande Roy est une autre historienne qui a publié une étude fondamentale sur le libéralisme au Québec avec *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*⁸. Celle-ci aborde l'importance que le libéralisme avait dans le Québec d'avant la Révolution tranquille chez les élites économiques, politiques et intellectuelles. Roy montre que le libéralisme est basé sur le respect des droits individuels, de la propriété privée et du libre marché. Cette trinité idéologique est celle qui sert de base pour le mouvement depuis sa fondation au XVIII^e siècle. L'historienne montre même que sur certains points, le libéralisme social peut se rapprocher du socialisme, mais uniquement au niveau du discours. Elle explique que le libéralisme cherche à imposer une hiérarchie en prétendant s'intéresser aux problèmes des travailleurs, mais toujours dans l'objectif de défendre la propriété et le capital des bourgeois. Finalement, elle postule que la propriété, malgré sa tendance à être reléguée à l'arrière-plan, fut pourtant la base de l'argument libéral et justifie le statu quo. Sans propriété, un individu n'est pas libre, et s'il n'est pas libre comment pourrait-il être égal vis-à-vis de ses pairs?

Les travaux de l'historien Ian McKay s'intéressent au libéralisme comme force politique au Canada et ont renouvelé l'historiographie sur la question. Dans son article « The Liberal Order », McKay estime que le libéralisme est changeant, tout comme Jones avant lui, mais il affirme que son but premier est de maintenir un certain contrôle sur le système politique canadien. L'ordre libéral, selon McKay, est ce qui représente le statu quo puisque dès le départ le Canada fût un projet libéral qui a pu se concrétiser grâce à l'éloignement de la monarchie britannique et aux apprentissages tirés de la Guerre d'indépendance américaine. Le libéralisme est un obstacle au changement et au socialisme puisqu'il cherche à garder un contrôle sur le système politique, mais aussi sur la

⁸ Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaire francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 p.

conception du pouvoir. McKay voit le libéralisme comme une barrière sachant s'adapter pour être capable de rester efficace et de tenir éloigner les forces qui pourraient menacer son hégémonie⁹.

En somme, il existe un consensus sur ce qu'est le libéralisme et ce qu'il représente, mais deux courants se distinguent. D'une part, le libéralisme est quelque chose de fixe et, d'autre part, que le libéralisme est mouvant et peut s'adapter tout en restant proche de ses idées centrales, jusqu'à devenir ce qu'il tentait de battre auparavant¹⁰. Ce mémoire se penchera sur les réactions des acteurs face au libéralisme dans la province.

Les modernistes

La modernité peut être interprétée comme un acte de conscience de la part des citoyens puisqu'ils reconnaissent vivre dans une période bien spécifique et tout en étant obsédé avec la nouveauté sans radicalisme. C'est par cette définition que la modernité crée une division dans l'histoire d'une nation, basée sur ce qui l'a rendue moderne¹¹. C'est dans cette optique que le Québec est également pris au sein d'un débat similaire par les historiens qui tentent de définir la modernité québécoise. L'historien Yvan Lamonde a justement contribué à l'étude de cette « modernité » avec son étude en deux tomes *La modernité au Québec* qui cherche à rapporter comment la société québécoise a évolué pour devenir la société que nous connaissons aujourd'hui. Ses deux livres sont divisés en deux périodes bien distinctes. Le premier tome, *La crise de l'homme et de l'esprit*¹², aborde les

⁹ Ian McKay, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, Presses de l'Université de Toronto, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 616-645.

¹⁰ Les réflexions de Pierre Serré sont également très intéressantes sur la nature du libéralisme plus contemporain en lien avec le souverainisme québécois. Pour lui, le libéralisme peut également servir d'idéologie dominante pour maintenir son autorité sur le pays, au détriment même de sa population, en devenant un instrument de domination face aux forces politiques s'opposant à lui. Pour ce faire, il utilise l'individualisme par l'atomisation de la société et l'affaiblissement économique en priorisant la mondialisation et la centralisation sur les économies régionales. Voir Pierre Serré, « Une province libérale. Comment les institutions structurent le pouvoir et désavouent les droits politiques et culturels du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, no. 3, printemps 2006, p. 247-258.

¹¹ Jean Baudrillard, Alain Brunn et Jacinto Lageira, « Modernité », *Encyclopedia Universalis*, <https://www-universalis-edu-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/modernite/> (consulté le 29 août 2023).

¹² Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, Montréal, Fides, 2011, 332 p.

années 1930 et le second tome, *La victoire différée du présent sur le passé*¹³, va de 1939 jusqu'en 1965. Sa thèse est principalement basée sur le fait que la modernité émerge en plusieurs étapes au Québec, puisqu'elle est pensée dans le contexte de la crise économique des années 1930, ce qui posa de nombreuses remises en question vis-à-vis des élites intellectuelles de la province. La modernité est ensuite retardée par la domination d'un gouvernement, celui de l'Union nationale qui, malgré des politiques libérales au niveau économique, reste fondamentalement conservateur au niveau politique et culturel. C'est avec l'élection du gouvernement libéral de Jean Lesage et les différentes mesures qui l'accompagnent que la modernité prend sa place selon Lamonde. Le Québec moderne n'est pas une complète opposition du passé, mais il subsiste des éléments de rejet de la tradition qui en sont indissociables, ce qui se remarque avec son traitement de la « Grande Noirceur » qui pour lui ne doit pas complètement disparaître, mais se doit d'être nuancée. Ce constat est étudié et partagé par plusieurs chercheurs depuis au moins une trentaine d'années que nous pouvons regrouper dans le courant des modernistes¹⁴. La modernité est quelque chose de complexe qui doit être vu comme une synthèse du passé et du présent pour mieux comprendre l'avenir, d'où le fait que la modernité comporte autant d'éléments d'acceptation et du rejet du passé, du présent et même de l'avenir.

Les travaux de Lamonde vont quelque peu à l'encontre d'une autre portion de la communauté historienne. Ce courant conservateur est décrit par Martin Petitclerc dans son article « Notre maître le passé » où celui-ci décrit comment le regret du passé et la peur du présent sont la plupart du temps un prétexte afin de renier l'histoire sociale et de retourner à une histoire conservatrice pour servir une histoire nationale¹⁵. Quand nous mettons ces deux courants en opposition, nous voyons

¹³ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 2 : La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, 458 p.

¹⁴ Pour d'autres exemples du courant moderniste, voir Paul-André Linteau, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier, *La Révolution tranquille. 40 ans plus tard: un bilan*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Études Québécoises », 2000, p. 21-41; Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 270 p.

¹⁵ Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no. 1, été 2009, p. 83-113.

que le courant moderniste, présenté par Lamonde, est prêt à reconnaître l'existence d'une transition vers la modernité, alors que le courant conservateur rejette cette division par peur de perdre l'identité du Québec qui est fondée sur une tradition catholique. Il est certain que pour ce mémoire nous adopterons l'attitude des modernistes puisque nous traiterons de l'attitude des acteurs par rapport à la transition vers la modernité, comme Lamonde le décrit.

Le nationalisme

Le nationalisme fut également un autre objet d'étude de l'histoire des idées. La définition que les historiens et autres intellectuels lui ont donnée a changé avec le temps. Le politologue Léon Dion est l'un des premiers chercheurs à s'intéresser au nationalisme avec son ouvrage *Nationalisme et politique au Québec* paru en 1975¹⁶. Il décrit plusieurs courants du nationalisme au Québec, plus précisément un courant conservateur, un courant libéral, un courant social-démocrate et un courant socialiste. Dion remarque que les forces du nationalisme ont été au cœur des transformations du Québec au XX^e siècle et que ceux-ci sont maintenant indissociables du paysage politique québécois. Roch Denis s'est intéressé à la gauche politique en relation au nationalisme avec son ouvrage *Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968*¹⁷. L'auteur montre comment ces deux courants ont toujours eu un lien entre eux puisque le souverainisme est une idéologie ancrée à gauche au Québec, comme nous l'avons vu plus haut. Dans *Nouveau bilan du nationalisme québécois*, Louis Balthazar cherche à nous faire comprendre en quoi le nationalisme est une force progressiste dans le contexte québécois. Balthazar estime que ce dernier n'est pas extrémiste et ne représente pas une menace à l'ordre établi. Ce faisant, le nationalisme québécois mérite d'exister puisqu'il est légitime et rejoint la volonté d'émanciper la province par des moyens non violents¹⁸. Un peu dans la même veine, l'ouvrage dirigé par Joseph H. Carens, *Is Quebec Nationalism Just? Perspective from Anglophone Canada*¹⁹, est un recueil de textes publié dans le

¹⁶ Léon Dion, *Nationalisme et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, 177 p.

¹⁷ Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968*, Montréal, Les Presses socialistes internationales, 1979, 601 p.

¹⁸ Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, 317 p.

¹⁹ Joseph H. Carens (dir.), *Is Quebec Nationalism Just? Perspective from Anglophone Canada*, Montréal, McGill-Queen's University press, 1995, 236 p.

contexte du second référendum pour l'indépendance qui présente une perspective qui justifie le souverainisme québécois, mais de l'extérieur de la province. Le résultat est une acceptation de ce dernier par une reconnaissance des valeurs libérales inhérentes au courant nationaliste québécois et à une volonté du Québec de maintenir un état d'esprit ouvert sur le monde.

Dans un article intitulé « Le nationalisme et la gauche au Québec²⁰ », Daniel Béland et André Lecours soulignent la particularité du nationalisme québécois à se lier avec la gauche politique, montrant comment le progressisme est une part fondamentale du mouvement indépendantiste québécois. Bien entendu, cette thèse est soutenue en remarquant que le contexte politique et les origines sont des éléments importants permettant au Québec d'avoir un mouvement progressiste contrairement à bien d'autres mouvements nationalistes qui sont généralement plus à droite. Puisque le courant conservateur existe au Québec et malgré que peu d'académiciens et d'intellectuels en proviennent, il subsiste largement dans la scène publique. Martin Petitclerc a cherché à explorer les risques d'une histoire conservatrice dans son article « *Notre maître le passé* » où il explique comment ce courant est encore très populaire sur la scène publique et au sein du gouvernement provincial, même si cela est plus variable tout dépendamment des individus présents au parlement²¹. L'historien Xavier Gélinas explique comment la droite politique n'eut pas de choix que de s'adapter afin de survivre à la Révolution tranquille dans son ouvrage *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille* parut en 2007²². Devant le choix de s'adapter ou de disparaître, la droite a dû reprendre une partie du discours de la gauche politique pour être capable de rester pertinente sur la scène publique. C'est ce qui explique, selon l'auteur, pourquoi la droite autrefois fédéraliste, mais autonomiste, a changé et adopte également la position nationaliste et parfois même séparatiste, tout en gardant le reste de son tissu idéologique. Dans le contexte de cette étude, nous nous pencherons sur la position des acteurs de gauche à l'égard du nationalisme québécois, de sa définition et de ses particularités.

²⁰ Daniel Béland et André Lecours, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoise*, vol. 14, no. 1, 2011, p. 37-52.

²¹ Martin Petitclerc, *loc. cit.*, p. 83-113.

²² Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.

Histoire de la gauche au Canada et au Québec

L'histoire de la gauche au Canada et au Québec fut étudiée par les historiens et autres intellectuels québécois et canadiens qui ont cherché à comprendre cette force du spectre politique. Nous allons explorer les éléments plus généraux de cette historiographie avant de nous intéresser à des éléments plus particuliers.

Avec son ouvrage *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*²³, l'historien Ian McKay traite de l'histoire de la gauche canadienne. Ce qui rend ce livre particulier est son intérêt à construire un contexte pertinent pour montrer l'évolution de la gauche socialiste au Canada, nous exposant un point de vue contestant le statu quo libéral. Le but de son ouvrage est de repositionner l'évolution du mouvement progressiste dans le contexte de l'ordre libéral qui influença celui-ci. McKay montre que malgré la perception populaire d'une absence de la gauche au pays, celle-ci a existé et a même influencé les politiques canadiennes et québécoises. Le militant François Saillant effectue un travail un peu similaire avec son livre *Brève histoire de la gauche politique du Québec*²⁴. L'auteur retrace l'histoire des mouvements ouvriers à partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Ce livre essaie surtout de créer une narration pour tenter de lier les différentes parties du mouvement de gauche, en l'occurrence les courants syndicalistes et radicaux. Il a pour objectif de créer un récit nous montrant l'histoire de la formation de l'Union des forces progressistes de 1997, qui deviendra Québec Solidaire.

Certaines tendances peuvent être remarquées dans les travaux présentés ci-haut. Les deux auteurs remarquent la relation difficile entre la majorité des citoyens et la gauche politique, et ce, pour plusieurs raisons. McKay voit plutôt l'hégémonie libérale comme étant le véritable obstacle de la gauche puisque prenant toute la place au niveau de l'esprit général politique du pays. Saillant voit plutôt que les obstacles de la gauche sont temporaires et que celle-ci suit une montée progressive qui mène à la percée de Québec Solidaire en 2018. Il considère que la population québécoise se

²³ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the lines, coll. « Provocations », 2005, 245 p.

²⁴ François Saillant, *Brève histoire de la gauche politique du Québec. De l'action politique ouvrière à Québec solidaire*, Montréal, Écosociété, 2020, 276 p.

tourne tranquillement vers la gauche grâce à un contexte socio-économique qui montre que ce courant représente l'avenir. Ces deux auteurs en particulier sont en conflit au niveau des obstacles présents pour la gauche puisque l'un voit ces obstacles comme étant purement temporaires alors que l'autre voit l'hégémonie libérale comme étant un obstacle majeur qui, s'il n'est pas remis en question, va empêcher la gauche radicale de prendre de l'ampleur.

Un autre ouvrage important à mentionner est *The Empire Within : Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal* de l'historien Sean Mills. Celui-ci explore la partie du mouvement intellectuel québécois des années 1960 influencée par les idées de la décolonisation. Il aborde la relation complexe du Québec en lien avec son histoire en tant que colonie et sa propre colonisation par la Grande-Bretagne. Les intellectuels et militants ont élaboré une compréhension leur permettant de créer une théorie de la décolonisation propre à la province et à l'oppression des Canadiens français. Les idées d'Aimé Césaire et de Frantz Fanon ont particulièrement servi de base pour ceux visant à expliquer l'oppression du Québec et à explorer des pistes pour sa libération²⁵. Mills montre ainsi que la décolonisation est une part importante de l'histoire de la gauche au Québec.

La social-démocratie

La social-démocratie, ou ce que nous pouvons appeler le réformisme, est un courant idéologique de la gauche qui a une relation complexe avec le Québec. Ce courant idéologique prend sa source chez les socialistes allemands qui proposent l'utilisation de méthodes non violentes et l'incrémentalisme afin de mettre en place le socialisme au contraire du socialisme révolutionnaire de Marx²⁶. Parmi les intellectuels ayant abordé cette idéologie, André Bernard et Andrew Brian Tanguay ont publié des chapitres dans le collectif *La Social-démocratie en cette fin de siècle*. Le premier article s'attarde sur l'histoire du Parti québécois (PQ) et ses relations avec la politique

²⁵ Sean Mills, *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 19-84.

²⁶ Équipe Perspective monde, « Social-démocratie », <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1586> (consulté le 21 août 2023).

progressiste et son électorat dans un contexte de crise lors des années 1970²⁷. Le second article traite plus généralement du PQ au Québec et du Nouveau parti démocratique (NPD) en Ontario et de leur tentative d'établir un contrat social grâce à leurs politiques sociales ainsi que les conséquences de leur volte-face et de la mise en place de politiques néolibérales²⁸. Une autre analyse provient d'André Lamoureux et de son livre *Le N.P.D. et le Québec, 1958-1985*. L'auteur vient montrer comment le parti ne s'est jamais implanté au Québec. Il attribue à ce constat le blocage du NPD face aux enjeux nationaux spécifiques du Québec et à son obsession avec le fédéralisme et la centralisation à tout prix. Il rejette la thèse voulant que le Québec n'ait pas d'héritage socialiste ou encore celle d'une trahison de la part des travailleurs de la province. Pour lui, c'est plutôt la faute du parti de ne pas porter attention aux revendications québécoises²⁹. Finalement, Sean Mills a écrit un article sur la Ligue de reconstruction socialiste (LSR) où il montre que cette rupture entre la social-démocratie canadienne et le nationalisme canadien-français date des années 1930. Ce dernier, influencé par la doctrine catholique et le fascisme, a persuadé les penseurs de la LSR qu'il était incompatible avec le socialisme canadien³⁰. L'auteur montre comment cette idée a permis à la gauche canadienne de se dissocier du nationalisme canadien-français, ce qui a créé une division qui a put persister jusqu'aux années 1960³¹.

²⁷ André Bernard, « Le Parti québécois, parti social-démocrate : les années du pouvoir (1976-1985) », dans Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost (dir.), *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148.

²⁸ Andrew Brian Tanguay, « Social Democracy on Trial : The Parti québécois, the Ontario NDP, and the search for a New Social Contract », dans Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost, *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148. Henry Milner publia un article en 2020 s'intitulant « Le Parti québécois et la Social-démocratie ». Cet article cherche à montrer la liaison des péquistes avec les politiques progressistes promues par leur parti. L'auteur en venant à une conclusion similaire à Bernard et Tanguay en se questionnant même si la social-démocratie est encore pertinente pour le Québec de nos jours. Voir Henry Milner, « Le Parti québécois et la social-démocratie », *Politique et Sociétés*, vol. 39, no. 3, 2020, p. 149-161.

²⁹ André Lamoureux, *Le N.P.D. et le Québec. 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230 p.

³⁰ Sean Mills, « When Democratic Socialists Discovered Democracy: The League for Social Reconstruction Confronts the "Quebec Problem" », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no. 1, mars 2005, p. 65-70.

³¹ *Ibid.*, p. 79-81.

James Naylor avec son ouvrage *The Fate of Labour Socialism*³², analyse les positions idéologiques du Commonwealth Co-Operative Federation (CCF) lors des années 1930 et 1940. Celles-ci passent d'un socialisme travailliste vers une social-démocratie, en raison d'un contexte défavorable au radicalisme lors de la Guerre froide, de perte électorale et d'un changement des élites du parti. Malgré cela, l'auteur propose une vision de gauche du CCF, montrant comment ce parti a pu proposer un projet de société unique au Canada. C'est pour cela, selon Naylor, que le CCF et le NPD ont toujours gardé une vision différente de leurs liens avec le mouvement syndical. Cette culture militante fut toujours plus consistante au niveau idéologique, au contraire des élites du parti qui se sont adaptées en rejetant les idées plus radicales véhiculées par leurs membres. Un autre ouvrage traite spécifiquement de la social-démocratie au Canada à partir du CCF et du NPD. *Party of Conscience. The CCF, NDP, and Social Democracy in Canada* est un ouvrage dirigé par Roberta Lexier, Stephanie Bangarth et Jon Weier³³ qui tente de redonner une place à la social-démocratie dans l'histoire du Canada. Quelques-uns de ses textes montrent l'impact du NPD et de la social-démocratie sur la tradition politique du Canada, en particulier dans sa capacité en tant que mouvement politique à pousser le paysage politique vers la gauche.

L'interprétation de Naylor et de *Party of Conscience* détonne avec celle de Bernard, Tanguay et Milner puisqu'au lieu de montrer comment les partis réformistes ont trahi leurs promesses, ils veulent montrer ce que la social-démocratie a pu accomplir de positif au Canada. Le courant représenté par Bernard, Tanguay et Milner va plutôt montrer comment ce retournement de la part des partis sociodémocrates a profondément impacté la façon dont les Canadiens voient le réformisme de nos jours. Quant à notre mémoire, nous explorerons la portion de l'histoire où les partis réformistes tentent de consolider leur position sur la scène publique.

³² James Naylor, *The Fate of Labour Socialism. The Co-operative Commonwealth Federation and the Dream of a Working-Class Future*, Toronto, Les Presses de l'Université de Toronto, 2016, 427 p.

³³ Stephanie Bangarth, Roberta Lexier et Jonathan Weier (dir.), *Party of Conscience. The CCF, the NDP, and Social Democracy in Canada*, Toronto, Between the Lines, 2018, 280 p.

Le syndicalisme

Cette idéologie que nous appelons syndicalisme a eu une grande influence sur le Québec et représente plutôt une tendance à prioriser la création de syndicats de travailleurs afin d'améliorer leurs conditions de travail. Le terme idéologie cherche ainsi à alléger le texte en référant aux militants de la gauche qui priorise cette méthode de pression pour réclamer des changements sociétaux. Jacques Rouillard fut l'un des pionniers sur l'étude du syndicalisme québécois et son influence sur le paysage politique de la province. Son livre *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*³⁴ étudie l'émergence des associations catholiques en faveur des travailleurs qui donnèrent naissance aux syndicats catholiques sous l'influence de la démocratie chrétienne. Ce courant rend compatibles le catholicisme et le droit ouvrier dans le but de faire barrage aux socialistes. Rouillard montre comment les syndicats, qui se sont laïcisés lors des années 1960 avec l'arrivée de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont fini par se rapprocher de plus en plus des idéologies radicales à la fin de la décennie. Ce rassemblement atteint son paroxysme lors de la grève générale de 1972. Il a aussi écrit un article s'intitulant « Le rendez-vous manqué du syndicalisme avec un parti des travailleurs³⁵ » qui cherche à expliquer les raisons menant au rejet des partis de gauche plus radicaux par les syndicats. Rouillard nous révèle qu'un manque de confiance des centrales syndicales envers les partis plus radicaux et envers ses propres membres qu'elles qualifiaient de sous-éduqués a mis un frein à ce genre d'alliance. Sur l'échelle fédérale, Bryan D. Palmer dans *Working Class Experience : Rethinking the History of Canadian Labour*³⁶ nous montre comment cette idéologie s'est répandue et comment elle a permis de créer plusieurs syndicats à l'échelle nationale. Palmer met particulièrement l'emphase sur l'expérience ouvrière comme un catalyseur de la gauche canadienne.

Les travaux de Rouillard et Palmer proposent une divergence assez marquée, Palmer étant convaincu que le XX^e siècle, et particulièrement les années 1980, est dévastateur pour les ouvriers

³⁴ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, 329 p.

³⁵ Jacques Rouillard, « Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, no. 2, hiver 2011, p. 161-182.

³⁶ Bryan D. Palmer, *Working Class Experience: Rethinking the History of Canadian Labour, 1800-1991*, Toronto, McClelland & Steward, 1992, 424 p.

et les syndicats, alors que Rouillard observe qu'au Québec, le syndicalisme des années 1980 demeure l'une des idéologies rassembleuses dans la province. Cette différence sur la perte d'influence du syndicalisme peut être expliquée par l'impact moindre du néolibéralisme au Québec contrairement au reste du Canada, avec la province qui garde l'un des plus hauts taux de syndicalisation au pays. Surtout que Palmer cherche à associer l'activisme politique au syndicalisme comme une part fondamentale de la réussite du mouvement. Les politiques de coupures dans les services sociaux ont pris plus de temps à arriver au Québec, même si nous ne pouvons pas avancer la même chose quant aux lois brisant les grèves³⁷. Néanmoins, un autre point important à souligner, et partagé entre les deux auteurs, est que le syndicalisme est une base importante pour la population ainsi qu'un premier contact avec le militantisme de gauche et les idées progressistes. Rouillard, comme Palmer, voit cette idéologie comme étant fondatrice dans l'élaboration de la gauche dans l'imaginaire collectif canadien. Dans notre mémoire, nous traiterons du syndicalisme dans l'optique qu'il formait une part importante de la gauche québécoise et surtout nous irons plus loin que Rouillard en croisant le syndicalisme avec le communisme et la social-démocratie. Nous explorerons les différentes manières que ces idéologies se sont rapprochées et se sont éloignées dans le contexte de la politique québécoise des années 1950 et 1960.

Le communisme

Certains chercheurs se sont intéressés à l'histoire du communisme et de ses idées politiques au Québec. Andrée Lévesque fut l'une des premières à aborder cette idéologie avec son livre *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec*³⁸. Cet ouvrage tient à comparer la perspective des communistes et des membres de la CCF lors de la crise des années 30. C'est en croisant les deux courants avec un aperçu de l'opposition conservatrice que l'auteure obtient un résumé détaillant comment ils ont dû s'adapter pour se faire entendre de la population,

³⁷ Pour l'État, les lois spéciales demeurent un moyen central de répression des mouvements sociaux, peu importe la période. Voir Martin Petitclerc et Martin Robert, *Grève et paix. Une histoire des lois spéciales au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2018, 280 p.

³⁸ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, coll. « Histoire et sociétés », 1984, 186 p.

en partie en adoptant la stratégie du front commun. *Le droit de se taire*³⁹ dirigé par Robert Comeau et Bernard Dionne est l'un des ouvrages majeurs portant sur le communisme au Québec, commençant avec son implantation dans les années 1910 jusqu'au début de la Révolution tranquille. Ce recueil de textes touche de nombreux points sur le mouvement et le parti, incluant son attitude face au gouvernement fédéral et aux autres partis de gauche, ainsi que sur la politique étrangère du Parti communiste du Canada (PCC). Comeau et Dionne montrent comment ce parti a marqué la politique de la province et a eu une grande influence dans certaines sections de la société québécoise dans les années 1930 et au début des années 1940. Benoit Marsan est un autre historien traitant de l'implication des communistes dans la lutte des sans-emplois à Montréal lors de la crise des années 1930 dans son livre *Battez-vous, ne vous laissez pas affamer !* paru en 2014⁴⁰. L'auteur traite d'une question beaucoup plus pointue que les deux précédents ouvrages en montrant comment les communistes ont aidé à organiser un mouvement qui œuvra pour la protection des plus démunis.

Une autre approche historiographique est représentée par l'historien Hugues Théorêt qui s'intéresse au traitement de l'anticommunisme au Québec⁴¹. Sa thèse est que le communisme fut traité comme une menace beaucoup plus grande qu'elle l'était en réalité. C'est en analysant les sources policières et gouvernementales traitant des communistes que l'auteur met à jour une paranoïa présente au Québec du début du XX^e siècle jusqu'au début des années 1960. Théorêt n'exprime aucun intérêt pour le communisme en tant qu'idéologie et ne s'intéresse qu'à la question de l'anticommunisme.

Lévesque, Comeau et Dionne sont dans un courant qui cherche à expliquer et comprendre les actions du parti communiste. Le meilleur exemple est le soutien envers les travailleurs et les mouvements syndicaux puisque l'implication des communistes a permis le renforcement des

³⁹ Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur coll. « Études québécoises », 1989, 545 p.

⁴⁰ Benoit Marsan, *Battez-vous, ne vous laissez pas affamer ! Les communistes et la lutte des sans-emploi pendant la Grande Dépression*, Montréal, M Éditeur, coll. « Mouvements », 2014, 122 p.

⁴¹ Hugues Théorêt, *La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec 1917-1960*, Québec, Septentrion, 2020, 215 p.

syndicats au Québec. Pour notre mémoire, nous aurons un intérêt envers le communisme pour mieux l'expliquer et le comparer face aux autres courants idéologiques de gauche. Nous nous rapprocherons également de l'étude comparative que Lévesque a faite dans son ouvrage puisque nous comparerons le communisme avec le syndicalisme et le réformisme.

Conclusion du bilan historiographique

Les chercheurs qui ont établi les différents courants idéologiques associés à la gauche au Québec ont effectué leurs recherches en vase clos. La majorité ne croise pas leurs concepts et idéologies afin de les comparer et voir comment elles se sont démarquées par leur compétition puisque ces études les analysent de manière isolée. Les quelques études qui font des comparaisons entre des courants idéologiques différents de la gauche se sont concentrées sur les réactions face à un ennemi commun, la droite conservatrice, ou encore ont analysé en quoi deux courants se sont éloignés, comme dans le cas du syndicalisme et du communisme. Notre étude croisera les différents courants de la gauche dans une analyse comparative. Cette étude sera l'une des premières à tenter une telle approche. Ce travail cherchera à combler un vide dans la production historique en cherchant à comparer les différents courants de gauche pour mieux voir en quoi ils se différenciaient, mais aussi en quoi ils se rassemblaient.

La problématique

À la lumière de cette discussion historiographique, notre mémoire analysera la position idéologique des militants de la gauche du Québec, de 1945 jusqu'en 1967, en tenant compte de leurs positions à l'égard des conceptions de l'État, de la démocratie et du nationalisme québécois, tout en cherchant à étudier les liens idéologiques qu'ils ont entre eux sur ces trois pôles de la culture politique québécoise. Pour le résumer en une question : comment les militants et militantes de gauche au Québec se sont exprimés sur les pôles de la conception de l'État, de leurs visions de la démocratie et du nationalisme et quels sont les liens idéologiques qu'ils ont sur ces différents points, de 1945 à 1967? Nous allons maintenant expliquer les différentes parties de cet objectif général pour mieux comprendre la problématique.

Pour la période chronologique couverte par notre étude, la période s'étendant de 1945 jusqu'à 1967 représente le moment où la gauche politique était en état de gestation au Québec avant notre période. Celle-ci permettra également de faire le pont entre le duplessisme et la Révolution tranquille. Le contexte d'après-guerre favorise un nouveau statu quo qui viendra marquer le Québec, chamboulé par les événements de la Guerre froide. Le duplessisme des années 1950 tenait une emprise qui n'était pas acceptée de tous et qui poussa ses opposants vers différentes idéologies pour contrer ce régime conservateur. Nous verrons ce que fut la réponse des acteurs de la gauche face à la répression de Duplessis, leur solution pour la contrer et leur réaction lors de la défaite électorale de l'Union nationale en 1960. Nous profiterons du contexte du début de la Révolution tranquille pour savoir si celle-ci fut perçue comme étant une réussite pour les acteurs étudiés, ces derniers n'ayant pas été au centre de ce qui est traditionnellement référé comme le cœur des changements des années 1960. Cette période nous permettra d'analyser les représentations des acteurs par rapport à la stagnation politique, à la répression et à l'effervescence de meilleurs temps à venir. Nous nous arrêterons donc en 1967 puisque cette période marque la fin de la première phase de la Révolution tranquille⁴², une phase caractérisée par un changement par le haut et qui est synonyme des réformes gouvernementales, propulsant le Québec dans l'ère de l'État-providence. C'est une phase qui représente pour les acteurs établis une preuve que leur programme était le changement nécessaire, mais ils ne sont pas ceux qui le mettent en place.

Les acteurs au cœur de cette étude ont été sélectionnés pour des raisons qui leur sont tous particulières. Malgré que de nombreux acteurs et actrices auraient pu être sélectionnés, ceux choisis l'ont été par leur militantisme et leurs liens avec les courants de pensée abordés. Pour la majorité, des études de cas ont abordé leur vie et parcours. Sur les six acteurs étudiés, cinq ont eu des biographies et des collectifs qui leur ont été dédiés, Léa Roback étant la seule à ne pas recevoir ce type d'analyse. Nous tenons également à préciser que nous avons été sensibilisés à l'idée d'analyser un homme et une femme pour chacun des courants idéologiques dans le but d'avoir une parité au sein des acteurs. Dans le cas des militants communistes, Stanley Bréhaut Ryerson fut choisi pour sa perspective historique et intellectuelle ainsi que son affiliation avec le PCC. Le fait qu'il se soit

⁴² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, 276 p.

éloigné du parti sans pour autant abandonner ses idéaux communistes peut nous donner une perspective intéressante sur les points d'analyse de cette étude. Il ne faut pas oublier qu'il est considéré comme étant l'intellectuel le plus important du parti et qu'il est celui qui produisit une bonne partie du contenu intellectuel du parti⁴³. Roback représente le point de vue militant, mais aussi quelqu'un qui a décidé de quitter le parti communiste bien plus tôt que son comparse sans remettre en doute son allégeance envers le communisme idéologique. Elle représente également une perspective féministe au sein du parti et au-delà⁴⁴. Elle représente un bon contrepois au travail de Ryerson et nous avons une meilleure vision d'ensemble du communisme en choisissant ces deux acteurs comme étude de cas. Leur contribution importante à l'élaboration de la gauche intellectuelle et militante québécoise nécessite d'être souligné le plus possible, incluant cette étude.

Dans le cas des syndicalistes, Michel Chartrand est l'un des membres importants de l'histoire du syndicalisme et du nationalisme québécois. Malgré les tensions avec les têtes dirigeantes de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) et de la CSN durant la fin des années 1950 jusqu'à la fin des années 1960, sa présence et sa participation à de nombreuses grèves et rassemblements ouvriers en font de lui un choix évident à étudier⁴⁵. Il a fait la grande majorité de son travail au sein du Québec et nous permet de voir la perspective provinciale. Madeleine Parent représente une militante féministe qui a autant travaillé à l'échelle nationale que provinciale. Elle influence également le reste du pays après s'être impliquée dans le mouvement syndical en Ontario. Cette étude veut aussi montrer comment son impact a non seulement influencé le Québec, mais également tout le Canada. Elle représente les syndicalistes travaillant autant à l'intérieur du Québec qu'au Canada, donnant une opinion pertinente pour cette recherche⁴⁶.

⁴³ Robert Comeau et Robert Tremblay (dir.), *Stanley Bréhaut Ryerson. Un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'Ouest, 1996, 426 p.

⁴⁴ Sophie Bissonnette, *Des lumières dans la Grande Noirceur*, Les production Contre-jour inc., 1991, 89 min et 59 sec.

⁴⁵ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1999, 303 p.

⁴⁶ Andrée Lévesque (dir.), *Madeleine Parent. Militante*, Montréal, Édition du Remue-ménage, 2003, 126 p.

Pour les sociaux-démocrates, Pierre Bourgault représente un point de vue différent de celui de la souveraineté-association qui est plus connu dans l'histoire. Son affiliation au RIN est un élément qui nous intéresse afin de déterminer comment il influença ce parti et comment ce dernier influença le mouvement souverainiste. Son souverainisme représente surtout un certain radicalisme qui implique la séparation claire et nette du Québec et du Canada, ce qui influença René Lévesque dans son projet de souveraineté-association⁴⁷. Thérèse Casgrain est plutôt la représentation de la figure progressive populaire ayant été acceptée par le récit historique de son pays. Son travail sur la condition féminine sera de grande importance puisqu'il a marqué le mouvement féministe actuel⁴⁸. Bien entendu, tous ces acteurs seront croisés les uns aux autres pour non seulement comprendre leur propre point de vue, mais aussi comment ils s'influencèrent directement ou indirectement.

Cela étant dit, présentons les questions qui sont rattachées à la problématique générale de notre mémoire. D'où proviennent les différentes idées progressistes au Québec ? Cette question nous permettrait de voir si ces idées ont eu une origine interne ou externe au contexte canadien et québécois. Comment les courants plus radicaux, soient le communisme et le syndicalisme, se sont manifestés afin de transmettre leurs idées au sein de la société québécoise ? Est-ce que ces différents courants de la gauche sont satisfaits des changements des années 1960 ? Nous voulons montrer si ceux-ci vont se contenter des changements occasionnés par la Révolution tranquille. Ceci nous permettra de voir la portée des idées radicales sur la scène publique pour atteindre un nouvel état de fait.

Notre hypothèse est que les différents militants et militantes de gauche au Québec ont des positions idéologiques et des projets politiques qui sont moins éloignés que ce que leurs courants politiques porteraient à croire. Cette proximité s'expliquerait par le désir, pour tous les acteurs et actrices

⁴⁷ Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 2007, 606 p.

⁴⁸ Lorraine Archambault et Anita Caron (dir.), *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 1993, 393 p. et Nicole Forget, *Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles*, Montréal, Fides, 2015, 552 p.

étudié.e.s, de créer un monde meilleur fondé sur leurs valeurs progressistes respectives à chacun et à chacune.

Nous travaillerons sur la comparaison des acteurs pour non seulement obtenir leurs opinions sur la nature de l'État, les valeurs démocratiques et le nationalisme qui habitent le Québec, mais aussi pour analyser leurs influences internes et externes. L'objectif est d'en ressortir avec une perspective pour éclairer l'évolution et la présence du socialisme au Québec.

Présentation du corpus de sources et de la méthodologie

Pour chacun des acteurs étudiés, un corpus de sources a été dépouillé. Pour le courant communiste, nous avons dépouillé les fonds d'archives Stanley Bréhaut Ryerson de l'UQAM⁴⁹ et Léa Roback de la Bibliothèque publique juive de Montréal⁵⁰. Ces fonds d'archives regroupent des documents personnels tels que de la correspondance ou des documents professionnels écrits pour leur organisation respective. Celui de Ryerson tient plus des sources professionnelles alors que celui de Roback contient davantage de documentation personnelle, reflet de son expérience comme militante alors qu'elle se tenait moins dans l'administration des organisations dans lesquelles elle s'impliquait. Puisque ces documents ont été produits par eux, il a fallu faire attention à bien relier les idées au contexte historique auquel ils sont associés pour comprendre leur signification. C'est ce qui nous a permis de voir l'évolution de la pensée des acteurs et leur rapprochement ou éloignement avec leurs organisations. Nous nous sommes intéressés aux sources plus personnelles des deux acteurs pour voir si leurs opinions rejoignent les propos qu'ils ont prononcés sur la scène publique. Nous avons toutefois été prudents afin de ne pas surinterpréter certaines sources qui pourraient être trop personnelles pour ce mémoire. Dans le cas de Ryerson, les différentes monographies qu'il a écrites ont été utiles pour analyser le développement de sa pensée; son livre *Unequal Union* paru en 1968⁵¹ nous a particulièrement aidés, car il fut rédigé lors de sa période de questionnement par rapport au parti communiste, à savoir si ses idéaux d'intellectuels s'alignaient

⁴⁹ Services des archives de l'UQAM, Fonds Stanley Bréhaut Ryerson, 27 P, 13 juin 1991.

⁵⁰ Archives de la bibliothèque publique juive de Montréal, Fonds Léa Roback, 1243 JPL, 1998.

⁵¹ Stanley B. Ryerson, *Unequal Union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873*, New York, International Publishers, 1968, 477 p.

encore sur ceux du parti. Il nous a permis de concevoir sa vision du Canada et la place du Québec en son sein dans une perspective historique. Nous avons été prudents afin de repérer s'il n'existe pas des éléments d'analyse qui cherchent uniquement à contredire le parti et qui ne sont pas important pour l'auteur.

Pour Roback, nous avons l'idée d'exploiter le fonds d'archives situé au musée de l'Holocauste de Montréal. Néanmoins, ce dernier s'est révélé ne pas être aussi pertinent que prévu. Ce faisant, nous avons dû utiliser des documentaires et entrevues qui ont été produits bien plus tard dans sa vie de militante⁵². Le documentaire *Des lumières dans la Grande Noirceur* est un parfait exemple puisqu'il retrace la vie et le travail de Roback jusqu'à la période où le film fut tourné. Nous avons également un livre qui est le compte-rendu d'une entrevue effectuée en 1995 par Nicole Lacelle avec Madeleine Parent et Léa Roback⁵³. Toutes ces sources ont été produites bien après la période d'analyse de cette étude ; nous avons donc été prudents en mettant en lumière ce qui tient de la mémoire et de la nostalgie. Nous avons également accompli un travail de vérification des informations et nous rapporterons les changements de point de vue, s'il y en a. Nous avons fait attention de bien prendre les extraits qui concernent notre période ou ceux qui parlent de ses propres valeurs en lien avec les concepts qui nous intéressent.

Pour le courant syndicaliste, nous avons consulté le fonds d'archive Simonne Monet-Chartrand et Michel Chartrand de la BANQ⁵⁴ et Madeleine Parent de l'Université McGill⁵⁵. Ces deux fonds d'archives comportent une variété de sources semblables à celles mentionnées plus haut, soit des lettres personnelles et des documents professionnels représentant la vie des deux acteurs. Les défis

⁵² Hélène Pedneault, « Entrevue avec Léa Roback : Propos d'une batailleuse », *La vie en rose*, mars 1983, p. 50-52 ; Marie-Claire Lacroix, *Mémoire d'une époque : Entrevue de Léa Roback*, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1982, 2 cassettes, 82 minutes, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2502150?docref=umwiHrvTX2cyQWMA3vBY2A> ; Sophie Bissonette, *Des lumières dans la Grande Noirceur*, Les production Contre-jour inc., 1991, 89 min et 59 sec.

⁵³ Nicole Lacelle, *Entretiens avec Madeleine Parent et Léa Roback*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, 173 p.

⁵⁴ Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010.

⁵⁵ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269, 2009.

ont été les mêmes qu'avec Ryerson et Roback. Malgré notre recherche des éléments pouvant mieux définir les idéaux de nos personnages, nous avons fait attention à ne pas mélanger les éléments définissant l'idéologie d'un acteur avec ceux traitant de sa vie personnelle. Dans le cas de Chartrand, nous avons complété l'analyse avec le documentaire *Un homme de parole*⁵⁶, qui a été produit pour commémorer son implication dans la lutte syndicale du Québec. Dans la même veine d'idée, nous avons utilisé le livre de Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les dires d'un homme de paroles* afin de bonifier notre analyse du militant⁵⁷. Néanmoins, nous gardons en tête que ces sources sont biaisées puisque dans le cas du documentaire produit après la période d'analyse, de même que pour le livre, ce sont des points de vue qui devront être replacés en contexte afin d'être bien utilisées lors de cette étude.

Dans le cas de Parent, nous avons dépouillé le fonds d'archives Madeleine Parent de l'Université McGill⁵⁸ pour avoir une perspective nationale sur son travail militant à l'extérieur de la province. Nous avons également utilisé l'ouvrage de Lacelle qui comporte une entrevue avec Parent⁵⁹. Nous avons, comme pour Roback, fait attention de départager la mémoire de l'histoire puisqu'elles sont le produit d'une période postérieure à ce que nous étudions. Nous avons démêlé la mémoire du savoir dans les différents extraits que nous utiliserons.

Pour le courant social-démocrate, nous avons consulté le fonds Thérèse Casgrain des Archives nationales⁶⁰. Ce dernier contient un grand nombre de vidéos, de photographies et de documents imprimés personnels et professionnels concernant la vie de Casgrain. Ces documents nous ont permis de cerner les opinions et idéaux de Casgrain sur les différents enjeux que nous désirons étudier. Nous avons examiné comment son opinion a bien pu se refléter sur ses choix politiques et jusqu'à quel point elle était engagée dans ceux-ci. Nous nous sommes également intéressés aux

⁵⁶ Alain Chartrand, *Un homme de parole*, Documentaire, Office national du film, 1991, 55 min.

⁵⁷ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les dires d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, 350 p.

⁵⁸ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269, 2009.

⁵⁹ Nicole Lacelle, *Entretiens avec Madeleine Parent et Léa Roback*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, 173 p.

⁶⁰ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982.

différents articles et ouvrages qu'elle a écrits. *Une femme chez les hommes*⁶¹ est le principal ouvrage que nous avons étudié puisqu'il représente un témoignage du parcours de Casgrain, surtout qu'il fut écrit vers la fin de sa carrière en 1971. Cette dernière traite de son combat pour amener plus d'égalité entre les sexes et comment elle a intégré le monde de la politique. Cet ouvrage présente une perspective personnelle de l'auteure, mais au risque d'être biaisé par rapport à ses actions puisqu'il a été écrit après la période analysée. Nous avons comparé ce livre avec les sources pour nous assurer que les événements qui sont rapportés et leur interprétation ne se contredisent pas entre eux. Le contraire pourrait révéler des choses intéressantes sur Casgrain.

Quant à Bourgault, nous avons dépouillé les articles qu'il a écrits pour le journal *L'indépendance*, l'organe officiel du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et qui contient de nombreuses informations sur le parti. Ce dernier fut publié de 1962 à 1968 et l'entièreté de ses numéros est répertoriée dans la banque de données de la BANQ⁶². Ceux-ci nous ont permis de retracer le parcours politique et intellectuel de Bourgault qui passe de directeur de la rédaction à chef du RIN. Le journal nous aura également donné un grand éventail d'opinion des militants du parti, ce qui nous a permis de comprendre les positions de Bourgault dans le contexte du RIN.

Pour l'entièreté de ce corpus de sources, nous avons comparé les sources avec les monographies et croisé les informations pour retirer les éléments les plus précis possibles. Pour cela, il est nécessaire de bien saisir le contexte derrière la production des sources sélectionnées. Nous ferons preuve de prudence lors de l'analyse des différents acteurs pour être certains que leurs idées se sont bien retranscrites dans leurs actions qu'ils et elles ont entreprises en tant que politiciens et militants agissant au sein de l'espace public. Le biais de l'auteur est le principal problème associé à ces sources puisque les auteurs et autrices pourraient changer quelques éléments afin d'être représenté.e.s sous un meilleur jour ou tout simplement oublier des éléments par erreur. C'est en

⁶¹ Thérèse F. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p.

⁶² Bibliothèque et Archive Nationale du Québec, *L'indépendance : organe officiel du Rassemblement pour l'indépendance nationale*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, du vol. 1, no 1 (sept. 1962) au vol. 6, no 20 (15/30 sept. 1968).

comparant ces informations et les monographies que nous pourrions trouver les informations nécessaires pour bien cerner les idéaux des différents militants et militantes étudiés.e.s.

Pour la méthodologie, nous nous sommes assurés que les sources retenues aient un lien avec les acteurs et qu'elles soient une expression d'une idée en lien avec l'un des volets retenus : le rôle de l'État, les valeurs démocratiques et le nationalisme. Nous avons choisi ces trois pôles d'analyse puisque ceux-ci représentent des éléments importants de la politique québécoise pour la période étudiée. Pour ce qui est des documents personnels, n'ont été retenues que les correspondances entre les acteurs. Nous avons retenu les documents qui traitent de l'État et de ses différentes fonctions, dans ce cas tout ce qui se rapproche d'un programme politique. Pour faciliter notre recherche, nous avons également élaboré une liste d'évènements importants pour l'histoire de la gauche au Québec qui ont probablement eu de la signification pour les acteurs. Cette liste a servi de balise pour centrer la recherche autour de ces dates dans les archives, afin de ne pas chercher sur toute la durée de la période choisie⁶³.

Nous devons également préciser que dans les chapitres d'analyse, nous avons choisi certains acteurs plutôt que d'autres suivant l'analyse de leurs sources. Considérant que nous avons six acteurs différents dans cette étude, nous avons concentré notre analyse sur les perspectives les plus élaborées et les plus pertinentes par rapport aux différents thèmes. Également, nous avons fait le choix de ne pas placer les acteurs en ordre chronologique puisque nous cherchons plutôt à montrer l'évolution du point de vue en partant de l'acteur ou de l'actrice au plus près du statu quo politique, social et économique du Québec et ensuite en évoluant vers des opinions plus éloignées de celui-ci. Nous compenserons en faisant des précisions sur l'évolution du contexte temporel pour chacun d'entre eux.

⁶³ Cette liste inclut 1945 (Affaire Gouzenko), 1949 (Grève de l'amiante à Asbestos), 1951 (Élection de Casgrain au poste de cheffe du PSD), 1959-1960 (Mort de Duplessis et début de la Révolution tranquille), 1963 (Transformation du RIN en parti politique), 1965 (rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton) et 1967 (Fondation du MSA de René Lévesque).

Plan de mémoire

Ce mémoire est divisé en trois chapitres, chacun d'entre eux couvrant un volet différent de notre analyse. Nous avons organisé ce mémoire en s'intéressant aux enjeux qui apparaissent comme prioritaires pour une majorité des acteurs et actrices et qui permettent d'avoir une bonne compréhension du contexte spatio-temporel. Nous avons ensuite décidé de nous attarder au nationalisme qui nécessite cette compréhension. Le premier chapitre concerne le rôle de l'État et est sous-divisé entre les droits socio-économiques, la répression étatique et l'interventionnisme économique. Le deuxième chapitre d'analyse porte sur les valeurs démocratiques et est sous-divisé entre le concept de liberté en démocratie et l'essence de la démocratie. Le troisième et dernier chapitre s'intéresse au nationalisme et est sous-divisé entre les penseurs du nationalisme, ses défenseurs et les positions nuancées.

CHAPITRE I

« MAIS NOUS, NOUS SERONS MORTS, MON FRÈRE » : LA CONCEPTION DU RÔLE DE L'ÉTAT

L'État représente beaucoup de choses contradictoires en politique. Il peut être un moyen de libération, de changements ou de réformes pour ceux cherchant à améliorer les conditions de vie de la majorité des citoyens. Il peut cependant être l'ennemi à combattre, car il perpétue des inégalités et parfois en être la source. Dans le cas du Québec, des travaux expliquent pourquoi l'État a toujours été perçu comme un outil servant à défendre et préserver la minorité canadienne-française¹.

Le régime unioniste de Maurice Duplessis représente cette instrumentalisation des leviers de la Confédération afin de protéger les intérêts de la province face aux ingérences du fédéral². Le gouvernement duplessiste défend les intérêts du Québec face aux fonctionnaires fédéraux, alors qu'il a vendu les ressources naturelles de la province à des compagnies étrangères pendant toute la durée du régime³. C'est pendant cette période qu'une répression de l'État fait rage vis-à-vis des groupes de gauche, incluant les différents acteurs étudiés⁴. Ce n'est qu'avec la mort de Duplessis en 1959 et l'élection du Parti libéral en 1960, que la dynamique change. L'État québécois a des revendications et n'est plus uniquement sur la défensive, il s'investit massivement dans la société québécoise⁵. La logique dictait la mise en place de programmes socio-économiques afin

¹ Des auteurs tel que John A. Dickinson et Brian Young (John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2014, 487 p.) ou Peter Gossage et J. I. Little (Peter Gossage et J. I. Little, *Une histoire du Québec : Entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 2015, 480 p.) montrent en quoi la vision de l'État fédéral par le Québec est compliquée et est parsemé de différentes phases soulignant les attitudes changeantes vis-à-vis de la Confédération canadienne.

² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, p. 69-70.

³ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 282.

⁴ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 74-75.

⁵ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p. 461-462.

d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de mettre sur pied un État-providence⁶. Les acteurs étudiés ont donc dû réagir à ces différentes dynamiques et à ces visions divergentes de l'État. Dans ce chapitre, nous allons analyser leurs conceptions de l'État et la place que ce dernier devrait prendre dans la société québécoise et canadienne. Nous allons ainsi nous intéresser à trois aspects de l'État qui nous permettent de cerner la position des acteurs : la promotion des droits socio-économiques, l'interventionnisme économique et le caractère répressif de l'État.

1.1. L'importance des droits socio-économiques

L'État peut faire la promotion de droits de nature socio-économique afin de réguler l'économie. Ces derniers servent à garantir différents filets sociaux et autres politiques permettant aux citoyens en bas de l'échelle sociale de ne pas se retrouver abandonnés par la société⁷. Nous devons garder en tête que ceux-ci ne cherchent pas à modifier l'économie, mais plutôt à créer des garde-fous autour d'elle. Le capitalisme de marché est ainsi régularisé par des institutions gouvernementales d'inspiration keynésienne⁸. Nous analyserons la vision des acteurs étudiés sur la nécessité de l'État-providence, sur la place des droits socio-économiques et des limites de ceux-ci.

1.1.1. La nécessité de l'État-providence

Certains des acteurs étudiés ont traité de la question de l'État-providence. Il ne faut pas oublier que lorsqu'ils abordent cette question, celui-ci est en formation et certaines des personnes abordées dans cette section ont milité pour une majorité des mesures qui sont mises en place. Nous tenterons d'analyser la nécessité de l'État-providence dans la mise en place de droits socio-économique au travers de Pierre Bourgault, Madeleine Parent et Michel Chartrand.

Le chef du Rassemblement pour l'indépendance national (RIN) veut que l'État soit au service des Québécois et de leur province. Il existe une crainte au début de la Révolution tranquille, envers le nationalisme québécois, puisqu'il pourrait faire peur aux intérêts américains situés dans la

⁶ *Ibid.*, p. 463-464.

⁷ Par exemple, la garanti d'un salaire minimum, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au logement, le maintien du pouvoir d'achat et l'aide social au chômage en font partie.

⁸ John A. Dickinson et Brian Young, *op. cit.*, p. 390-397.

province, amenant alors une fuite de capitaux. Ce départ fragiliserait l'État-providence à cause de la grande influence des États-Unis au Québec sous Duplessis⁹. Pierre Bourgault donne son opinion face à ce dilemme inquiétant pour de nombreux nationalistes et militants de son parti, le RIN, en 1964 :

Ce n'est pas de la fuite des capitaux américains qu'il faut s'effrayer, mais bien plutôt de l'emprise grandissante du colonialisme économique américain chez nous. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'établissement d'industrie de transformation chez nous, mais ça n'est pas sans une certaine crainte que nous constatons que le contrôle de ce domaine nous échappe complètement¹⁰.

L'économie de la province, à la suite de la Révolution tranquille, n'a pas été détachée de la machine impérialiste américaine après un simple changement de gouvernement. Il existe un risque que le Québec continue d'être à la merci du Canada et des États-Unis en raison du fait que le gouvernement provincial n'a pas les pouvoirs nécessaires au sein de la Confédération pour remédier à cette situation¹¹. Bourgault propose ainsi l'indépendance afin d'au moins permettre au Québec de pouvoir jouer dans le même camp que les autres pays, comme la France :

Le nationalisme, lorsqu'il est positif et constructif, n'a jamais chassé les capitaux, au contraire. Il suffit de regarder aujourd'hui du côté de la France. Ce pays qui, après la Deuxième Guerre mondiale, ne possédait plus qu'une indépendance de papier, a réussi dans les dernières années à affirmer son indépendance sur le plan politique, économique et militaire¹².

Ce que Bourgault désire plus que tout est ainsi la capacité des Québécois à contrôler le Québec pour leur propre bénéfice. Si les Américains sont les bienvenus au Québec, c'est parce qu'il existe un État autonome qui possède des régulations pour contrôler leurs ambitions impérialistes.

⁹ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 282-283.

¹⁰ Pierre Bourgault, « Le nationalisme ne fait pas fuir les capitaux... au contraire ! », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 2, no. 6, juin 1964, p.10.

¹¹ Jacques Parizeau, « Quand le Canada n'est plus au centre de la scène », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier (dir.), *La Révolution tranquille. 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal, VLB Éditeur, 2000, p. 139-143.

¹² Pierre Bourgault, *loc. cit.*, p.10.

L'indépendance est nécessaire pour que l'État-providence puisse agir pour le bien de sa population en garantissant son autonomie sociale et économique.

Les syndicalistes ont une vision proche des sociodémocrates, bien qu'ils se concentrent sur la dénonciation des inégalités envers les ouvriers. Ils sont contre les pratiques prédatrices des patrons affectant le salaire, le travail et les conditions de vie des premiers. Ces pratiques concernent aussi les moyens de luttés par des attaques antisyndicales, notamment contre les grévistes, de la part de propriétaires d'usines qui utilisent la police plus généralement¹³. Les syndicalistes voient ces garde-fous comme une façon d'alléger le fardeau des travailleurs en leur garantissant des droits de travail forçant les capitalistes à devoir négocier avec eux et les syndicats. L'État-providence joue ainsi un rôle très important pour protéger les ouvriers, expliquant également une volonté d'étendre la portée de ces droits. On constate cette nuance dans les appels de Madeleine Parent envers les autorités provinciales de l'Ontario et du Québec pour essayer de combattre les abus au sein de l'industrie du textile en 1953 : « Madeleine Parent, secretary-treasurer of the Canadian Textile Council at Montreal, said labor in that province was making slow progress “after Duplessis tried to smash it.” She appealed for support from Ontario unions because employers were using Quebec as a low wage area¹⁴. » Parent fait référence ici à la position antisyndicale du gouvernement duplessiste qui attaque sans arrêt les grévistes¹⁵. Elle fait appel à la solidarité interprovinciale afin de limiter les pouvoirs des gouvernements provinciaux et du fédéral. En mobilisant les ouvriers des deux provinces, Parent s'imagine pouvoir empêcher la délocalisation des emplois de l'Ontario vers le Québec. Ils veulent également améliorer les salaires et les conditions de vie des travailleurs québécois. Parent montre comment la solidarité ouvrière peut surmonter le manque de droits, et ce, malgré la présence de la Loi sur les relations ouvrières de 1944¹⁶. Cette négligence est tout à fait

¹³ Madeleine Parent, « Remembering Federal Police Surveillance in Quebec, 1940s-70s », dans Gary Kinsman et al. (dir.), *Whose national Security? Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, p. 225-245.

¹⁴ Fonds d'archive de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG-4269/A3-116, *Notes for writing and speeches, 1950s-1970s*, « Left-wing Unions propose unity in Canadian labor », *The Globe & Mail*, juin 1953.

¹⁵ Peter Gossage, J. I. Little, *op. cit.*, p. 286-287.

¹⁶ John A. Dickinson et Brian Young, *op. cit.*, p. 411-415 et Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op. cit.*, p. 311-312.

logique pour un gouvernement farouchement anticommuniste comme celui de l'Union nationale puisqu'il voit tous ces travailleurs syndiqués comme une possible menace à l'ordre et la paix publique. Ce qui amène souvent le gouvernement unioniste à utiliser la peur du communisme pour s'attaquer aux ouvriers en grève¹⁷.

Chartrand nous montre cette progression lors de sa participation à la fondation du Parti socialiste du Québec (PSQ) en 1963. Il le co-fonde afin de remplir un manque au sein du paysage politique québécois et de donner aux travailleurs leur propre parti¹⁸. Celui-ci cherche à changer les choses de manière beaucoup plus fondamentale et au bénéfice des ouvriers. Il propose la mise en place d'un important filet social permettant la mise en place d'une importante répartition des richesses vers les plus démunis. Tout cela dans l'objectif de permettre l'élévation sociale des ouvriers et ouvrières. On le constate dans cet extrait provenant de la retranscription du premier congrès du parti en 1963. Celui-ci a été produit par le Conseil national du PSQ et illustre la portée sociale du parti :

En matière de sécurité sociale, la compétence du Québec ne devrait laisser aucun doute. En effet, un système de sécurité sociale doit refléter la mentalité et les besoins particuliers de la population dont il est l'instrument. Ainsi, les allocations familiales permettraient au Québec de formuler lui-même sa politique démographique et économique en fonction des familles nombreuses. [...]. Dans certains domaines, comme l'assurance-chômage, la reportabilité des pensions et la santé, le Québec pourrait conclure, si nécessaire, des ententes particulières avec le gouvernement confédéral¹⁹.

Ce qui est proposé est ainsi une vision plus étendue des droits socio-économiques que les réformistes. Au-delà de leur importance afin de régler les abus du système économique, ils doivent améliorer les conditions de vie des travailleurs. L'État doit non seulement protéger les travailleurs,

¹⁷ Jonathan Livernois, *La Révolution dans l'ordre : Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018, p.130-131 et Hugues Théorêt, *La Peur Rouge : Histoire de l'anticommunisme au Québec*, Montréal, Septentrion, 2020, p. 166-167.

¹⁸ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1999, p. 269-272.

¹⁹ Bibliothèque et Archive Nationale du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839-S5-D9, *Retranscription du premier congrès du Parti socialiste du Québec, Congrès national du PSQ, 1963*, p. 2.

mais aussi exercer un contrôle direct sur l'économie. Malgré le caractère progressiste de cette nouvelle société, il demeure qu'elle ne donne pas de contrôle aux travailleurs, mais aux structures gouvernementales qui cherchent à les représenter²⁰. L'État-providence doit étendre, mais aussi pleinement embrasser l'esprit de ces lois afin d'améliorer les conditions de vie des ouvriers.

Les droits socio-économiques, pour les syndicalistes, sont un moyen imparfait de protéger les ouvriers puisqu'ils ne garantissent pas la bonne volonté de l'État de vouloir les respecter. Néanmoins, ils permettent de protéger les salariés, jusqu'à ce qu'il existe un changement de système qui garantit ces droits. En attendant, les syndicalistes voient ces droits comme un outil de la défense des travailleurs au sein de l'État. Un autre outil est la lutte syndicale qui permet aux salariés de conserver ces droits et même d'en réclamer plus. C'est cette nuance dans la compréhension de l'État qui fait la différence entre eux et les sociodémocrates.

1.1.2. La place des droits socio-économiques

La gauche tient un discours varié sur la place des lois au sein de la société, mais il existe deux visions qui polarisent les discours. Une première qui tient en grande estime le processus législatif et considère que celui-ci peut être modifié afin d'atteindre une meilleure protection des citoyens. Cette vision partage un regard critique de la société avec une croyance fondamentale envers le statu quo. Une deuxième tient un discours critique et négatif envers le statu quo et les lois. Cela ne veut pas dire que les lois sont complètement inutiles, mais qu'elles ne doivent pas être perçues comme le triomphe ultime des travailleurs dans leurs revendications. Cette division représente plutôt un spectre d'opinion et nous cherchons à montrer que celui-ci existe au Québec lors de la période étudiée. Pour ce faire, nous étudierons la vision de Thérèse Casgrain et Stanley Bréhaut Ryerson.

Thérèse Casgrain formule une volonté d'encadrer le système économique grâce aux droits socio-économiques qui servent à protéger les travailleurs en plaçant un filet social les empêchant de tomber dans la pauvreté. Nous voyons ce désir de protection dans un extrait d'un article qu'elle a écrit pour le journal officiel du Nouveau parti démocratique (NPD) en 1964. Elle écrit en réaction

²⁰ *Ibid.*, p. 8-10.

à la loi 16 qui a pour but de retirer à la femme mariée son statut de mineur et d'instaurer l'égalité entre les deux partenaires d'un mariage : « Notre code est parsemé de ces illogismes et je ne peux comprendre ceux qui se trouvent satisfaits d'avancer pas à pas. Je voudrais régler tout cela d'un coup, faire une loi harmonieuse et pleine répondant aux besoins actuels et non pas à d'anciennes vétustes traditions qui n'ont plus leur raison d'être²¹. » Elle reconnaît les problèmes des textes de loi et critique même ceux qui sont satisfaits par une législation qui ne règle rien selon ses propres propos. Cela montre que les sociaux-démocrates peuvent également comprendre les limites d'une loi et comment celle-ci ne peut pas régler tous les petits maux qu'elle ne prend pas en compte. Leur objectif est de mettre en place des structures progressives qui préparent la société à une transition pacifique et démocratique au socialisme²². Néanmoins, cette critique vient avec un bémol qui montre le genre de solution qui émerge face à ce problème. Dans ce cas, Casgrain illustre la croyance réformiste de penser que tous les problèmes de la société peuvent être réglés par une meilleure loi. Cela montre comment cette idéologie examine les inégalités au travers d'une loupe excluant les raisons systémiques des injustices qui sont au cœur de nos sociétés capitalistes²³. Le réformisme souhaite redonner un peu de pouvoir aux citoyens en mettant en place des structures permettant de les protéger contre les irrégularités du système. Malgré les inégalités causées par le système économique actuel, le capitalisme et les structures politiques ne devraient pas être changés puisqu'ils n'ont besoin que d'un réglage. Les droits socio-économiques sont ainsi fondamentaux afin de protéger les travailleurs et les consommateurs contre les abus du système. C'est pourquoi le réformisme se tourne vers la mise en place d'un État-providence afin de faire respecter ces droits.

Stanley Bréhaut Ryerson tient sa pensée du marxisme qui voit ainsi les droits socio-économiques comme un moyen inégal de régler les problèmes du capitalisme²⁴. Ceux-ci sont utilisés afin de

²¹ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982, MG32-C25 vol.7 : N.P.D. 1961-1969, Thérèse Casgrain, « Le bill 16 », *Le Démocrate*, vol. 1, no. 4, juillet-août 1964, p. 4.

²² Bryan Fanning, *Three Roads to the Welfare State. Liberalism, Social Democracy and Christian Democracy*, Bristol, Bristol University Press, 2021, p. 102-115.

²³ *Ibid.*, p. 127-133.

²⁴ Dans *Le Capital*, Marx analyse comment le capitalisme est un système économique capable de produire beaucoup de richesses et qui permet d'organiser les moyens de production de façon à créer une société d'abondance pour la classe bourgeoise. Pourtant cette richesse est obtenue par l'exploitation économique des travailleurs qui se retrouvent piégés dans des relations de production qui sont à leurs désavantage. C'est

répondre à des injustices qui ne pourront jamais être réglées au sein d'un système puisqu'il est fondé sur les inégalités. Seule une transition vers le socialisme et le communisme pourrait permettre d'étendre tous ces droits à l'ensemble de la société et de créer une société plus démocratique et libre des contraintes socio-économiques. Ryerson exprime cette volonté de vouloir changer de système socio-économique dans un article qu'il a écrit pour le journal *Viewpoint* en 1967 :

The Communist Party is dedicated to the aim of creating a new, democratic, humane and just society – socialism. [...] Such a society, based on the public ownership and control of the main means of production, will make possible the enjoyment by the people of the material and spiritual wealth they create. [...] To achieve this noble aim requires a revolutionary transformation of our society. [...] This transformation will be carried through only by the transfer of political power from the capitalist class to the working class and its allies, who together make up the overwhelming majority of the population. This will be a truly democratic process; expressing the will and aspirations of the Canadian people. [...] The working class is the indispensable and decisive force in leading this transformation. It is that section of society which is most directly and immediately exploited and therefore stands historically in opposition to the capitalist ruling class. [...] Socialism will end the exploitation of man by man. It will ensure constantly rising living standards. It will meet the challenge of the revolution in science and technology in the interests of all Canadians. [...] Socialism will release the creative potential of the individual to become full master of his destiny²⁵.

Ryerson nous dit ici que le socialisme va donner aux citoyens un plus grand contrôle de l'économie et donc une démocratisation de l'économie. Dans ce contexte, les lois sont considérées comme un moyen limité pour permettre de combattre les inégalités au sein du statu quo. Dans l'objectif d'atteindre un climat permettant la révolution prolétarienne, les communistes ont mené des campagnes d'organisation de groupes ouvriers afin de mieux leur permettre de créer un sentiment

sans compter sur le manque de précision dans les prises de décisions économiques qui sont irrationnelles, car fondées sur l'impératif de profit et incapables de répondre aux injustices sociales que le capitalisme perpétue. Tout ceci malgré le fait qu'il existe des gens au sein des classes bourgeoises qui peuvent être sensibles à la misère des masses prolétaires. Voir Jim Stanford, *Petit cours d'autodéfense en économie. L'ABC du capitalisme*, trad. de l'anglais par Nicolas Calvé, Montréal, Lux Éditeur, 2016, p. 275-283.

²⁵ Archives UQAM, Fonds d'archive Stanley Bréhaut Ryerson, 027P-630 : 02/4, Stanley Bréhaut Ryerson, « Outline for the party program », *Viewpoint*, vol. 4, no. 1, février 1967, p. 2.

de solidarité de classe, tout particulièrement à partir des années 1930²⁶. Le Parti communiste du Canada (PCC) cherche à créer une classe des travailleurs capable de mener une révolution abolissant le capitalisme. C'est après cette suite d'évènements que le socialisme transitoire pourra être établi.

C'est dans ce but que les communistes vont tout de même participer au processus démocratique et promouvoir les droits socio-économiques. Si la révolution n'est pas immédiate, le parti doit aider les ouvriers dans leur lutte. Nous le remarquons également dans cet extrait qui aborde la question de la propriété des sous-sols du Canada qui est situé dans un mémoire de consultation envoyé à la Commission royale sur le biculturalisme et le bilinguisme en 1964 :

In our opinion, the interest of both Canadas would be well served if the constitution were to contain provision that natural resources are the inalienable possession of the people, and that none but citizens of Canada can own the land and its mineral rights. [...] We hold the further view that an explicit guarantee should be made in the constitution of the right of the representatives of the people of each nation to nationalize public utilities or industries, including foreign owned properties²⁷.

Le PCC cherche activement à coopérer au processus de consultation de la commission en proposant des mesures afin de limiter les inégalités et de redéfinir les droits socio-économiques. Il encourage l'idée d'étendre la possession des ressources minières aux citoyens canadiens ainsi que le droit aux représentants des deux nations du Canada²⁸ de nationaliser toute industrie jugée comme importante. Il existe une critique du capitalisme chez Ryerson qui explique que sans changements fondamentaux de la société, il ne peut y avoir de démocratisation de l'économie. C'est pour cette raison que les communistes veulent pousser les travailleurs à revendiquer eux-mêmes ces droits, puisque ceux-ci sont perçus comme étant à la base de l'organisation de la classe ouvrière. Comme

²⁶ Robert Comeau et Bernard Dionne, « Une “avant-garde” rejetée », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Études québécoise », 1989, p. 369-385.

²⁷ Archives UQAM, Fond d'archive Stanley Bréhaut Ryerson, 027P-630 : 02/3, Mémoire du PCC pour la commission royale sur le biculturalisme et le bilinguisme, juin 1964, p. 23-24.

²⁸ Cela désigne les deux nations euro-américaines historiques du Canada : les Canadiens français et les Canadiens anglais.

dans le cas des sans-travail dans les années 1930 où le PCC souhaitait créer, au travers de ce mouvement, une solidarité de classe²⁹. Les droits socio-économiques sont alors perçus comme un moyen d'alléger les problèmes du capitalisme de façon temporaire, en attendant la révolution communiste.

Nous avons ainsi les deux visions présentes au sein des acteurs étudiés. Ryerson défend une vision plus globale quant à l'application de meilleures conditions de vie pour les travailleurs. Casgrain est plutôt de l'avis que les lois socio-économiques sont suffisantes afin de régler les différentes inégalités. Ces deux visions ont tout de même un point en commun dans leur reconnaissance de leur utilité de ces lois. Autant le communiste que le réformiste partagent la conception que la mise en place de ces lois et la participation au processus démocratique sont des moyens d'améliorer les conditions de vie des travailleurs au sein de l'État. Néanmoins, là où la mise en place d'une loi « idéale » est suffisante pour Casgrain, Ryerson argumente plutôt qu'ils sont des outils limités et que seul le changement de société pourra durablement améliorer la vie des ouvriers et des ouvrières.

1.1.3. La limite des lois sociales

Les droits socio-économiques sont ainsi importants pour les différents militants de la gauche, mais nous remarquons que certains expriment des avertissements quant à leur portée. Leur place au sein de l'État peut être critiquée, leurs limites sont aussi mentionnées par certains des acteurs et actrices qui précisent leurs projets politiques. Pour ce faire, nous utiliserons les perspectives de Pierre Bourgault, Madeleine Parent et Léa Roback.

Pierre Bourgault considère ces droits comme les limites de l'exploitation capitaliste. Dans ce cas, les droits servent à délimiter ce qui doit être permis ou non sous le système économique actuel. Ils servent également à montrer comment la justice sociale devrait être appliquée. Il l'exprime bien dans l'une de ses chroniques dans l'*Indépendance*, écrite pendant une série de grèves à Sept-Îles.

²⁹ Benoit Marsan, « *Battez-vous, ne vous laissez pas affamer !* » *Les communistes et la lutte des sans-emploi pendant la Grande Dépression*, Montréal, M Éditeur, 2014, p. 108-110.

Celle-ci a été écrite après une déclaration de Marcel Pépin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), sur la perte du pouvoir d'achat des consommateurs et des salariés :

Il y en aura encore bien davantage [d'injustice] tant que nous n'aurons pas un gouvernement responsable qui se décidera à faire payer aux plus riches les conditions de la dignité humaine des travailleurs. Nous sommes d'accord avec la proposition de M. Sauvé qui veut que les compagnies se justifient publiquement de l'augmentation de leurs prix. Mais il faut aller plus loin. Il ne faut pas hésiter à bloquer les prix dans certains domaines sans bloquer pour autant les salaires. Il faut d'autre part un véritable code du travail qui protégera vraiment les travailleurs. Il faudrait en plus un organisme gouvernemental dont les membres auraient pour seule fonction de syndiquer les employés de toutes les industries, de toutes les entreprises, pour les affilier au syndicat de leur choix. On éviterait ainsi les nombreuses mises-à-pied pour les activités syndicales, les lenteurs engendrées par la peur des employés vis-à-vis les patrons, et combien d'autres inconvénients qu'encourent les travailleurs face à une entreprise rétrograde. Il faut aussi faire disparaître le droit qu'ont les compagnies de réclamer des injonctions contre leurs employés en grève. Il faut aussi arriver progressivement à faire participer les employés à l'entreprise en pratiquant un véritable partage des profits qui remplacerait avantageusement le fameux bonus de Noël qui, donné sous forme de cadeau, et à la discrétion de la compagnie, ne favorise toujours que les intérêts de cette dernière³⁰.

Bourgault prend ces protections avec sérieux et fait plusieurs propositions qui mettent en place des organes d'État couvrant des sections larges de l'économie pour protéger les salariés. Déjà, il dit être d'accord avec la proposition du secrétaire général de la CSN qui est de faire un contrôle des prix. Celui-ci est accompagné par une garantie du salaire gagné et la mise en place d'un code du travail. Il s'agit de politiques qui sont dans le domaine de la planification économique, correspondant au programme du parti³¹. Ces mesures démontrent que le RIN perçoit les droits socio-économiques comme moyen de protection des consommateurs et des travailleurs contre les abus causés par l'imprévisibilité du capitalisme. Dans ce cas, le parti trouve que ce sont des mesures nécessaires afin de limiter les abus causés par l'économie sans nécessairement la changer de

³⁰ Pierre Bourgault, « Qui doit payer la paix sociale ? » *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 4, no. 16, juillet 1966, p.2.

³¹ Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB Éditeur, 2015, p. 229-232.

manière fondamentale. On peut supposer que pour lui, les limites imposées par ces lois sont ainsi respectées par l'État qui a pour but de les appliquer afin de respecter la volonté démocratique.

Les syndicalistes croient aussi au processus démocratique et vont considérer que l'obtention de ces droits est positive pour les travailleurs, mais qu'il s'agit plus d'une relation entre eux et l'État. Madeleine Parent exprime la première limite des lois dans le choix de l'État de ne pas les appliquer ou de les ignorer. Surtout dans la situation où l'État est ouvertement hostile à l'application de celles-ci ou même dans la création de nouvelle législation. En témoigne cette citation de Parent qui prévient les mêmes autorités provinciales d'une autre grève si jamais Duplessis ne règle pas la situation :

By next spring we will be able to take Valleyfield and Montreal locals into the council. Duplessis refusal to allow the functioning of democratic procedures is piling up resentment against him, his police and the employers, in whose interests he has betrayed the Canadian worker. Do not be surprised, she added, if there is another battle next year in the Quebec textile industry³².

Parent pointe le laxisme du gouvernement unioniste sur les questions du travail. Pour les syndicalistes, le manque de respect du gouvernement par rapport à la volonté des travailleurs de s'unifier autour d'une organisation est désobligeant. Il nécessite une lutte afin de faire comprendre au gouvernement leur désaccord avec cette décision. Ce qui est tout à fait en accord avec cette idéologie qui cherche à promouvoir et à défendre les droits des travailleurs en encourageant la création d'unions ouvrières. C'est ce qui peut également pousser le syndicalisme à rejeter l'adoption de lois comme étant la seule façon d'améliorer les conditions de vie des travailleurs³³.

Léa Roback et les communistes proposent un projet de réforme du Canada qui respecte encore l'esprit de l'ordre libéral. Cependant, nous devons rappeler que les communistes ont une analyse

³² Fonds d'archive de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG-4269/A3-116, *Notes for writing and speeches, 1950s-1970s*, « Left-Wing Unions Propose Unity in Canadian labor », *The Globe & Mail*, juin 1953.

³³ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1993, p. 103-106.

scientifique du capitalisme qui les mène à prioriser la révolution. Pour eux, les crises successives du capitalisme amènent une période propice aux changements radicaux. C'est une fois rendue dans cette période que les forces de la réaction vont tenter de retirer le plus de droits socio-économiques obtenus par les travailleurs et que ces derniers ont une chance de renverser le statu quo³⁴. Une réalité résumée par Roback dans l'une des dernières entrevues de *Des lumières dans la Grande noirceur* en 1991 où elle fait un parallèle entre les années de crises de 1930 et de 1980 :

— Il y a des changements, mais voyez-vous ça recommence. Là vous autres vous vivez ça, quand vous voyez autour de vous des jeunes. Et puis là on est en train de leur enlever leur Assurance-chômage, mais il va y avoir toute sorte de grippe. C'est eux qu'ils... Puis alors il nous jette ça au visage, c'est eux qui amènent ça !

— C'était des années de crise hein à ce moment-là.

— Ah, ma petite, [...], mais voyez-vous là moi je dis faut pas oublier l'histoire et je reviens toujours à la même chose que, il faut leur faire comprendre aux gros là, mais ils ne viennent jamais nous rendre des comptes. On ne va pas là-bas pour demander des comptes, alors ils nous embobinent et ils nous dissent : qu'est-ce que tu veux qu'ont fassent ? Ben démerde toi !³⁵

Elle décrit ainsi le contexte des années 80 avec la montée du néolibéralisme et la privatisation de l'État. Pour notre étude, cela démontre l'attitude des communistes quant aux différentes réformes qui sont présentées comme étant une panacée face aux problèmes économiques qui traversent le pays. La présentatrice lui a dit que le monde avait changé depuis la crise économique de 1929 et qu'une crise encore pire est impossible. Roback s'est ainsi exprimé sur ces réticences quant à cette affirmation. Cette réponse montre les réformes apportées au capitalisme et à la lutte syndicale comme étant des outils pour les communistes. Cela peut prendre beaucoup de temps, mais beaucoup de chercheurs associent la fin de l'État-providence des Trente glorieuses et des mesures

³⁴ Ce constat pour les communistes s'inscrit dans la logique de crise du capitalisme. C'est lors des crises que le système compte à la fois le plus grand potentiel révolutionnaire et contre-révolutionnaire, selon les marxistes. Voir Hadas Thier, *A People's Guide to Capitalism. An Introduction to Marxist Economics*, Chicago, Haymarket Books, 2020, p. 145-188; Jim Stanford, *op. cit.*, p. 541-557.

³⁵ Cité dans Sophie Bissonette, *Des lumières dans la Grande Noirceur*, Les production Contre-jour inc., 1991, 44:08 — 47:27.

sociales avec le néolibéralisme de Reagan et Thatcher³⁶. L'idéologie, l'analyse critique et l'instinct des communistes les éveillent aux limites des réformes politiques et des droits socio-économiques.

Plus proche de nous, le Québec a vu également des vagues révolutionnaires réprimées dans la violence lors de la deuxième phase de la Révolution tranquille. Que ce soit la crise d'Octobre, la grève du front commun de 1972 ou la loi spéciale 111 de 1983, l'élite politique canadienne et québécoise n'a pas hésité à réprimer les pans de la société avec des ambitions de changement radical³⁷. Sans révolution, les communistes conçoivent que l'histoire ne fera que se répéter. Ceux-ci ont en tête que la révolution doit remplacer le système économique capitaliste qui est vu comme la source des différentes inégalités qui habitent notre société. Ils participent tout de même aux institutions et appuient la mise en place de droits socio-économique, mais uniquement dans l'objectif d'atteindre la révolution et la mise en place d'un État ouvrier pour commencer le chemin vers le communisme.

Les militants de la gauche politique au Québec ont été des partisans des lois sociales. Malgré une tentative sous le gouvernement Godbout de créer un meilleur droit du social dans les années 1940,

³⁶ Le néolibéralisme est perçu par les intellectuels qui le critiquent comme la réponse des élites politiques et économiques aux politiques économiques keynésiennes. Son application dès la fin des années 1970 et 1980 a permis le recul des causes ouvrières et des messages divergent pour imposer sa volonté sur le paysage idéologique mondial, incluant le Québec. Pour en savoir plus, voir Pierre Dardot et *al.*, *Le Choix de la Guerre Civile. Une autre histoire du Néolibéralisme*, Montréal, Lux Éditeur, 2021, 320 p. ; Mark Fisher, *Capitalist Realism. Is there no alternative?*, Londres, Zero Books, 2009, 92 p.; David Harvey, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 254 p.; Éric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du Court XX^e Siècle*, Bruxelles, Édition Complexe, 1994, p. 527-561.

³⁷ Pour en savoir plus sur la fin de la Révolution tranquille et l'utilisation des lois spéciales au Québec, voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 199-240. ; Martin Petitclerc et Martin Robert, *Grève et paix. Une histoire des lois spéciales au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2018, 279 p. Pour en savoir plus sur la répression du pouvoir lors de la grève du front commun de 1972, voir Olivier Ducharme, *1972 : Répression et dépossession politique*, Montréal, Écosociété, 2022, 350 p. Pour en connaître plus sur la mise en place du néolibéralisme au Québec, voir Simon Tremblay-Pépin (dir.), *Dépossession I. Une histoire économique du Québec contemporain : Les ressources*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 328 p. ; Philippe Hurteau (dir.), *Dépossession II. Une histoire économique du Québec contemporain : Les institutions publiques*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 264 p.

le gouvernement duplessiste en vint à stopper celui-ci³⁸. Les acteurs et actrices ont continué à œuvrer pour qu'une telle législation se mette en place, démontrant qu'ils cherchent à aller plus loin. Nous pouvons quand même déceler des nuances dans leurs propos, si ce n'est pas des divergences idéologiques. Les sociodémocrates voient ceux-ci comme le principal moyen de combattre les abus du capitalisme et d'autres formes d'oppression. Les syndicalistes considèrent plutôt la lutte ouvrière comme étant la meilleure garantie de l'établissement et de l'extension de ces droits, à cause de la nature changeante de l'État face aux lois protégeant les plus démunis. Les communistes sont plutôt d'avis à renverser le système économique afin d'assurer la continuité de ces droits, mais les appuient en attendant la possibilité de cet objectif. Tous nos acteurs ont ainsi démontré leur attachement aux droits socio-économiques, mais avec des nuances qui proviennent de leurs idéologies respectives.

1.2. L'interventionnisme économique

L'organisation de l'économie est un aspect qui permet de mieux distinguer les différents projets de la gauche politique. Dans le cas du Canada, la logique du capitalisme et du libéralisme classique est adoptée dès sa création. Cette économie du laisser-faire est héritée de la métropole britannique qui désirait voir une alliance économique de ses différentes colonies nord-américaines face à la puissance montante des États-Unis à la suite de la fin du traité de réciprocité³⁹. Ce qui est décrit par Ian McKay comme l'ordre libéral représente le processus emprunté par les élites coloniales anglaises afin de créer une « nation » canadienne fondée sur le libéralisme d'inspiration anglaise. Cette construction se fait en opposition à d'autres projets de société émergents en Amérique du Nord et provenant des populations canadiennes-françaises, autochtones, états-uniennes ou même les nouveaux arrivants d'origines immigrantes d'Europe ou d'Asie⁴⁰. Cet ordre libéral influença

³⁸ Martin Petitclerc, « Le social et ses droits. Les conventions collectives d'ordre public et l'Organisation internationale du travail au Québec (1934-1946) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 31, no. 3, hiver 2024, p. 34-49.

³⁹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op. cit.*, p. 43-44.

⁴⁰ Ian McKay, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 624-625.

également la politique économique canadienne qui se devait de suivre les préceptes du capitalisme de laissez-faire basés sur les concepts de liberté, d'égalité et de propriété chers au libéralisme⁴¹.

La Crise économique des années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale marquent un moment de changement radical sur la façon d'organiser l'économie qui remet en cause le statu quo du libéralisme classique. Un nouveau paradigme économique est proposé par John Maynard Keynes. Dans ses écrits, Keynes propose une forme d'économie capitaliste où les États interviennent dans plusieurs sphères économiques afin de mieux résister aux crises cycliques du capitalisme⁴². Cette économie mixte a ouvert le chemin aux militants de gauche qui réclament une plus grande responsabilité de l'État vis-à-vis des inégalités socio-économiques. Les acteurs et actrices étudiés ont abordé cette question de l'intervention étatique dans la sphère économique afin de faire bénéficier le plus grand nombre.

1.2.1. L'État-providence technocratique

Trois des acteurs étudiés appuient la formation d'un État-providence que nous pouvons ensuite décliner en quatre visions différentes : Thérèse Casgrain, Pierre Bourgault, Michel Chartrand et Stanley Bréhaut Ryerson.

Dès sa fondation en 1932, le Commonwealth Co-Operative Federation (CCF) est un parti fondé en opposition aux politiques économiques responsables de la crise économique de 1929. Il propose une planification économique de la part de l'État fédéral et la mise en place d'organisations citoyennes afin de contrebalancer le pouvoir des patrons⁴³. La déclaration de Régina, qui établit les fondements du parti, est un document cinglant envers le capitalisme et ses effets délétères sur la société⁴⁴. Plus tard, le CCF cherche à prendre ses distances à l'égard de ce document radical afin

⁴¹ *Ibid.*, p. 623-624.

⁴² Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 113-114.

⁴³ François Saillant, *op. cit.*, p. 47.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 47-48.

de se différencier du Parti communiste, comme en témoigne la déclaration de Winnipeg de 1956⁴⁵. Thérèse Casgrain adhère à cette vision redistributrice de l'État en privilégiant la modification des structures politiques existantes pour atteindre cet objectif⁴⁶.

Un exemple nous montre cette vision de l'économie qui doit rester entre les mains des institutions fédérales et se doit d'être centralisée vers celles-ci. Lors de la fondation de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec en 1964, qui fut une réponse de la part des producteurs face à l'importation d'œufs étrangers, Casgrain critiqua l'organisation comme étant une source de dissension dans le Canada et d'une augmentation de la contrebande :

I therefore protested vigorously against certain agricultural controls which were likely to balkanize the country and encourage black market activity. The creation of FEDCO (Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec), which received permission from the Quebec Marketing Board to control the price of eggs, is an unfortunate example. This legislation caused serious difficulties between the provinces and led to "the chicken and egg war". Not only are eggs now more expensive in Quebec than in Ontario or Manitoba, but the province has paid more than two million dollars to FEDCO – money from our taxes – and black market activity is widespread. Once again we can see Quebec suffering from its own lack of forethought⁴⁷.

Casgrain décrit le contrôle des prix par les agriculteurs comme une menace de division du pays et également pour le Québec puisque ce contrôle augmente le risque de création d'un marché noir. Ce rejet de la volonté des producteurs d'œufs de vouloir se défendre, avec l'aide du gouvernement provincial, démontre que pour Casgrain, c'est le gouvernement fédéral qui doit intervenir au niveau

⁴⁵ Le meilleur exemple de cela est dans la dernière phrase des deux documents où la déclaration de Régina annonce : « No C.C.F. Government will rest content until it has eradicated capitalism and put into operation the full programme of socialized planning which will lead to the establishment in Canada of the Cooperative Commonwealth ». Alors que la dernière phrase de la déclaration de Winnipeg proclame : « The C.C.F. will not rest content until every person in this land and in all other lands is able to enjoy equality and freedom, a sense of human dignity, and an opportunity to live a rich and meaningful life as a citizen of a free and peaceful world. » Par la disparition de la volonté de vouloir éradiquer le capitalisme, on remarque une certaine déradicalisation de la part du C.C.F. Voir Congrès fondateur, The Regina Manifesto, Regina, CCF, juillet 1933, <https://www.socialisthistory.ca/Docs/CCF/ReginaManifesto.htm> (consulté le 29 janvier 2024); Congrès national, The Winnipeg Declaration of Principles, Winnipeg, CCF, 1956, <https://www.socialisthistory.ca/Docs/CCF/Winnipeg.htm> (consulté le 29 janvier 2024).

⁴⁶ Nicole Forget, *op. cit.*, p. 347-348.

⁴⁷ Thérèse F. Casgrain, *A Woman in a Man's World*, Toronto, McClelland and Stewart, 1972, p. 185.

de l'économie. Du côté des agriculteurs, Casgrain considère que leur action est dangereuse en attribuant aux producteurs du Québec et par extension au gouvernement provincial la responsabilité de la guerre du poulet et des œufs. Or, cette crise est causée par une multiplicité de causes impliquant autant l'économie canadienne qu'américaine⁴⁸.

Pour Casgrain, cette volonté des agriculteurs québécois de protéger leur revenu face aux marchés étrangers est plutôt perçue comme une dissolution du tissu national canadien et une perte de pouvoir politique du fédéral. Ce qui est vu comme étant une grave erreur par Casgrain, puisque c'est grâce aux initiatives du fédéral que les programmes sociaux mettent en place un filet social et une meilleure redistribution économique à la grandeur du pays⁴⁹. Elle adopte une position limitant l'autonomie des provinces proche de la déclaration de Winnipeg de 1956 et du NPD.

Michel Chartrand appuie au contraire une décentralisation politique qui serait garante de meilleures régulations, de meilleures conditions de travail et de l'augmentation du salaire des travailleurs. Depuis son départ de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1959, Chartrand s'implique beaucoup plus dans l'action politique, d'abord avec le Parti social-démocratique (PSD) et, en 1963, au PSQ⁵⁰. Lors de la création du PSQ, il y est question de la mise en place d'une planification étatique servant à transformer le Québec à l'avantage de ses citoyens. Le PSQ appuie sa plateforme sur la libération du Québec, même si l'objectif n'est pas d'établir l'indépendance à l'égard du Canada, mais plutôt sa redéfinition⁵¹. Tout le pouvoir serait distribué différemment sous la confédération imaginée par le PSQ, et en matière économique, le Québec aurait accès à tous les leviers nécessaires afin d'agir dans les différentes sphères de l'économie⁵².

⁴⁸ Andrée Riverin-Charbonneau, *Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*, Longueuil, FEDCO, 1989, p. 10.

⁴⁹ Sa position rejoint celle décrite par Ian McKay lorsqu'il traite des socio-démocrates. Voir Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the lines, coll. « Provocations », 2005, p. 180.

⁵⁰ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1999, p. 202-208.

⁵¹ François Saillant, *op. cit.*, p. 76.

⁵² Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010, Conseil provisoire du Parti socialiste du Québec, *Éléments de base d'un programme de planification, 1963 ?*, p. 1.

Le PSQ a élaboré les trois points fondamentaux de son programme économique représentant une planification économique :

Pour nous, la planification, c'est à la fois l'expression d'une conception de la société et un ensemble de technique permettant d'influencer la vie économique et sociale. Ces techniques, on peut bien s'en servir ; on peut aussi s'en servir mal. Une planification sera avantageuse, pour le Québec, si elle satisfait à trois exigences :

a) Elle devra être efficace. En particulier, elle devra se fixer et réaliser un taux de croissance suffisant pour éliminer rapidement le chômage.

b) Elle devra aussi servir à atteindre les objectifs sociaux indispensables au Québec.

c) Elle devra être démocratique, c'est-à-dire servir les intérêts du peuple tout entier, respecter la liberté des citoyens et leur donner le contrôle de la vie économique de la nation⁵³.

Les éléments qui sont discutés ici sont très similaires au programme du RIN et même du NPD. Ces éléments rejoignent l'idéologie du syndicalisme en essayant de promouvoir la position des travailleurs et de pallier les injustices causées par le système économique⁵⁴. Il est expliqué que cette planification doit être efficace et rationnelle, et qu'elle doit mener à une correction du capitalisme et non à son remplacement. Le parti utilise également des termes tels que « technique », « efficace » et « contrôle » qui cherchent à positionner le système économique du PSQ à l'inverse du capitalisme qui est perçu comme étant chaotique et imprévisible. Une autre part du projet doit être accordé à des objectifs sociaux, qui cherchent à rattraper le retard socio-économique du Québec.

Pierre Bourgault préfère le séparatisme afin de démocratiser l'économie. Nous avons déjà expliqué que ce que les rinistes qualifient de socialisme n'est pas représentatif de la définition marxiste de la chose, mais plutôt une vision plus proche de la planification économique pratiquée par les États libéraux pendant la Seconde Guerre mondiale et dans l'après-guerre avec l'avènement de l'État-

⁵³ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁴ James D. Thwaites, « Le syndicalisme canadien : caractéristiques et défis », dans James D. Thwaites, *op. cit.*, p. 11-15.

providence⁵⁵. Il s'agit d'une planification cherchant à rejoindre les intérêts des travailleurs et des patrons en utilisant l'État comme un intermédiaire entre toutes les différentes composantes de l'économie⁵⁶. Cette planification s'inscrit dans la tendance technocratique des années 1960 qui veut transformer l'État en machine purement rationnel servant l'intérêt général⁵⁷. Bien entendu, le nationalisme du RIN implique l'indépendance du Québec comme étant la seule façon d'atteindre l'autonomie économique, le cadre du Canada étant trop restrictif à ses yeux. Le manifeste publié dans l'*Indépendance* en 1962 décrit leur vision d'une économie planifiée :

Le gouvernement du Québec instituera un programme de planification économique fondé sur les intérêts de tous les éléments de la population. Tous les groupes économiques seront consultés dans le processus de planification. Ils y participeront par l'intermédiaire d'un conseil d'orientation économique comprenant des représentants de la classe agricole, du commerce, de l'industrie, du travail et des consommateurs, sous l'égide des techniciens du gouvernement. Les plans proposés par le conseil d'orientation économique et par les organismes de planification économique du gouvernement seront soumis à l'Assemblée nationale pour discussion et approbation. [...]. Le gouvernement du Québec établira un Institut de recherches industrielles et commerciales. Cet Institut informera régulièrement les hommes d'affaires et entrepreneurs du Québec de ses travaux destinés à améliorer la qualité des produits, augmenter la productivité et promouvoir la mise en marché. Il aidera ainsi l'industrie privée à mettre au point des produits propres à la consommation domestique et à l'exportation. L'Institut de recherches pourra confier une partie de ses travaux à des centres universitaires spécialisés⁵⁸.

L'économie planifiée par le RIN doit être au service des citoyens en créant des organismes de consultation à tous les niveaux de la société afin de permettre une planification démocratique et rationnelle. Cet aspect est renforcé par la volonté d'établir un réseau de recherche entre le gouvernement et les universités destiné aux hommes d'affaires afin d'améliorer l'économie et de la centrer autour de l'intérêt général. Cette économie n'est pas centrée autour des travailleurs ; elle ne cherche pas à changer fondamentalement le capitalisme, puisque les idées qui sont exprimées relèvent plutôt d'une économie mixte où une part de l'économie est nationalisée et devient

⁵⁵ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 227.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 228.

⁵⁷ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 108-109.

⁵⁸ Comité politique central, « Le programme du R.I.N. », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 2, novembre 1962, p. 5.

publique, où des groupes de consultation sont formés afin de recueillir l'opinion des travailleurs et où l'État cherche à coopérer avec les patrons. Pour ce faire, la technocratie est retenue comme étant à la base d'une planification rationnelle permettant aux scientifiques et aux professionnels de créer une économie fonctionnant pour tous les citoyens.

Les communistes demeurent finalement les plus radicaux quant à cette approche puisqu'ils postulent une redéfinition du rôle de l'État sur plusieurs niveaux. Ils vont mettre en place des camps d'été et des écoles populaires afin de fournir une littéracie à la population quant aux oppressions du capitalisme. Léa Roback se rappelle la mission du PCC vis-à-vis de l'éducation des masses et des différentes manières qui étaient utilisées afin d'accomplir ce but :

Disons qu'ailleurs on enseignait la théorie économique comme on l'apprend dans les universités, celle de l'establishment, c'est-à-dire comment devenir de bons patrons, des administrateurs.

Comme je le disais tantôt, on m'a appris beaucoup de choses. Malheureusement, plusieurs militants du syndicat ont dit bon, moi j'en ai assez, je me suis sacrifié, là, je pense à moi. Allez donc ! On s'est jamais sacrifié ! On a appris des choses et qu'est-ce que c'est, le sacrifice ? C'est faire des choses à contrecœur. Mais on l'a fait de grand cœur, parce qu'on voulait, c'était intéressant comme tout. Ah ! Quelle éducation ! Et c'était le Parti communiste qui avait organisé les chômeurs, avec des militants comme Jean Paré, Lucien Dufour et d'autres. C'est Jean Paré qui a aidé, par après, à organiser la Canadair. Et sa femme !⁵⁹

Une variété d'actions est ainsi dépeinte par Roback comme étant entreprise par les communistes afin d'aider les ouvriers à constater leur oppression et à les préparer à la révolution prolétarienne. Sans avoir causé l'avènement d'une révolution, Roback souligne la contribution active des communistes à de nombreuses grèves afin d'améliorer les conditions de ces travailleurs. Tous ces exemples proviennent d'un élément dans l'idéologie léniniste qui dit que le parti se doit d'en être un de l'avant-garde⁶⁰. Cela implique autant l'utilisation de différents moyens de pression pour influencer la société et accompagner les travailleurs afin de leur donner les moyens de leur

⁵⁹ Nicole Lacelle, *op. cit.*, p. 142-146.

⁶⁰ V. I. Lenin, « What is to be Done? », dans Henry M. Christman, *Essential works of Lenin*. « *What is to be done?* » *And Other Writings*, Mineola, Dover Publication, 1987, p. 120-125.

libération face au capitalisme. Le PCC se mettait, malgré son intention, dans une relation paternaliste envers les ouvriers qui ne réalisaient pas encore comment ceux-ci étaient opprimés. Le parti devait les accompagner dans les grèves, mais également à l'extérieur du travail afin de les éveiller à la cause communiste. On voit la création de camps de jour, de clubs de sport et d'activités communautaires afin de créer un sentiment de filiation entre les travailleurs et ainsi encourager la solidarité⁶¹.

Les communistes redéfinissent ainsi le rôle de l'État en impliquant la logique d'un État ouvrier qui met en place le socialisme afin d'accomplir la première étape vers le communisme décrit par Marx⁶². Stanley Bréhaut Ryerson argumente en quoi ce changement de paradigme est fondamental puisque l'intervention de l'État n'aurait pas la même portée entre le système capitaliste et socialiste. Il explique comment le contrôle ouvrier et le socialisme favorisent une extension de la démocratie qui impliquerait une redéfinition de la société, mais également de l'économie même :

Canada has evolved a considerable measure of democracy from a combination of historical traditions and persistent struggles for reform. At the same time many democratic forms are devoid of or deficient in content. Today monopoly despotically seeks to limit and erode the content of our hard-won democratic rights. We stand for the enrichment and extension of democracy including its application in the achievement of workers' greater control in the productive process. Canadians must enjoy not only formal rights but also the possibility and opportunity to participate in the making of the decision that effect their own lives⁶³.

Pour les communistes, puisque le socialisme est une forme d'économie qui met entre les mains des travailleurs le contrôle des moyens de production, l'économie devient ainsi démocratique. Au lieu de revendiquer une plus grande part de l'État, les communistes favorisent la création d'une société où l'État partage une partie de ses pouvoirs avec des institutions et des groupes ayant été mis en

⁶¹ Robert Comeau et Bernard Dionne, « Une avant-garde rejetée », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *op. cit.*, p. 355-357.

⁶² Friedrich Engels et Karl Marx, « Manifesto of the Communist party », dans Karl Marx, *The Political Writing*, Londres, Verso, 2019, p. 34-35.

⁶³ Services des archives de l'UQAM, Fonds Stanley Bréhaut Ryerson, 27 P-630 : 02/4, « Outline for the party program », *Viewpoint*, vol. 4, no. 1, 1967, p. 5.

place par les ouvriers eux-mêmes. Ryerson et le PCC revendiquent alors la redéfinition radicale de ce qui implique d'organiser une économie en société⁶⁴.

D'un point de vue socio-économique, il est difficile d'élaborer des différences entre les acteurs puisqu'ils proposent de mettre en place un État-providence qui cherche à mettre l'économie entre les mains de l'État. Ces projets sont voulus comme une extension de la planification exercée par l'État libéral lors de la Seconde Guerre mondiale⁶⁵. Au niveau interprovincial, Chartrand a contribué avec le PSQ à imaginer un Canada donnant un pouvoir véritable aux provinces et à leurs citoyens⁶⁶. Casgrain et Bourgault se partageant entre la centralisation économique vers l'État fédéral et la séparation du Québec et sa souveraineté économique. Dans ce cas, nous sommes dans une conversation entre trois visions qui visent à redéfinir l'économie canadienne entre la centralisation, la séparation ou la coopération entre les provinces. Ces trois acteurs montrent comment le projet de planification économique pouvait être partagé entre plusieurs courants politiques de la gauche québécoise. Le désaccord demeurant quelles institutions devraient prendre en charge cette planification. Ryerson est plutôt de l'avis de changer de base économique afin de passer à autre chose qui permet de redonner un contrôle au travailleur sur l'échelle nationale, se rapprochant de l'opinion de Chartrand.

1.3. La répression de l'État

L'État peut incarner beaucoup de choses pour les militants et une facette qui ne peut être oubliée est son côté oppresseur. Pour les acteurs étudiés, la répression de l'État représente leur relation avec la police, son utilisation de la violence corporelle et ses tentatives d'infiltration des mouvements de gauche. Parmi tous les appareils d'État servant à limiter la progression des mouvements de gauche, la police possède une fonction de régulation sociale par le maintien de l'ordre, forçant les acteurs et actrices étudiés à entrer en opposition avec elle⁶⁷. Cette institution

⁶⁴ C'est justement ce qui est abordé par Marx et Lénine dans plusieurs de leurs œuvres. Pour eux, cela devrait mener à terme à la disparition progressive de l'État.

⁶⁵ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 281-282.

⁶⁶ François Saillant, *op. cit.*, p. 73.

⁶⁷ Alex S. Vitale, *The End of Policing*, New York, Verso, 2021, p. 39.

montre un aspect important du rôle punitif de l'État policier et de sa place comme agent de régulation sociale.

1.3.1. Les fondements de la répression policière

Une partie des acteurs aborde les fondements idéologiques de la police et l'utilisation de la répression au service de l'État. Il s'agit de Pierre Bourgault, Madeleine Parent et Stanley B. Ryerson. Ils donnent une analyse des structures qui permettraient d'expliquer les origines de sa brutalité, surtout dans le cas du Québec des années 1950 et 1960.

Le RIN remet en cause la violence policière. En effet, cette conviction est bien présente dans les éditions du journal *L'indépendance* entourant le voyage de la Reine Élisabeth II en 1964⁶⁸. Ce voyage cause l'un des rassemblements les plus importants du XX^e siècle québécois connu sous le nom du « samedi de la matraque » où plusieurs manifestants antimonarchistes et nationalistes se sont rassemblés afin de protester contre le système monarchiste et le statut de colonie du Québec⁶⁹. Les membres du RIN font partie de cette marche et ils racontent leur expérience avec les policiers. Le samedi 10 octobre, les manifestants ont été rencontrés par la police à chacun des points du trajet de la reine. Lors de ces rencontres, la police devint de plus en plus agressive et plusieurs manifestants sont arrêtés⁷⁰. Le parti publie un numéro spécial afin de dénoncer les excès de la police, mais également de célébrer une victoire face à l'injustice de la brutalité policière. Dans le numéro, il y a un article qui partage les témoignages de ceux qui ont vécu les abus des autorités policières. Un militant raconte son expérience de la manifestation comme étant : « [...] violence, brutalité, dureté, despotisme⁷¹ ». Plus loin, il décrit la ville de Québec comme « en état de siège contre une population froide, impassible et méfiante des temps d'occupation⁷². » Il y a également un article de Guy Pouliot, vice-président du parti, qui explique en quoi la police est un agent du

⁶⁸ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 195-196.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 197-198.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 199-200.

⁷¹ Marie-Jeanne Guité, « “Ces chiens, il faut les dompter !” Quatre entrevues — choc de Marie-Jeanne Guité », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, numéro spécial, octobre 1964, p. 2.

⁷² *Ibid.*

colonialisme au Québec. Plus précisément, il conclut un paragraphe où il cite Frantz Fanon qui explique que la violence policière en contexte colonial justifie la domination des colonisateurs sur les colonisés :

De telles conduites permettent ensuite aux représentants de la puissance coloniale de dire que ces hommes (c'est-à-dire, tous les colonisés, représentés cette fois par les policiers) ne sont pas raisonnables ni capables de s'administrer eux-mêmes. En conclusion, ce qu'il faut, c'est que les membres du R.I.N. s'emploient à désigner à l'opinion les vrais coupables. En 1966, nos adversaires, ce ne seront pas les policiers, mais Lesage et sa clique de la « Révolution tranquille »⁷³.

Ces militants ont un point de vue négatif de la police et du gouvernement Lesage qui est vu comme l'outil du pouvoir en place afin de maintenir le statu quo⁷⁴. Dans ce cas, les actions de la police sont rapportées par les manifestants pour montrer l'injustice qu'ils ont vécue et politiser cet enjeu de la violence policière. Pour le RIN, la répression de l'État doit être révélée afin d'attirer l'attention vers un projet politique émancipateur : l'indépendance et la décolonisation. Il est difficile de savoir si la police devrait encore exister sous un État dirigé par les rinistes, mais il est clair que ses actes de brutalités sont ouvertement dénoncés. Cependant, le RIN se concentre sur la répression en lien avec l'oppression du Québec, de par son statut de colonie par le Canada et la Grande-Bretagne. Quant à Pierre Bourgault, celui-ci est obligé par les forces de l'ordre à devoir annuler la manifestation officielle du parti pour protester contre la violence utilisée par la police⁷⁵. Malgré sa frustration vis-à-vis de la flagrante suppression de leur droit à la protestation, il estime que la violence prévue par la police pour réprimer la protestation non-violente est trop importante pour maintenir celle-ci⁷⁶. C'est pour cette raison que la critique de la répression de l'État apparaît lorsque la police outrepassa son rôle normal et qu'elle n'est pas punie par le gouvernement pour ses abus⁷⁷. Les rinistes considèrent qu'avec l'indépendance, la police perdrait son caractère

⁷³ Guy Pouliot, « Une police colonisée », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, numéro spécial, octobre 1964, p. 3.

⁷⁴ Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁵ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 197-198.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 198-199.

⁷⁷ Ce qui fait référence à ce qui peut être décrit comme la vision libérale de la police : la police sert principalement au maintien de la paix et de l'ordre et à arrêter les crimes. Voir Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 18.

répressif et deviendrait un simple outil de régulation sociale. Pour eux, c'est le colonialisme canadien qui explique cette grande brutalité qu'ils ont expérimentée et non la police en elle-même.

Madeleine Parent documente les tentatives de cassure de grève par la police et les différents moyens de pression employés par le patronat. Elle décrit une partie de ces méthodes utilisées par la police. Dans ce cas, Parent avait envoyé un message dans une station de radio locale afin de présenter les revendications des grévistes du textile à Valleyfield et à Montréal, lors de la grève de 1943 et 1944⁷⁸. Peu de temps après, les représentants de l'usine et des agents de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) sont rentrés dans la même station de radio en vue d'intimider les employés pour qu'ils leur fournissent une copie de la missive de Parent. L'objectif était de créer un contre-discours afin de court-circuiter la déclaration des travailleurs⁷⁹. Cet exemple montre ainsi comment la police travaille avec les patrons afin de préserver leurs avantages lors des grèves⁸⁰. Il s'agit d'une tentative de contrôler le discours autour de la grève à l'avantage du patron afin de forcer les ouvriers à retourner au travail le plus vite possible. Même en dehors des grèves, les syndicalistes remarquent comment l'État infiltre les différentes institutions des travailleurs. Parent décrit comment la GRC envoie des agents ou enrôle certains employés comme informateurs. Par exemple, Parent rapporte que lors des différentes grèves du textile à Valleyfield en 1946 et en 1952, la GRC tenta à plusieurs reprises d'infiltrer le syndicat⁸¹. L'objectif était alors de mieux prévenir l'éruption d'une éventuelle grève. Elle rapporte l'une de ces tentatives de recrutement qui ne se termina pas à l'avantage des agents gouvernementaux quand le travailleur leur répondit : « *Do you*

⁷⁸ Madeleine Parent, « Remembering Federal Police Surveillance in Quebec, 1940s–70 s », dans Dieter K. Buse, Gary Kinsman et Mercedes Steedman (dir.), *Whose national security? Canadian state surveillance and the creation of enemies*, Toronto, Between the lines, 2000, p. 237.

⁷⁹ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/A3-25 : *Undated notes for writings and speeches*, circa 1960-2006, Notes non datés sur les interventions policières, approx. 2000, p. 5.

⁸⁰ Les syndicalistes tentent de négocier pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires qui vont nécessairement mener à une baisse de profit pour les patrons. C'est ce que nous pouvons expliquer par la *plus-value* de la valeur travail qui permet aux capitalistes de faire du profit par l'exploitation de travailleurs. Afin d'éviter cette perte de capital, le patronat profite de la collaboration de la police afin de réprimer le mouvement syndical au sein de l'usine. Voir Hadas Thier, *op. cit.*, p. 33 ; Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 18.

⁸¹ Madeleine Parent, *op. cit.*, p. 239-240.

*mean, mister, that every morning when I look in the mirror to stare, I'll be asking myself : What kind of a dog are you*⁸²? »

Cela n'aboutit pas toujours à un refus et les agents réussissent parfois leur coup. Elle décrit l'infiltration d'un agent de la Central Intelligence Agency (CIA) dans le syndicat des travailleurs du moulin et de l'électricité de Montréal et de Valleyfield autour de 1945⁸³. Après une vérification de son historique, celui-ci était non seulement un ancien agent de la CIA, mais aussi un ancien adhérent du grand syndicat américain, l'*American Federation of Labor – Congress of Industrial Organizations* (AFL-CIO)⁸⁴. En effet, les syndicats américains étaient vulnérables à l'infiltration policière⁸⁵ et une partie des membres des syndicats canadiens ont tenté de créer leur propre institution afin de défendre les intérêts spécifiques à la classe ouvrière du Canada⁸⁶. Parent fait partie de ce processus lorsqu'elle participe à la fondation du Congrès du travail du Canada en 1956 où le Congrès des métiers et du travail et le Congrès canadien du travail fusionnent afin de former une association assez grande pour remplacer les vieilles structures syndicales canadiennes qui étaient dépendantes des organisations américaines⁸⁷.

Ces différents témoignages montrent que l'État possède deux côtés répressifs : un qui est visible et violent, l'autre qui est subtil et subversif : Parent montre que la police est fondamentalement subversive et violente. Contrairement à la perception des rinistes pour qui les défauts de la police sont attribuables à l'État colonial, Parent affirme au contraire que la violence et la répression

⁸² Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/A3-25 : *Undated notes for writings and speeches*, circa 1960-2006, Notes non datées sur les interventions policières, approx. 2000, p. 10.

⁸³ Madeleine Parent, *op. cit.*, p. 241-242.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 15-16.

⁸⁵ L'AFL-CIO est le plus grand syndicat américain et a été pendant longtemps influencé par les communistes américains. Le Maccarthysme du début de la Guerre froide marqua la chute de plusieurs individus associés aux communismes et l'infiltration de l'organisation par de nombreux agents américain appartenant au FBI ou à la CIA afin de surveiller les travailleurs syndiqués. Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 67.

⁸⁶ John A. Dickinson et Brian Young, *op. cit.*, p. 366-367.

⁸⁷ Jean-Claude Bernatchez, « L'histoire du syndicalisme au Québec », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol. 20, no. 20, juillet 2022, p. 13. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/280/3/8542/1/610637/8/O0004366908_HISTOIRE_DU_SYNDICALISME_AU_QU_BEC.pdf (Consulté le 12 décembre 2022).

policière sont présentes en dehors de cette structure. La surveillance et la répression des mouvements de gauche sont au fondement de la violence policière afin de servir d'agent de régulation sociale.

L'analyse de Stanley Bréhaut Ryerson vient soutenir la vision de Parent puisqu'il considère l'État comme agent direct de la bourgeoisie qui cherche à préserver son pouvoir ; la police agissant ainsi comme l'exécuteur de la justice capitaliste⁸⁸. Dans le contexte canadien, les structures politiques sont fondées sur des bases coloniales afin de faciliter le contrôle des populations conquises (francophones et autochtones). Ryerson traite de cette question dans son ouvrage *Capitalisme et Confédération*⁸⁹ en montrant comment le système politique était dominé par le gouverneur suivant l'Acte constitutionnel de 1791 :

L'administration allait être désignée par le gouverneur de la colonie, envers qui elle serait exclusivement responsable, sans qu'il soit tenu compte de la composition ni des désirs de l'Assemblée. Quant aux mesures législatives et aux autres décisions adoptées par l'Assemblée, elles devaient être soumises à l'approbation des conseils exécutifs et législatifs dont les membres n'étaient pas élus. Selon les juristes de la couronne, il était normal qu'il en soit ainsi, car si l'on avait donné à une assemblée coloniale les pouvoirs d'un parlement, on aurait accordé à des organismes subordonnés toute la puissance d'un pouvoir suprême. [...]. Pourtant, dans l'optique de la métropole et de ses agents dans les colonies, le système était logique. Le gouverneur administrait la colonie pour le compte des autorités impériales. Pour exercer ses fonctions, il nommait un conseil exécutif dont il aurait tout lieu d'être satisfait. En même temps, pour satisfaire aux pressions populaires, il fallait une assemblée électorale, mais le gouvernement colonial ne serait pas responsable envers elle : il ne devrait de comptes qu'à Londres⁹⁰.

⁸⁸ Ce constat est à la base de l'idéologie du Parti Communiste du Canada qui se réclame du marxisme-léninisme. Il est plausible de penser que ce constat est partagé par la majorité de ses membres, incluant Ryerson et Roback. Surtout que depuis sa naissance jusqu'à l'affaire Gouzenko en 1945, le PCC a toujours été la cible de la police. Voir V. I. Lenin, *State and Revolution*, CreateSpace Independent Publishing, 2014 (1917), p. 8-9; Bernard Dionne et Robert Comeau, « Introduction », dans Bernard Dionne et Robert Comeau (dir.), *op. cit.*, p. 19-47 ; Merrily Weisbord, *The Strangest Dream. Canadian Communists, the Spy Trials, and the Cold War*, Montréal, Vehicule Press, 2022 (1983), p. 249-278.

⁸⁹ L'édition de 1978 traduite en français par André D'Allemagne montre la perméabilité des thèses de Ryerson sur la confédération canadienne sur l'ensemble du mouvement séparatiste. La maison d'édition, Parti Pris, se réclamait ouvertement du marxisme-léninisme et prônait l'indépendance du Québec.

⁹⁰ Stanley Bréhaut Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1978 (1968), p. 36.

Le pouvoir colonial organise le système politique de la colonie dès la conquête afin de permettre aux Britanniques de maintenir leur contrôle dans une logique impérialiste et colonialiste. Cette dynamique change avec l'arrivée des loyalistes qui demandent un organe politique représentatif. La Grande-Bretagne, déjà traumatisée par la Révolution américaine et la possibilité d'une autre révolte au Canada, s'assure que si une assemblée est mise en place, elle aurait une fonction symbolique. Afin de reprendre la dictature parlementaire, Ryerson cherche à faire comprendre en quoi les racines du système démocratique canadien cherchent à en faire une prison afin de limiter le pouvoir du peuple et de continuer à extraire le plus de matière première de la colonie. Malgré des révoltes brutalement réprimées par la couronne britannique, l'État sert de premier rempart face aux ambitions d'une population vue comme trop immature afin de manier son propre destin⁹¹. Bien entendu, le système a changé depuis 1791, mais les différentes structures ont été modifiées afin de maintenir leur rôle initial d'emprise sur la société canadienne-française⁹². Ryerson met l'accent sur cette période afin de montrer en quoi les bases de notre démocratie sont fondées sur un État de surveillance. De nombreux autres chercheurs ont ainsi pu étendre la piste lancée par Ryerson en analysant les différents aspects répressifs de l'État canadien⁹³.

Nous voyons ainsi que la gauche partage une même conception de la violence de la police, mais que le fondement n'est pas le même. Bourgault et les membres du RIN interprètent cette violence comme une manifestation du pouvoir colonial et estiment que c'est grâce à la décolonisation que

⁹¹ Pour Ryerson, les rébellions de 1837 et 1838 sont à la base de l'histoire de la démocratie canadienne. Elles représentent la première et unique tentative, selon lui, de mise en place d'une démocratie bourgeoise par le bas au pays. Voir André Lévesque, « Les années de formation du militant », dans Robert Comeau et Robert Tremblay (dir.), *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Montréal, Les Éditions Vents d'Ouest inc., 1992, p. 29-32.

⁹² John A. Dickinson et Brian Young, *op. cit.*, p. 192-202.

⁹³ Pour lire sur la structure et les incertitudes du confédéralisme canadien à son origine : J. M. S. Careless, *Canada : A story of Challenge*, Toronto, Macmillan of Canada, p. 253-264. Pour lire sur la lutte menée sur les nations autochtones de l'ouest : Shiri Pasternak, « Canada is a bad company. Police as Colonial Mercenaries for State and Capital », dans Shiri Pasternak et al. (dir.), *Disarm, Defund, Dismantle. Police Abolition in Canada*, Toronto, Between the lines, 2022, p. 66-73; Robert Bothwell, *The Penguin History of Canada*, Toronto, Penguin Canada, 2006, p. 228-232. Pour lire sur l'oppression des mouvements ouvriers par la police au Québec : Defund the Police Coalition, « A 400-Year Struggle against Policing in Montreal », dans Shiri Pasternak et al. (dir.), *op. cit.*, p. 34-41.

le problème de la violence peut être réglé. Cette vision des fondements de la violence policière n'est pas invalidée par les autres interprétations, mais plutôt rectifiées. Ryerson montre que bien que la violence provienne de la structure coloniale, ce n'est pas la première raison qui l'explique. Pour lui, celle-ci provient du besoin des bourgeois de devoir contrôler la classe ouvrière et les populations colonisées par les Britanniques. Donc, pour lui, l'indépendance du Québec ne réglerait rien puisque c'est la faute au capitalisme si la police a un caractère violent. Parent vient confirmer par son expérience la thèse de Ryerson en dénonçant tous les moyens, directs ou indirects, qui permettent à la police de contrecarrer les initiatives syndicales. L'infiltration de ceux-ci par des agents américains étant un problème récurrent et qui explique même sa volonté de fonder des syndicats locaux.

1.3.2. Le rôle de la police

Les autres militants et militantes, Thérèse Casgrain, Michel Chartrand et Léa Roback, traitent plutôt du rôle que la police devait prendre au sein de la société. Celui-ci est changeant tout dépendamment des orientations idéologiques de ceux-ci.

Thérèse Casgrain participe à de nombreuses manifestations pacifiques, mais est rarement arrêtée, mis à part une fois à Paris⁹⁴. Lors d'un rassemblement contre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1965 à Paris, suivant une conférence en Israël, Casgrain se joint à la manifestation contre un sommet de l'OTAN à Paris, suivant ici ses principes pacifistes. Nous devons tout de même contextualiser que la police tel que décrit dans l'extrait provient d'un même modèle hérité de l'Occident et qui se généralise dans ses colonies, incluant le Canada et le Québec⁹⁵. Elle décrit ainsi son expérience dans son autobiographie *A Women in a Man's World* :

We wanted to present a petition to the committee of the defence ministers of NATO opposing the proliferation of nuclear weapon, and decided to go to the organization's headquarters at about one o'clock in the afternoon, hoping to meet with either the

⁹⁴ Nicole Forget, *Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles*, Montréal, Fides, 2013, p. 366.

⁹⁵ Pour lire sur le rôle de la police dans le monde francophone : Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 2004 (1975), p. 282-290. Pour lire sur le rôle de la police dans le monde anglophone : Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 31-54.

Secretary General, Monteo Brasio, or the representatives of our respective countries. Just as we were about to show our credentials we were informed that only one of us would be admitted. [...]. These preparations proved futile, however, for a few minutes later, to our amazement, a paddy wagon drew up and we were forced unresisting to get in and be carried off to jail. Our “weapons” – that is, our mirrors and nail-files – were removed from our purses; each of us was interrogated separately and then we were locked in a cell without heat, water, or food. We passed the time signing and writing reports. At about five-thirty we were released with the warning that all assembly at NATO headquarters was prohibited and that at the next offense we would be expelled from the country and forbidden to return. That evening almost two thousand delegates gathered in the *Salle de la Mutualité* to give an account of their experiences⁹⁶.

Cette expérience avec la police française, décrite par Casgrain, montre comment cette institution est utilisée pour limiter le droit de manifester. Ces protestataires exercent leur droit à la manifestation et pratiquent la non-violence afin de pouvoir se faire entendre face aux différents ministres de la Défense. La police est envoyée pour les arrêter avant même que les manifestants puissent faire entendre leurs revendications au comité de l’OTAN. Casgrain préfère se concentrer sur la résilience des manifestantes et comment elles ont été capables de résister à la pression exercée par les policiers. Bien que selon sa propre description, l’intervention de la police brimait le droit à la liberté d’expression, elle montre le manque de volonté de l’OTAN ainsi que la méthode violente utilisée par les policiers en vue de faire parler les manifestantes. Elle en ressort quand même convaincue que cette expérience renforça le sentiment de militantisme des militantes affectées⁹⁷. Comme la position de Casgrain le montre, la répression policière peut être critiquée, décriée, limitée, contrôlée, moquée même, mais jamais remise en question puisqu’elle sert un rôle fondamental de régulation sociale pour les réformistes⁹⁸.

Quant à Michel Chartrand, il montre que l’État utilise une variété de méthodes afin d’opprimer les ouvriers, mais que c’est sa nature même qui entraîne cette répression. Le mouvement syndicaliste a toutefois expérimenté toutes les facettes de la répression policière, et non pas seulement lors des manifestations⁹⁹. Chartrand traite de cette question lorsqu’il participe à la grève d’Asbestos du côté

⁹⁶ Thérèse F. Casgrain, *op. cit.*, p. 166.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁸ Alex S. Vitale, *op. cit.*, p. 18-19.

⁹⁹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op. cit.*, p. 314-315.

des mineurs afin de les aider à obtenir de meilleures conditions¹⁰⁰. Il est témoin de la répression de la police envoyée par Duplessis dans l'intention de forcer les mineurs à revenir travailler dans un environnement dangereux, autant au niveau des conditions de travail qu'au niveau de la santé¹⁰¹. C'est pendant cette grève que Chartrand se radicalise en faveur des travailleurs en organisant des rencontres clandestines pour construire un réseau de résistance et de solidarité entre les travailleurs¹⁰². Il voit aussi l'utilisation de salariés temporaires afin de remplacer les grévistes et de les décourager en montrant qu'ils étaient interchangeables pour le patron. Toutes ces différentes tactiques ont ainsi témoigné comment les patrons et l'État étaient unis dans leur lutte face aux revendications des ouvriers. Il décrit des expériences similaires en lien avec l'infiltration de la police dans les mouvements ouvriers lors de son travail au sein de la CTCC et de la CSN¹⁰³. Il quitte la CTCC en 1959 à cause du manque de dénonciation du capitalisme et de la brutalité policière¹⁰⁴. Chartrand voit l'organisation trop proche du pouvoir en place pour réellement faire une différence, expliquant son départ. Néanmoins, il continue pendant les années 1960 à militer dans plusieurs autres manifestations et à s'impliquer au travers de son travail en temps qu'imprimeur¹⁰⁵. Il vit un épisode de brutalité policière à Trois-Rivières en 1963 après avoir distribué des tracts d'informations sur Cuba, alors qu'il est arrêté pour distribution illégale de tracts incitant la population à rejoindre une manifestation¹⁰⁶. L'altercation montre que Chartrand ne voit pas la police comme représentant de la paix, mais de l'ordre en place.

Les communistes considèrent la répression de l'État comme un moyen de consolidation de la domination de la classe capitaliste sur la classe des travailleurs affectant toutes les sphères de la société¹⁰⁷. C'est ce qui fait qu'ils ont une vision similaire du rôle de la police quant à son illégitimité. Afin de prendre l'exemple de la lutte pour le droit à l'avortement, Léa Roback a aidé des femmes à obtenir des services médicaux clandestins à cause du statut illégal de la procédure et

¹⁰⁰ Fernand Foisy, *op. cit.*, p. 124.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 130-131.

¹⁰² *Ibid.*, p. 133-135.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 218.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 202-203.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 205-207.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 209-210.

¹⁰⁷ Ellen Meiksins Woods, *The Origin of Capitalism. A longer view*, New York, Verso, 2002, p. 62-63.

des différentes cliniques illégales la pratiquant. La police ne devait pas être mise au courant, malgré les risques pouvant exposer les femmes demandant ces services. Le risque de sa découverte par les forces de l'ordre s'avérait plus grand que la clandestinité pour Roback¹⁰⁸. Ainsi, pour les communistes, la police et l'État sont des structures renforçant le pouvoir de la classe capitaliste. Travailler de concert avec elle ou essayer de faire appel à sa bonne conscience ne résoudra pas le problème.

C'est ce qui nous permet de savoir que la gauche au Québec conçoit le rôle de la police comme une institution généralement violente. Il existe un courant qui appuie celle-ci comme une force de maintien de la paix sociale, mais nous constatons qu'une majorité de nos acteurs voient celle-ci comme une institution violente qui réprime les travailleurs et les gens désavantagés. Chartrand comme Roback voient la police comme une force nuisible face aux revendications ouvrières et féministes. Elle représente le pouvoir et sert à le maintenir, à défaut de servir la paix sociale. Casgrain représente une minorité dans ce cas, puisqu'elle ne remet pas en cause le rôle de gardien de la paix que la police s'attribue, malgré les circonstances de son interaction avec elle. C'est ce qui peut nous amener à voir qu'une partie du mouvement défend la vision libérale de la police, malgré son désir de bâtir un monde meilleur.

Finalement, une majorité des acteurs et actrices voient la répression de l'État et la police comme une chose à combattre puisqu'elle brime leur désir de changement. Nous avons constaté qu'une majorité voit la police comme un instrument de l'État capitaliste afin de contrer les ambitions des travailleurs, que ce soit par la violence ou l'infiltration. Ce n'est qu'une minorité qui la voit comme le gardien de la paix et de l'ordre civil. Néanmoins, la violence policière et la répression sont des sujets que les militants et militantes contestent à l'unisson.

¹⁰⁸ Nicole Lacelle, *Entretiens avec Madeleine Parent et Léa Roback*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, p. 156.

Conclusion

La conception du rôle de l'État est ainsi un aspect très important pour les militants de gauche du Québec. Concernant les droits socio-économiques, les sociodémocrates sont portés à les présenter comme étant fondamentaux afin de protéger les travailleurs des abus du système capitaliste. C'est ce qui fait que pour eux, il s'agit de leur principal moyen de protection pour les travailleurs et que les autres formes de luttes servent uniquement à garantir ces droits. Puisque le système politique est pour eux impartial et permet de représenter une vraie démocratie, ils vont également miser sur le système électoral afin de garantir ces droits. Les syndicalistes sont plutôt d'avis que ces droits sont importants afin de protéger les travailleurs, mais vont plutôt prioriser la lutte syndicale afin de garantir ces droits, de les étendre et de s'assurer qu'ils ne disparaissent pas. Ils pensent d'ailleurs que des changements en profondeur seraient mieux à long terme afin de régler ces inégalités. Les communistes sont plutôt dans le rejet de l'ordre actuel amenant ces inégalités puisqu'en instaurant le socialisme, ils cherchent à éradiquer ces inégalités en éliminant leur source. Pourtant, ils comprennent que la révolution n'arrivera pas immédiatement et vont ainsi promouvoir les droits socio-économiques comme une solution imparfaite aux inégalités causées par le capitalisme.

Pour l'interventionnisme économique, les acteurs sont tous d'accord pour une forte présence de l'État afin d'exercer une redistribution économique. La nuance se maintient dans l'organisation de l'économie qui implique certaines perceptions divergentes. Les réformistes et les syndicalistes présentent différentes manières de réorganiser l'économie capitaliste afin de mettre un peu plus de pouvoirs entre les mains des citoyens, qui en temps normal ont très peu de contrôle sur celle-ci. Il existe des distinctions quant à savoir quel palier de gouvernement doit avoir plus de contrôle sur l'économie. Ceux qui divergent le plus sont les communistes qui voient plutôt l'État libéral comme étant fondamentalement contre les intérêts des travailleurs et qui demandent d'instaurer le socialisme afin de mettre en place une redistribution économique qui sert leurs intérêts. Cependant, le point partagé par tous les militants est que cette intervention économique se permette de redistribuer la richesse et servir la population.

Enfin, pour la répression de l'État, la majorité des militants sont d'accord pour dire que l'État, au travers de la police et de ses différentes institutions, exerce une répression sur les luttes des travailleurs et cherche à saboter les efforts de ceux-ci. Seule Casgrain ne semblait pas partager ce sentiment, indiquant plutôt que cette répression est une exception et non la règle quant aux agissements de l'État. Bourgault et le RIN attribuent quant à eux cette oppression au caractère colonial du Québec et aux perturbations que les nationalistes exercent sur le statu quo canadien. Les syndicalistes et les communistes sont conscients que l'État et la police collaborent avec les patrons dans l'exercice de cette répression, mais les syndicalistes préfèrent intervenir dans le système capitaliste actuel afin d'atténuer les maux des travailleurs, alors que les communistes veulent changer de système économique afin de mettre la balance du côté des ouvriers. Nous voyons ici que les militants de gauche, malgré certaines nuances et divergences idéologiques, partagent une vision d'un État, canadien ou québécois, devant aider ses citoyens, qu'il soit indépendantiste, libéral, providence ou bien prolétaire.

CHAPITRE II

« IL N'Y AURA PLUS DE MISÈRE » : LES DIFFÉRENTES CONCEPTIONS DE LA DÉMOCRATIE

La démocratie canadienne a vécu un processus d'élargissement des droits démocratiques provenant des interactions et des confrontations entre les différents groupes de pression. Que ce soit les politiciens réformistes du XIX^e siècle, les groupes de suffragistes des années 1910 et 1920 ou encore les travailleurs lors du milieu des années 1930 et 1940, chacun d'entre eux aura fait valoir leurs intérêts respectifs. Parmi eux, les militants de gauche que nous étudions ont également cherché à faire valoir leurs propres visions de la démocratie afin de transformer celle-ci en un système plus proche de leurs propres idéaux. Ce faisant, nous analyserons d'abord leur conception de la liberté et ensuite celle de l'essence de la démocratie. Tous ces éléments nous permettront de mieux comprendre leurs points de vue sur leurs visions de la démocratie et comment la démocratie devrait changer ou non.

2.1. La liberté sous toutes ses formes

La liberté est l'une des valeurs démocratiques qui peut être qualifiées de fondamentales, et est associée au libéralisme la plupart du temps. Pour l'historienne Fernande Roy, la liberté selon l'idéologie libérale est liée à l'individu puisque celle-ci est profondément associée au droit individuel. Le droit à la propriété privée, à la liberté de parole et de religion et à la libre concurrence sont des exemples de principes libéraux. Ceux-ci sont profondément ancrés dans l'individualisme et cherchent à empêcher la coercition d'entités politiques supérieures à l'individu. Le libéralisme, pour Fernande Roy, est intimement associé au capitalisme et à la liberté économique des bourgeois¹. Ian McKay l'a plutôt analysé à travers le prisme de l'ordre libéral, qui représente une force du statu quo au Canada. Le pays, selon lui, a été fondé sur les bases du libéralisme classique du XIX^e siècle. À cause de cet ordre libéral, l'entièreté des structures est ainsi concentrée afin

¹ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal express », 1993, p. 94-95.

d'affirmer le pouvoir de l'individu possédant face aux menaces coercitives de l'État et des autres couches de la population poussant des projets de société illibéraux². McKay précise que le citoyen par défaut est associé au bourgeois et à celui qui possède sa propre liberté, signifiant que ce pouvoir est utilisé afin de diminuer le pouvoir du « petit peuple »³. Ce raisonnement est souvent utilisé dans les débuts de la démocratie pendant la période moderne⁴. Ce que McKay va également expliquer est que pour devenir dominant, le libéralisme doit se battre contre d'autres projets de société illibéral, plus spécifiquement les sociétés autochtones⁵.

C'est ainsi que la liberté libérale est le marqueur de comparaison utilisé afin de pouvoir lier les différentes conceptions de la liberté et mesurer la radicalité des acteurs et actrices. C'est ici que le concept de liberté négative et positive nous permet de mieux décrire la vision libérale du concept. Dans son ouvrage *Four Essay on Liberty*, il s'y trouve un chapitre intitulé « Two Concepts of Liberty » où Isaiah Berlin décrit deux concepts qui sont pour lui à l'opposé l'un de l'autre. La liberté négative représente l'absence d'entrave et de coercitions sur les individus et a été principalement élaborée par les philosophes des Lumières au XVIII^e siècle⁶. La liberté positive représente plutôt la capacité d'accomplir quelque chose et l'extension des libertés offertes aux individus⁷. Ce faisant la liberté libérale est donc associée à une conception négative de la liberté. Nous verrons ainsi que les acteurs de gauche étudiés dans ce mémoire utilisent la liberté positive à différents degrés en opposition à la conception négative associée au statu quo qu'ils essaient de changer.

² Ian McKay, « The liberal order framework », *The Canadian Historical Review*, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 628-630.

³ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*, Toronto, *Between the lines*, coll. « *Provocation* », p. 59.

⁴ Francis Dupuis-Déri montre comment le terme démocratie est souvent utilisé de manière péjorative puisque désignant le pouvoir de la plèbe. Il est plus largement adopté lorsque conjugué avec l'État de droit afin de permettre aux bourgeois d'allier leur cause à celle du Tiers État dans le contexte des révolutions de la fin du XVIII^e siècle. Voir Francis Dupuis-Déri, *Démocratie. Histoire d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, p. 83-91.

⁵ Ian McKay, *loc. cit.*, p. 636-637.

⁶ Isaiah Berlin, « Two Concepts of Liberty », dans *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, p. 120-125. Pour des exemples de nom, voir la note de bas de page 68 à la page 37.

⁷ *Ibid.*, p. 125-127.

Dans cette section, nous nous attarderons sur trois aspects de la liberté mis de l'avant par les acteurs et actrices : leur attachement à la liberté sous le libéralisme, leur vision quant à la liberté dans les structures démocratiques, et enfin leurs perspectives quant au côté moral de l'émancipation des individus. Nous chercherons alors à dévoiler les liens qui unissent les acteurs et actrices étudiés sur la question de la liberté en démocratie.

2.1.1. Nuancer le consensus libéral

Lorsque nous traitons du consensus libéral, nous parlons ainsi de la liberté sous le libéralisme. Une liberté qui est centrée autour des individus, de l'égalité de ceux-ci et de leurs propriétés, tel que définie par Isaiah Berlin, Fernande Roy et Ian McKay. Celle-ci est contesté par les acteurs et actrices étudiés qui sont de gauche et revendiquent des changements afin d'atteindre leurs buts politiques. Néanmoins, jusqu'où sont-ils prêts à aller pour les atteindre ? Cette section cherche à montrer que certains acteurs, malgré des opinions divergentes, sont tous d'accord pour conserver l'ensemble ou une partie de la liberté défendue sous le statu quo afin de la nuancer. C'est notamment le cas de Thérèse Casgrain, Michel Chartrand et Stanley Bréhaut Ryerson.

De tous les acteurs, Thérèse Casgrain se rapproche le plus de la définition courante de la liberté libérale. Elle considère pendant longtemps que pour accomplir les changements qu'elle souhaite, elle doit participer au système parlementaire canadien. L'un des meilleurs exemples est sa participation au mouvement des suffragettes dans les années 1920 à 1940. Cet extrait d'un journal anglophone d'origine et de date inconnue montre que ce n'est pas la première fois qu'elle tente de faire adopter une loi qui donne le droit de vote aux femmes. Nous pouvons quand même déterminer que celui-ci doit avoir été écrit entre 1923 et 1940 :

Mme. Casgrain said the women's suffrage bill would be brought down in the Quebec legislature on St. Patrick's Day, March 17, by G. J. Belanger, Union Nationale member for Dorion and the better the day the better the deed. It will be the bill's 13th appearance before the Legislature. Twelve times it has been rejected. In only two sessions since

1923 has it failed to appear. Last year Quebec's women sought the vote in provincial elections through an amendment to the Electoral Act. It failed⁸.

Ce qui ressort de cet extrait est la patience et la détermination d'atteindre leur objectif politique à long terme. Puisqu'à ses yeux, le système politique n'est pas fondamentalement dysfonctionnel, le parlement sert à défendre les droits des individus et se doit de permettre aux différents groupes marginalisés les mêmes droits qu'aux citoyens masculins. Nous pouvons considérer que Casgrain, dans cette volonté d'étendre le suffrage, propose une extension de la liberté négative à une partie de la population marginalisée. Cela signifie que Casgrain ne remet pas en cause la nature même du système parlementaire qui doit être respectée afin de rendre légitime ce changement. Ce respect envers une institution à l'origine même de l'inégalité de genre⁹ est représenté par la ténacité des manifestantes qui sont revenues 13 fois selon l'article afin de faire passer la loi leur permettant le droit de vote provincial. L'adoption du projet de loi permettant le droit de vote est en 1940¹⁰. La position de Casgrain est malgré tout réformiste puisqu'elle préconise des réformes successives pour obtenir différentes avancées politiques.

Michel Chartrand a une conception similaire lorsqu'il rejoint le Parti social-démocratique du Canada. Il défend la question nationale du Québec au sein d'un parti majoritairement fédéraliste et centralisateur¹¹. C'est ce qui cause une scission entre sa faction et le reste du parti, peu de temps après la fondation du Nouveau parti démocratique (NPD), car il reproche au parti de ne plus représenter les intérêts du Québec et de ne pas être assez radical¹². Cette volonté d'être un parti des

⁸ Bibliothèque et archive Canada, Fonds d'archive Thérèse Casgrain, MG32-C25, Vol. 9 : Coupure de presse 1940-1974, article de journal.

⁹ Le parlement aura servi de blocage sur de nombreux enjeux touchant les femmes. Voir Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 123-149.

¹⁰ Le processus pour l'obtention du droit de vote des femmes au Québec fût une longue entreprise qui demanda beaucoup de persévérance et de patience de la part des militantes, incluant Thérèse Casgrain. C'est sous le gouvernement libéral d'Adélard Godbout que le droit de vote est voté en chambre. Pour en savoir plus, voir Denyse Baillargeon, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2019, p. 125-166.

¹¹ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1999, p. 208.

¹² André Lamoureux, *Le NPD et le Québec. 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, p. 87-90.

travailleurs québécois est présente dans les premières pages de la constitution du Parti socialiste du Québec (PSQ) de 1963 :

Il est essentiel que l'État du Québec se donne une constitution. Celle-ci sera rédigée en fonction des aspirations de la nation. L'État du Québec possèdera tous les pouvoirs essentiels à l'épanouissement culturel, social, économique et politique de sa population, ainsi que tous les organes gouvernementaux nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs.

La constitution québécoise comprendra une charte des droits de l'homme inspirée de la Déclaration universelle et adaptée aux besoins du milieu. Elle veillera à ce que tous les citoyens jouissent de droits égaux, particulièrement dans les domaines économique et social¹³.

Le PSQ est un parti nationaliste, mais contrairement au Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), c'est un parti qui soutient ouvertement l'application du socialisme par une conception positive de la liberté. Cette vision est proche de ce que Marx appelle le parti travailliste qui cherche à former un parti ouvrier pour et par les travailleurs¹⁴. Le parti cherche à élargir les domaines de liberté pour les citoyens et à permettre leur plein épanouissement. Un État qui doit intervenir afin d'assurer l'épanouissement de sa population est l'objectif du PSQ et correspond à la conception positive. Il faut toutefois nuancer cette perspective puisque l'attachement à la liberté négative est présente par la volonté d'inclure une charte des droits de l'homme, comme Casgrain. Celle-ci représente la volonté de préserver une certaine forme de droit négatif afin de limiter la coercition d'une entité sur les individus. Il existe un mélange idéologique dans ce que les syndicalistes tentent d'accomplir afin de lier les deux concepts pour ainsi mieux servir et libérer les travailleurs québécois des entraves du capitalisme.

Quant à lui, Stanley Bréhaut Ryerson est plutôt de l'avis que toute société doit traverser l'étape du socialisme, signifiant une période de transition où les structures sont remaniées afin de servir les

¹³ Bibliothèque et Archive Nationale du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839-S5-D9, Retranscription du premier congrès du Parti socialiste du Québec, novembre 1963, p. 1.

¹⁴ Voir Karl Marx, « Critique of the Gotha programme », dans Karl Marx, *The Political Writing*, New York, Verso, 2019, p. 1023-1043 et V. I. Lénine, « State and Revolution », dans Henry M. Christman, *Essential Works of Lenin*, New York, Dover Publication, 1987, p. 278-378.

intérêts du prolétariat¹⁵. On peut le remarquer dans l'un de ses discours livrés en 1963. Celui-ci explique que cette transition n'aurait pas pour objectif de tout éliminer, mais viserait plutôt à garder ce qui pourrait servir pour la future société socialiste :

Our party, for exemple, is committed by its program to the defense of the democratic institution of the country – universal suffrage, the elective principle, parliamentary representation, a federal state structure and free association of the two nations, French and English-Canadian – and to their broadening, extension, enrichment through further democratisation¹⁶.

Nous remarquons que Ryerson décrit certains éléments de base de la démocratie canadienne afin d'expliquer que le socialisme n'implique pas de raser complètement l'ancien statu quo. Pour les communistes, la liberté ne se limite pas aux individus et à la capacité d'empêcher la censure de l'État ; son utilisation doit plutôt servir à créer une société égalitaire. Cette refondation montre les limites du projet révolutionnaire puisque comme les réformistes, les communistes ont de la difficulté à renier complètement l'ordre libéral, en particulier les structures politiques libérales qui devront servir à établir un nouvel ordre socio-économique au bénéfice des travailleurs¹⁷ en attente de leur éventuel remplacement.

Trois acteurs étudiés considèrent donc que la liberté, telle que conceptualisée par le libéralisme, mérite d'être conservée. Que ce soit en tout, comme Casgrain, ou en partie comme Chartrand ou Ryerson, il persiste au sein de la gauche une vision qui refuse de se détacher complètement du statu quo libéral et de la liberté négative. Comme McKay le mentionne, l'ordre libéral a considérablement influencé l'entièreté des militants politiques canadiens, incluant les militants de gauche. Nous remarquons tout de même une certaine nuance puisque certains souhaitent

¹⁵ Jim Stanford, *Petit cours d'autodéfense en économie. L'ABC du capitalisme*, Montréal, Lux éditeur, 2016, p. 625-651.

¹⁶Archives UQAM, Fond d'archive Stanley Bréhaut Ryerson, 027P-630 : 02/3, Discours prononcé par M. Ryerson lors de l'évènement : *Communist and Democracy, International exchange of Vienna and Praha*, 23-26 janvier 1963, « Freedom – Illusory and Real: Society and Individual Freedom in the Present Ideological Struggle », p. 6-7.

¹⁷ Ian McKay, *loc. cit.*, p. 643-644.

complètement s'en débarrasser sur le long terme alors qu'ils reconnaissent sa nécessité à court terme.

2.1.2. La liberté des structures démocratiques

Les structures démocratiques d'une société vont souvent refléter la conception de la liberté qui y est promue. Le système parlementaire canadien, d'inspiration britannique, n'échappe pas à cette constatation et les différents acteurs et actrices de la gauche ont ainsi élaboré de nombreuses réflexions à leur sujet. Ils veulent imaginer le concept de la liberté selon leur propre vision de la liberté institutionnelle. Afin de mieux comprendre leurs visions, nous nous pencherons sur Pierre Bourgault, Madeleine Parent et Stanley Bréhaut Ryerson.

Pierre Bourgault possède une vision de la liberté influencée par le nationalisme et le séparatisme. La position du RIN reste nuancée puisque le mouvement est composé d'éléments modérés et révolutionnaires¹⁸. Cela a joué un rôle sur sa pensée, surtout quand il s'est lancé à la présidence du parti en 1964¹⁹. Nous précisons tout de même que le RIN propose un projet révolutionnaire en désirant l'indépendance et l'autonomie du Québec. Malgré cela, la liberté conceptualisée avec cet objectif se révèle également respectueuse du statu quo libéral et ne désire pas le remettre en cause. Dans l'un de ses textes produits au début des attentats du Front de libération du Québec (FLQ) en 1963, Bourgault montre l'attachement du RIN aux principes de la démocratie libérale et par extension de sa vision de la liberté :

Nous sommes démocrates, et nous voulons croire à cette vertu politique dont parle Montesquieu, et qui, pour lui, fait le ressort des démocraties. Nous voulons bien attendre que la majorité du peuple du Québec soit en faveur de son indépendance, de sa dignité. Nous travaillons actuellement à l'instruire dans ce sens et vous seriez surpris de constater le nombre impressionnant de gens qui sont avec nous de cœur, c'est-à-dire au fond d'eux-mêmes, sans pour cela sentir le besoin de s'engager aussi loin que nous

¹⁸ Plus particulièrement après 1963 suivant la dissolution du PSQ et la désignation du RIN par les anciens militants socialistes comme étant le nouveau parti du peuple. Voir Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB Éditeur, 2015, p. 150-151.

¹⁹ Cardinal suppose même que Bourgault a dû lire *Que faire ?* de Lénine, sans pour autant devenir marxiste, afin de trouver de l'inspiration pour son discours d'élection au poste de chef du nouveau parti en 1964. Voir *Ibid.*, p. 171.

le faisons. Nous croyons, et nous constatons que cette majorité existe déjà, silencieuse. Notre but est de lui donner le moyen de s'exprimer, de lui fournir les arguments dont elle a besoin pour étayer par l'intelligence ce qu'elle sent par le cœur et la peau.

Et le jour où cette majorité se prononcera ouvertement, qu'arrivera-t-il ? Est-il possible de faire une révolution pacifique ?

Sans armes ? Sans agressivité, sans ruines ? Nous le croyons fermement. Ce serait peut-être la première application de la vraie démocratie dans le monde : celle qui vit de la vertu des peuples, non pas seulement de ceux qui se libèrent, mais aussi de ceux qui leur permettent de se libérer. Cela est possible²⁰.

Nous pouvons comprendre que malgré l'intention du RIN d'obtenir l'indépendance du Québec, Bourgault cherche à atteindre cet objectif grâce au compromis. Nous repérons deux éléments fondamentaux afin de comprendre sa vision. Premièrement, son attachement à la démocratie bourgeoise par son appel à Montesquieu. Malgré l'évolution des sciences politiques et l'arrivée d'autres penseurs plus modernes afin d'aborder la démocratie au XX^e siècle, Bourgault fait appel à l'un des premiers penseurs qui a conceptualisé la démocratie idéale comme un gouvernement mixte entre l'aristocratie et la démocratie selon leurs définitions antiques²¹. Il fait ainsi appel à cette vision individualiste de la liberté comme étant quelque chose à atteindre pour chaque personne et non pour le collectif. Deuxièmement, le caractère moral de son commentaire et même de la révolution. Nous décelons une volonté de donner à la cause indépendantiste des traits justes et moraux afin de la rendre respectable envers la société libérale. De plus, Bourgault croit que sa révolution pourra se permettre d'être pacifique grâce aux institutions existantes et tout en respectant les lois et coutumes du processus politique parlementaire, pourtant à l'origine des inégalités entre anglophones et francophones au Canada²². Malgré une certaine volonté de libérer les Québécois au

²⁰ Pierre Bourgault, *Écrit Polémique 1960-1981 : 1 — La politique*, Montréal, vlb éditeur, 1982, p. 30-31.

²¹ Le modèle républicain et représentatif où des membres de l'aristocratie sont choisis par élection afin de limiter le pouvoir du peuple par peur de celui-ci, mais également pour le limiter. Voir Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, p. 49-50.

²² Voir Peter Gossage et J. I. Little, *Une histoire du Québec. Entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, coll. Cahiers du Québec, 2015, p. 326-327 ; John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2014, p. 390-397 et Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, p. 95-96.

niveau national, le projet du RIN considère que la base des structures politiques du Québec permet de bien délimiter les libertés des citoyens dans le sens négatif.

Madeleine Parent exprime une perspective nuancée dans une entrevue de radio qu'elle a faite en 1945. Elle l'a fait afin d'exprimer les demandes du syndicat pour lequel elle a travaillé. On peut remarquer un certain mélange des deux conceptions de la liberté au bénéfice des travailleurs :

Certains politiciens ont répondu à nos demandes par l'éternelle excuse de l'autonomie provinciale. Ils se font les défenseurs de nos droits et de notre race, mais ils voient d'un œil indifférent des quartiers entiers d'ouvriers dans les taudis misérables. Permettez-moi de déclarer ici que les ouvriers organisés de Québec et nos chefs ouvriers canadiens-français sont très jaloux des droits du peuple du Québec. Nous défendons d'abord le droit de vivre de notre peuple, son droit de travailler dans des conditions raisonnables pour un salaire suffisant. Mais ces droits ne seront pas gagnés par l'isolement. Nous perdons quand nos salaires sont plus bas que ceux de l'Ontario. Il ne peut y avoir un poids, une mesure pour l'ouvrier d'Ontario et une autre mesure pour l'ouvrier de Québec. Il faut que nos gouvernements fédéraux et provinciaux envisagent leurs responsabilités et abandonnent les excuses. C'est tout le peuple ouvrier canadien qui le demande²³.

Parent appelle les institutions politiques à aider les travailleurs à obtenir de meilleures conditions de travail et elle les accuse de jouer de rivalité entre le fédéral et le provincial au détriment des travailleurs. Elle dénonce l'attitude des politiciens de vouloir se détacher des réalités des salariés pour des raisons politiques. Des raisons qui sont utilisées afin de justifier une attitude hostile envers les unions ouvrières et de refuser leurs revendications et mettre fin à la grève²⁴. Malgré ce constat, Parent reconnaît quand même que sans l'aide de l'État, les ouvriers ne peuvent pas renverser seuls les mauvaises conditions de travail qui les accablent. Ils doivent se reposer en partie sur lui en demandant une protection de sa part contre les patrons qui profitent des inégalités. Cette protection

²³ Fonds d'archive de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG-4269/A4-1, *Writings and speeches by Madeleine Parent, 1940s-1980s*, transcrit d'une entrevue faite à la station de radio CKAC, 5 novembre 1945, p. 5-6.

²⁴ Ces raisons pouvaient également se rapprocher de l'anticommunisme afin de décrédibiliser l'ensemble des revendications syndicalistes et de justifier les postures hostiles du gouvernement duplessiste. Voir Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, p. 236-244.

est ici représentée par l'augmentation du salaire minimum afin de protéger le pouvoir d'achat des ouvriers, menacé par le désir des patrons de vouloir décider du revenu de leurs employés²⁵. Cette vision positive implique un équilibre, pour Parent, entre le respect des organes traditionnels de défense des ouvriers, comme la loi sur les relations ouvrières, et de nouveaux moyens de pression, tel que la solidarité interprovinciale. Elle cherche à montrer que bien que l'État permette aux ouvriers d'avoir certaines libertés, celles-ci ne sont attribuables qu'à leur lutte.

Stanley Bréhaut Ryerson voit plutôt le socialisme transitoire comme un moyen d'élargir le pouvoir d'action des travailleurs. Nous constatons que la conception de cette idée s'aligne sur la liberté positive²⁶. Dans ce cas, les structures actuelles ne remplissent pas leur rôle de démonstrateur des libertés et servent plutôt à la limiter. Il nous donne une bonne explication de sa conception du socialisme et de son effet sur les travailleurs. L'extrait utilisé provient du journal du parti en 1947 et cherche à clarifier la position des communistes sur la signification du socialisme dans le contexte des accusations anticommunistes de l'affaire Gouzenko²⁷ :

In the first place, socialism is democratic: it is thousandfold expansion of democracy, thanks to the collective social ownership of the means of production, the abolition of the minority rule of capital, and the establishment of the majority rule of the working-people. The struggle for Socialism is inseparable from the struggle for democracy, and its achievement is impossible without the fullest realization of democracy²⁸.

²⁵ Cette protection est essentielle puisque le syndicat ne couvre pas tous les problèmes liés à la société et à leur membre. C'est pour cela que l'État devient nécessaire, puisqu'il permet de combler la couverture offerte par le syndicat. Voir Léo Roback, « Les formes historiques de politisation du syndicalisme au Québec », dans James D. Thwaites, *Travail et syndicalisme. Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2007, p. 423-426.

²⁶ Isaiah Berlin, « Two Concepts of Liberty », dans Isaiah Berlin, *op. cit.*, p. 125-126.

²⁷ Lorsque Igor Gouzenko dévoile au gouvernement canadien, le 5 septembre 1945, les traces d'un réseau d'espionnage soviétique au pays, il déclenche une vague de panique anticommuniste marquant le début de la Guerre froide. L'affaire Gouzenko causa une première crise au sein du parti et obligea le PCC à réaffirmer et à clarifier plusieurs de leurs positions idéologiques lors du début de la Guerre froide. Voir Robert Comeau et Bernard Dionne, *Les communistes au Québec 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/Parti ouvrier-progressiste*, Montréal, Les Presses de l'Unité, 1981, p. 63-67.

²⁸ Archives UQAM, Fond d'archive Stanley Bréhaut Ryerson, 027P-630 : 02/20, Stanley Bréhaut Ryerson, « Unity – the road to Socialist Canada », *National affairs monthly*, mai 1947, p. 133-139.

On peut déterminer que le socialisme est fondamentalement démocratique pour eux. Il n'y a pas de distinction à faire entre ces deux concepts, la prise en charge des moyens de production entre les mains des travailleurs leur donne un immense contrôle sur plusieurs éléments de la société et étend la liberté des travailleurs. Ce que les communistes veulent est la création de conseils ouvriers et la mise en place d'une démocratie par le bas²⁹. Pour les communistes, les structures politiques existant sous le système économique actuel n'ont rien à voir avec la liberté, mais avec l'exploitation³⁰. Pour eux, la liberté doit donc avant tout passer par un changement de système politique, économique et social qui permettrait à tous de vivre sans contrainte.

Nous avons constaté que les différents acteurs et actrices ont ainsi une vision généralement partagée entre eux sur la question de la liberté des structures démocratiques. Bourgault et Parent sont d'avis que celle-ci permet d'exprimer des libertés aux travailleurs et représente ainsi la démocratie, non sans modification, surtout à la connaissance du projet politique du RIN. Parent néanmoins amène une autre nuance dans la nécessité des moyens de pression afin de permettre aux citoyens d'obtenir plus de liberté. Finalement, Ryerson est plutôt de l'avis que la base socio-économique doit changer. Ce n'est que dans l'édification d'une société socialiste que les travailleurs seront libres pour lui.

2.2. L'essence de la démocratie

Un des rares consensus historiographiques sur la période duplessiste est que le Québec n'a pas connu de saine démocratie. Malgré un certain sensationnalisme concernant l'âge sombre du Duplessisme, les historiens ne contestent pas la nature corrompue de ce régime au niveau électoral et en relation avec la classe capitaliste³¹. Jonathan Livernois décrit ainsi cette gestion de l'État unioniste : « [...] la création de grandes structures étatiques, de lois statutaires et de plans de développement à long terme nuirait au patronage, à la gestion discrétionnaire, ces leviers

²⁹ Un projet qui serait similaire à l'établissement des soviets, malgré que le projet serait adapté aux réalités canadiennes. V. M. Chkhikvadze, *The Soviet Form of Popular Government*, Moscou, Progress Publishers, 1972, p. 36-39.

³⁰ Le capitalisme est servi par le libéralisme sur les plans politique et social, créant ainsi une structure d'oppression de la classe des travailleurs par la classe bourgeoise. Voir Hadas Thier, *A people's guide to Capitalism*, Chicago, Haymarket Books, 2020., p. 79-82 et Jim Stanford, *op. cit.*, p. 275-283.

³¹ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 362.

extraordinaires qui permettent à Duplessis et à son parti de se maintenir au pouvoir³². » Cette gestion sert prioritairement les intérêts du parti qui base son influence sur la corruption et le patronage. Les institutions démocratiques et les politiques de redistribution économique étaient perçues comme des menaces envers le pouvoir de l'Union nationale³³. Malgré le fait que le parti gagnait ses élections, certaines études démontrent que ces victoires étaient imprégnées de pratiques démocratiques douteuses³⁴. Il aura fallu la mort de Duplessis en 1959 pour voir un changement de mœurs dans les pratiques démocratiques de ce qui deviendra la Révolution tranquille. Les différents acteurs étudiés ont commenté les fondements et limites de la démocratie québécoise. Nous analyserons les points de vue de ces derniers afin de mieux voir quelle était leur vision de la démocratie libérale. Dans ce cas, nous aborderons leur conception de la démocratie libérale, leur vision de l'esprit des structures démocratiques réformées, et leurs réflexions concernant la place du peuple au sein de la société démocratique.

2.2.1. La démocratie libérale et la dictature du parlementarisme

La démocratie libérale représente une part importante de l'essence démocratique du pays. Les acteurs et actrices étudiés ont ainsi cherché à la commenter afin de voir si elle pouvait représenter ou non leurs propres ambitions politiques. Dans ce cas, nous nous pencherons sur les deux personnages les plus opposés afin de voir les opinions contraires sur ce sujet. Nous nous intéresserons donc à Thérèse Casgrain et Stanley Bréhaut Ryerson.

Le Commonwealth Co-Operative Federation (CCF) dans lequel militait Casgrain possède des plans de changements des structures politiques afin de rendre la démocratie canadienne et québécoise plus égalitaire³⁵. De 1951 à 1957, Thérèse Casgrain fit de nombreux discours demandant la

³² Jonathan Livernois, *La Révolution dans l'ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal édition, 2018, p. 156.

³³ Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 96-99.

³⁴ Voir Jonathan Livernois, *op. cit.*, p. et Alain Lavigne et Andréanne Cantin, « Des campagnes électorales à l'américaine sous Duplessis », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, no. 1, automne 2015, p. 30-41.

³⁵ François Saillant, *Brève histoire de la gauche politique du Québec. De l'action politique ouvrière à Québec solidaire*, Montréal, Écosociété, 2020, p. 47-56.

protection des franges plus fragiles de la population face aux dangers de l'augmentation du prix des aliments essentiels. Le coût de la vie doit être défendu par les institutions politiques afin de représenter les intérêts des travailleurs ayant élu leur gouvernement. Dans un entretien à *La Presse* en 1951, Casgrain parle de la nécessité pour le gouvernement fédéral de prendre des mesures contre l'augmentation du prix du pain et du lait :

[...] l'exécutif provincial du parti, réuni sous la présidence de Mme Thérèse Casgrain, leader et présidente provinciale, a décidé d'envoyer un télégramme à Ottawa demandant au gouvernement de prendre sans tarder les mesures « nécessaires pour arrêter toute nouvelle augmentation des prix. »

Mme Casgrain a rencontré les journalistes, hier après-midi, à une conférence de presse en l'hôtel Windsor et leur a fait part de la décision du C.C.F. québécois « de faire une dernière tentative pour que le gouvernement du pays fasse quelque chose afin de protéger les classes moins fortunées³⁶. »

L'objectif de ce message est principalement de mettre une emphase sur la nécessité pour l'État de protéger et de préserver les conditions de vie des gens ordinaires. Pour Casgrain, l'une des fonctions de l'État est de garantir le niveau de vie de ses citoyens puisque c'est ce que représente la démocratie. Elle essaie de pousser les réflexes interventionnistes du palier fédéral qui sont présents depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. D'un autre côté, le fait de vouloir impliquer le gouvernement fédéral au lieu de le critiquer démontre une volonté de collaborer avec lui et non de le confronter. Pour le CCF, une véritable démocratie est seulement possible après une réforme du système politique canadien afin de permettre aux gens d'avoir un pouvoir de décision sur les affaires économiques du pays³⁷. Pour Casgrain, la démocratie libérale représente donc l'essence

³⁶ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982, MG32-C25 vol. 9 : Coupure de presse 1940-1974, « Le C.C.F. de la province et le coût de la vie », *La Presse*, 17 août 1951, p.1.

³⁷ Ceci est une volonté qui est présente dans le manifeste de Regina, ce document fondateur du parti. C'est dans ce même document que le parti exprime sa volonté de mettre en place une forme de socialisme visant à éliminer le capitalisme afin de permettre aux citoyens d'avoir un plus grand pouvoir de décision sur l'économie. Voir James Naylor, *The Fate of Labour Socialism. The Co-operative Commonwealth Federation and the Dream of a Working-Class Future*, Toronto, Toronto University Press, 2016, p. 110-111 et François Saillant, *op. cit.* p. 47-49.

démocratique du pays et ne nécessite que de simples changements afin de s'adapter aux transformations socio-économiques.

Ceci reste toujours dans l'idéal sociodémocrate de vouloir participer au consensus libéral et de penser que tout ce dont l'État a besoin est de simples réformes³⁸. Casgrain a participé au congrès de fondation du NPD en 1961 où les réformes nécessaires afin d'atteindre une meilleure démocratie sont expliquées³⁹. Ces réformes comprennent un encadrement à long terme du *Bill of Rights* et son inclusion dans les fonctionnements judiciaires provinciaux et municipaux⁴⁰, la transformation du processus parlementaire en allégeant le système de commission parlementaire⁴¹ et en abolissant le Sénat, qui est reconnu comme antidémocratique⁴². Casgrain montre comment l'idéologie sociale-démocrate perçoit les institutions démocratiques du pays comme étant incomplètes, mais pas irréformables. Puisque le système parlementaire possède déjà une essence démocratique, l'objectif est de s'en rapprocher.

Dans son ouvrage *Capitalisme et Confédération* (1968), Stanley Bréhaut Ryerson démontre comment les racines démocratiques du pays sont basées sur des préoccupations de la classe marchande vis-à-vis du reste de la population et sa tentative de régulation sociale⁴³. Ce livre représente l'aboutissement de sa vision marxiste au sein du parti communiste, malgré qu'il ne puisse le publier qu'après son départ du parti⁴⁴. Cette analyse est fondée sur les écrits d'individus

³⁸ Ian McKay, *op. cit.*, p. 172-173.

³⁹ Nicole Forget, *Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles*, Montréal, Fides, 2013, p. 369-371.

⁴⁰ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982, MG32-C25 vol. 7 : N.P.D. 1961-1969, The Federal program of the New Democratic Party, 1961, p. 23.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, p. 24.

⁴³ Les communistes partent du constat marxiste que la démocratie libérale est en fait une dictature des bourgeois sur la société. Dans cette critique, les institutions démocratiques sont perçues comme servant principalement les intérêts des capitalistes plutôt que ceux des travailleurs. Voir Friedrich Engels et Karl Marx, « Manifesto of the Communist party », dans Karl Marx, *The Political Writing*, New York, Verso, 2019, p. 29.

⁴⁴ *Capitalisme et Confédération* représente la conclusion du travail de recherche effectué par Ryerson sur la synthèse entre l'histoire du Québec et l'idéologie marxiste-léniniste. Voir Stanley Bréhaut Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1978 (1968), 549 p.

appartenant à la bourgeoisie canadienne qui partagent leurs inquiétudes sur les conséquences négatives de l'élargissement du droit de vote au Canada :

À cause d'un droit de vote beaucoup trop généralisé [...], au lieu de « mettre de l'avant les hommes sensés et éclairés du pays », il « ouvre la voie au grand nombre d'incendiaires de la pire catégorie ». Il est déjà difficile, avec un système de gouvernement représentatif, de protéger les intérêts des « gens de bien » contre les atteintes de « la populace », et voici que les questions sociales se trouvent aggravées par celle des nationalités ! [...]. Les « observations » de John Black indiquent bien que quelques années à peine après l'établissement d'assemblées électives dans les deux Canadas, la question nationale et celle des conflits de classes se posaient à la fois⁴⁵.

Le politologue Francis Dupuis-Déri discute de ces craintes qui expliquent la volonté de limiter le pouvoir des masses par peur que ces derniers utilisent l'État contre les riches capitalistes⁴⁶. Ryerson utilise cet extrait pour montrer comment les institutions canadiennes sont profondément agoraphobes, mais également pro-anglaises. Ces institutions politiques n'ont de démocratiques que le nom et montrent comment elles ont été pensées afin de limiter le pouvoir des citoyens. Ce qui est pire dans le cas des francophones puisque cette partie de la population canadienne est encore plus éloignée du statu quo anglophone⁴⁷. Ce qui montre également une certaine influence des idées de la décolonisation qui deviennent également très populaires dans les contextes des années 1960 afin d'expliquer la situation du Québec⁴⁸.

Pour Ryerson, les institutions démocratiques canadiennes possèdent des éléments qui servent de barrière à une véritable démocratie représentative issue d'un pouvoir populaire. L'idée que le parlementarisme libéral est la conclusion de tout développement démocratique est largement

⁴⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁶ Francis Dupuis-Déri, *La peur du peuple. Agoraphobies et agoraphilies politiques*, Montréal, Lux éditeur, 2016, p. 233-234.

⁴⁷ Ces institutions démocratiques ont été créées pour satisfaire à la demande de représentativité des loyalistes anglais tout en maintenant la population francophone sous contrôle et en excluant les autochtones des institutions coloniales. Voir Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 97-119.

⁴⁸ Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 40-45.

dénoncée par les marxistes. Ryerson l'exprime dans la section critique rajoutée à son ouvrage dans l'édition française de 1978 :

L'illusion libérale par excellence est celle qui idéalise en l'embellissant la démocratie bourgeoise. Dans cette optique, la démocratie parlementaire d'une société dominée par les hommes d'affaires est présentée comme étant « la démocratie » tout court. « Capitalisme = démocratie » : tel est l'abc, l'équation élémentaire du régime du Capital. Appliquée à l'histoire canadienne et québécoise, cette façon de voir les choses fait disparaître des phénomènes aussi peu avenants que la lutte sociale, le bouleversement révolutionnaire. À leur place, c'est le gradualisme respectable qui s'impose comme fil conducteur. C'est un lieu commun que l'affirmation, par des historiens réputés, selon laquelle ce pays n'aurait jamais connu de ces agitations plébéiennes, jamais acquit de tradition révolutionnaire. Certes, les triomphes successifs de la contre-révolution ont imprimé au pays un conservatisme indéniable. Mais ils n'éliminent pas pour autant la réalité historique des résistances populaires⁴⁹.

Nous voyons donc ici la critique de Ryerson envers ces institutions parlementaires qui ne sont pas réellement démocratiques. C'est pour cela qu'il utilise son livre afin d'exposer la fraude que représentent les institutions démocratiques existantes à son époque. Ces dernières servent à camoufler les différentes critiques qui ont été portées envers le statu quo canadien et permettent de forcer les différents groupes de gauche à devoir utiliser le parlementarisme afin de se faire entendre. Cette dictature du parlementarisme est ce qui déradicalise tout mouvement social voulant grandir puisqu'il doit se conformer à ce système qui représente autant des institutions que des coutumes.

Pour résumer, les deux visions étudiées ici cherchent à légitimer ou non le régime démocratique actuel. Casgrain se base sur le pragmatisme et sur une croyance que celui-ci est à la hauteur de ses prétentions démocratiques. Ryerson est plutôt de l'avis contraire et critique l'idée que la démocratie libérale est la seule forme de démocratie. Ce que nous constatons est une division qui influence l'entièreté du mouvement et qui crée un spectre de réponses face à celui-ci.

⁴⁹ Stanley Bréhaut Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1978 (1968), p. 324.

2.2.2. Une nécessaire réforme des structures démocratiques

Il s'agit ici de montrer comment les acteurs interprètent les structures politiques existantes et possibles et les formes qu'elles doivent prendre afin de mieux représenter les prétentions démocratiques de ceux-ci. Certains vont proposer des changements plus radicaux que d'autres, mais il est clair pour tous les acteurs qu'il doit y avoir un changement. Pour ce faire nous analyserons les positions de Pierre Bourgault et de Michel Chartrand.

Rappelons que Pierre Bourgault et le RIN prônent autant la social-démocratie que le nationalisme québécois. Il existe pour eux une tension au sein des institutions démocratiques canadiennes qui limite l'autonomie du Québec⁵⁰. Le nationalisme du RIN cherche principalement à redonner aux Québécois et aux Québécoises les pouvoirs politiques nécessaires afin d'obtenir la souveraineté politique du Québec. Une grande part des textes publiés dans le journal *L'indépendance*, le journal officiel du parti de 1962 à 1968, critiquent les systèmes démocratiques du Québec qui sont issus du régime colonial⁵¹. Même en dehors du journal, de nombreux membres formulent une critique anticoloniale vis-à-vis des institutions politiques canadiennes, car elles limitent le potentiel du Québec⁵². Prenons comme exemple les manifestes qui ont été publiés en novembre 1962 et dans le numéro spécial de février 1965 du journal *l'Indépendance*. Le premier manifeste est publié peu de temps après la fondation du nouveau journal afin de permettre aux lecteurs de mieux comprendre les objectifs politiques du RIN⁵³. Le second manifeste a été écrit dans le contexte du dévoilement de rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton et il suit les modifications faites au programme du mouvement qui est devenu un parti en 1963⁵⁴. Il ne faut pas oublier que le rapport

⁵⁰ François Saillant, *op. cit.*, p. 62-63.

⁵¹ De nombreux parallèles sont énoncés entre les luttes décoloniales en Afrique et en Asie et la lutte menée par le RIN au Québec, plus particulièrement sur les écrits de penseurs tels que Aimé Césaire, Frantz Fanon et Jacques Berque. Nous en percevons des traces au sein même du journal *l'Indépendance*, mais aussi dans les ouvrages de Marcel Chapat et André d'Allemagne. Voir Sean Mills, *op. cit.*, p. 43-44. Pour les textes, voir Marcel Chapat, *Pourquoi je suis indépendantiste*, Montréal, Boréal, 2007 (1961), 272 p. ; André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2011 (1966), 192 p. et Pierre Bourgault, « Dépendance, Indépendance, Interdépendance », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 4, janvier 1963, p. 12.

⁵² Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB éditeur, 2015, p. 49-50.

⁵³ *Ibid.*, p. 105-106.

⁵⁴ François Saillant, *op. cit.*, p. 63.

préliminaire est sorti un an avant les élections provinciales de 1966 qui sont les premières élections où le RIN essaya de se différencier des autres partis⁵⁵.

Le contenu de ces manifestes n'est pas très distinct en ce qui concerne le fondement du projet politique. On remarque que les deux programmes présentent le plan d'action d'un gouvernement riniste. Ce dernier agirait dans une logique d'État-providence technocratique dans les domaines de la culture, de l'économie, du social et du politique afin de mettre en place des projets et des structures qui agiraient de deux manières : en consultant la population afin de saisir son pouls sur des questions larges et de réaliser les promesses d'une économie planifiée démocratiquement, et en impliquant des organes gouvernementaux qui prendraient le relais du privé ou afin de représenter le peuple reprenant le contrôle de son destin⁵⁶. Le deuxième document est un moyen pour Bourgault de montrer comment son parti peut se démarquer des organisations politiques traditionnelles telles que le Parti libéral du Québec ou l'Union nationale. Il cherche à mettre au clair l'intention des rinistes quant aux changements qu'ils veulent appliqués : d'importantes réformes politiques et la mise en place de nouvelles pratiques électorales⁵⁷. En l'occurrence, l'introduction de la représentation proportionnelle, l'élimination de la corruption, la mise en place de fonctionnaires recrutés par voie de concours et non affiliés à aucun parti politique et, par ce fait, la séparation de la gestion des circonscriptions du travail des députés⁵⁸. Aux yeux de Bourgault, ces changements doivent être rajoutés afin de créer un État plus démocratique et technocratique qui servirait mieux les Québécois.

Quant à lui, et un peu à la manière de Bourgault, Michel Chartrand considère que les institutions sont liées aux élites économiques et, ce faisant, ne peuvent être des ressources fiables pour les travailleurs. Malgré tout, Chartrand fait montre d'un certain optimisme envers le pouvoir de l'État

⁵⁵ *Ibid.*, p. 66.

⁵⁶ Comité politique central, « Le programme du RIN », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 2, novembre 1962, p. 5-8 et Comité politique national, « Le programme du RIN », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, numéro spécial, février 1965, p. 2.

⁵⁷ Comité politique national, « Le programme du RIN », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, numéro spécial, février 1965, p. 2.

⁵⁸ *Ibid.*

dans sa capacité à protéger les ouvriers des abus du capitalisme⁵⁹. Il fait référence à cette idée lorsqu'il est encore chef du Parti social-démocratique (PSD) en 1958 lors d'un discours qu'il prononce à Radio-Canada. Celui-ci traite du piteux état du système judiciaire dans la province sous l'Union nationale et explique comment son parti, le PSD, considère que la situation devrait être réglée :

D'ailleurs, le PSD a la conviction qu'en saine démocratie, les citoyens ont non seulement le droit, mais le devoir d'exiger de la magistrature qu'elle accomplisse son rôle dans la société. Et les citoyens ont le droit et le devoir de la critiquer ouvertement et franchement, si elle y manque. Le PSD a la conviction que l'administration de la justice est l'affaire de tous et non seulement [d]es juges nommés au Banc à la suite de bons services rendus à l'un des deux vieux partis⁶⁰.

On remarque que même à cette époque, Chartrand et le PSD appuient une ouverture des structures démocratiques sous le régime duplessiste qui pratique le patronage avec les différentes fonctions administratives, incluant la justice⁶¹. Il y a cette volonté de rapprocher les citoyens d'un système politique qui est censé leur donner le pouvoir pour agir dans le politique. Dans le cas du judiciaire, il s'agit d'éviter les cas de corruption pouvant mener des innocents en prison pour des raisons de conflits d'intérêts. Le parti cherche à réformer les structures démocratiques pour permettre aux citoyens de pouvoir mieux exprimer leurs perspectives. Ce point va demeurer un enjeu important pour Chartrand puisque son implication dans le PSQ démontre que ce parti va également vouloir changer les structures politiques.

La position du PSQ est relativement similaire à celle du RIN avec une volonté de mettre en place une planification économique plutôt que la prise de pouvoir des ouvriers prescrit par le marxisme⁶². À la différence du RIN, l'objectif électoral du PSQ est de renégocier la structure de la Confédération canadienne afin de permettre plus d'autonomie pour tous les membres, incluant le Québec. Le but désiré est ainsi de mieux observer le côté démocratique des institutions politiques

⁵⁹ François Saillant, *op. cit.*, p. 53-56.

⁶⁰ Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010, Discours de Michel Chartrand à Radio-Canada, 3 novembre 1958, p. 2.

⁶¹ Jonathan Livernois, *op. cit.*, p.

⁶² François Saillant, *op. cit.*, p. 71-74.

canadiennes qui ne sont pas perçues comme respectant les droits démocratiques des travailleurs dans leur état actuel. Cette position est illustrée dans cet extrait provenant du premier congrès du PSQ en 1963 :

Droits collectifs — La charte confédérale protégera les droits collectifs des minorités française et anglaise au sein des États membres, notamment dans le domaine de l’instruction publique. [...]. Elle garantira à ces minorités le droit d’établir des postes de radio et de télévision dans leur langue ou de s’affilier à des réseaux situés dans un autre État membre. [...]. L’organisation des organes confédéraux (exécutif, législatif, juridictionnel et administratif) sera fondée sur l’existence de deux nations égales en droits au sein de la nouvelle Confédération⁶³.

Au sein du PSQ, Chartrand considère que le Canada doit être refondé si une démocratie peut être atteinte. Cette autonomie politique garantira les droits des minorités du pays et serait plus conforme à la définition d’une confédération. Ces institutions démocratiques devront être représentatives des deux nations afin de leur permettre de se rapprocher de leurs idéaux⁶⁴. Néanmoins, nous pouvons supposer que le parti est perçu par le PSQ et Chartrand comme un outil afin d’unifier la classe ouvrière, rappelant la tactique du parti travailliste élaboré sous Marx⁶⁵. Il permet de comprendre comment une partie du mouvement syndicaliste articule une réponse au manque de démocratie dans le système politique canadien et québécois. Ainsi, les institutions démocratiques doivent se bâtir autour des besoins des travailleurs⁶⁶. C’est ce manque de foi envers l’électoratisme qui expliquerait en partie le départ de Chartrand du PSQ puisqu’il finit par retourner à la lutte syndicale à temps plein. Le PSQ bat de l’aile à partir de 1964 et est finalement dissout en 1968. Chartrand démissionne du poste de président au début de l’année 1966. Il révèle ne plus être capable d’assumer le poste de président du parti, malgré qu’il reste d’accord avec les principes du parti⁶⁷.

⁶³ Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010, Premier congrès du Parti socialiste du Québec, novembre 1963, p. 4-5.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 6.

⁶⁵ Friedrich Engels et Karl Marx, « Adress to the Central Committee to the Communist League (March 1850) », dans Karl Marx, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁶ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècle*, Montréal, Boréal, 1993, p. 103-106.

⁶⁷ Monique Perron-Blanchette, *Un essai de socialisme au Québec : le PSQ*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Sherbrooke, 1978, p. 98-103.

L'essence de la démocratie pour lui est ainsi la nécessité pour les ouvriers de se battre pour obtenir de meilleures conditions de travail et de vie, mais également pour conserver ceux déjà obtenus. Il retourne à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en 1968 et s'affaire à conscientiser les travailleurs à cette vision de la démocratie. Cette vision s'imbrique également dans une discussion au Québec sur la démocratie de participation au début des années 1960⁶⁸, démontrant qu'aux yeux de Chartrand et de plusieurs souverainistes, une population apathique qui ne fait que voter ne peut représenter une démocratie.

Les structures démocratiques doivent ainsi exprimer la volonté populaire pour Chartrand et Bourgault. Néanmoins, l'un considère que des ajouts au système existant permettent de créer une forme plus proche de l'idéal démocratique, tandis que l'autre pense que la participation active de la population est le facteur décisif. Il existe un lien entre leurs deux visions de la représentativité, mais l'un souhaite une centralisation lorsque l'autre veut une décentralisation du pouvoir.

2.2.3. La participation du peuple en démocratie

Les citoyens sont évidemment une part importante de toute démocratie. La question de son degré d'intégration au sein du système politique se reflète dans les années 1960 avec l'introduction au sein du gouvernement du concept de démocratie de participation amené par les militants et militantes de gauche⁶⁹. Ils ont ainsi réservé une part de leurs réflexions sur la place que cette participation doit prendre dans leur conception d'un meilleur système démocratique. Les perspectives de Pierre Bourgault et Madeleine Parent serviront à illustrer sur la divergence d'opinions quant à ce sujet.

Les réflexions du RIN se démarquent quant à la question des institutions démocratiques à l'extérieur du contexte parlementaire. Mis à part la représentation proportionnelle, aucune des mesures politiques du programme du parti ne remet en cause les bases de la démocratie

⁶⁸ Stéphane Savard, « L'instrumentalisation des principes de “démocratie de participation” chez les élus québécois du début de la Révolution tranquille », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 23, no. 2, printemps 2023, p. 92-95.

⁶⁹ Stéphane Savard, *loc. cit.*, p. 95-97.

parlementaire britannique sur laquelle les institutions démocratiques québécoises sont fondées⁷⁰. Dans ce cas, on compte sur l'inclusion du processus référendaire afin de permettre aux citoyens de pouvoir donner leurs opinions sur des sujets débattus en assemblée, sur la création d'organismes de consultation économique composés de travailleurs, de patrons et de représentants de l'État, et sur la mise en place d'une meilleure coordination entre l'État et les syndicats reflétant une perspective de démocratie de participation⁷¹. C'est justement sur ce dernier point que Bourgault veut renforcer les liens entre le gouvernement provincial et le mouvement syndical, expliquant par le fait même l'ambition du RIN quant aux droits des travailleurs :

Il faudrait en plus un organisme gouvernemental dont les membres auraient pour seule fonction de syndiquer les employés de toutes les industries, de toutes les entreprises, pour les affilier au syndicat de leur choix. On éviterait ainsi les nombreuses mises à pied pour les activités syndicales, les lenteurs engendrées par la peur des employés vis-à-vis les patrons, et combien d'autres inconvénients qu'encourent les travailleurs face à une entreprise rétrograde. Il faut aussi faire disparaître le droit qu'ont les compagnies de réclamer des injonctions contre leurs employés en grève⁷².

La création d'une meilleure coordination entre l'État et les syndicats ne représente pas, pour le RIN, un moyen de contrôle, mais plutôt un outil de protection des employés. Ce que cet extrait nous apprend est la volonté du RIN de sortir du cadre traditionnel de la démocratie parlementaire en se tournant vers le processus démocratique participatif qui donne davantage de pouvoir aux citoyens. Le centre des revendications du parti est de socialiser de plus grands pans de la société afin de rendre démocratiques, les institutions sociales dans lesquelles tous les citoyens peuvent réellement participer⁷³. Pour Pierre Bourgault, la démocratie participative s'applique en créant un système hybride entre un état technocratique se fondant sur les experts pour prendre une bonne

⁷⁰ Comité politique central, « Le programme du RIN », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 2, novembre 1962, p. 8.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Pierre Bourgault, « Qui doit payer la paix sociale ? », *L'indépendance*, Montréal, *Rassemblement pour l'indépendance nationale*, vol. 4, no. 16, juillet 1966, p. 2.

⁷³ Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB éditeur, 2015, p. 229.

décision et des organes de consultations populaires. Ceux-ci ne donnent pas plus de pouvoir aux citoyens, mais il leur permet de faire entendre leurs voix dans une logique de consultation.

Dans le cas de Madeleine Parent, elle se tourne vers la défense des travailleurs en utilisant les institutions démocratiques pour promouvoir leurs droits. Dans son cas, Parent milite en faveur de l'organisation des travailleurs, de leur participation en dépit du manque de place au sein de la structure démocratique. Nous retrouvons cette idée dans les notes qu'elle a laissées dans les archives de l'Université McGill. Une grande majorité d'entre elles sont non datées et difficiles à lire, mais nous pouvons quand même ressortir une reconnaissance du mouvement ouvrier et des femmes dans l'obtention des avancées sociales de la Révolution tranquille. Dans l'un de ces paquets de notes qui est une adresse à un banquet en 1962, elle explique que les femmes ont pu faire pencher la balance dans des luttes pour de meilleures conditions de travail à la CBC et chez Dupuis et Frères dans les années 1950⁷⁴. Elle note aussi comment les femmes peuvent amener une perspective différente des hommes grâce à leur expérience différente et comment celle-ci peut renforcer un mouvement au lieu de l'affaiblir⁷⁵. Dans un autre paquet de notes intitulé *Situation of Women in Quebec*, elle considère que les femmes ont été au cœur du mouvement qui a amené le système de santé publique, une meilleure éducation et les réformes quant aux lois du travail et les politiques sociales⁷⁶. Elle pense aussi que cette organisation et la solidarité entre homme et femme qui en a résulté, est ce qui a permis l'émergence de la seconde vague du féminisme au Québec dans les années 70 qui a élargi le mouvement féministe au Québec⁷⁷. Dans ces différents discours, elle insiste sur la participation citoyenne et la solidarité afin de faire valoir l'action syndicale. Malgré qu'elle ne traite pas directement de démocratie participative, Parent pense que l'action directe est un moyen concret pour changer les structures politiques et forcer l'État à accorder ce que le peuple demande. Elle montre comment l'État est un instrument qui permet aux travailleurs et aux

⁷⁴ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/A4-1 : Writtings and speeches by Madeleine Parent, 1940s-1980s, Note d'un discours prononcé lors d'un banquet en l'honneur des femmes, juin 1962, p. 3.

⁷⁵ *Ibid.*, p.4.

⁷⁶ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/A4-1 : Writtings and speeches by Madeleine Parent, 1940s-1980s, Note d'un discours intitulé *Situation of Women in Quebec*, non daté, p. 11.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 11-12.

travailleuses de lutter contre le pouvoir disproportionné des patrons⁷⁸. Comme les sociodémocrates, Parent n'oublie pas que la démocratie parlementaire n'est pas parfaite, mais elle ne pense pas que les institutions sont impartiales. Elle reconnaît que des liens entre les différentes élites politiques et économiques existent et que, sans contrainte, l'État va plus souvent prendre le côté des patrons et des capitalistes⁷⁹.

Son engagement idéologique encourage la participation au système électoral au niveau municipal, alors qu'elle se présente en 1954 pour devenir l'une des membres du comité municipal de Saint-Henri et Ville-Émard⁸⁰. Sa candidature s'explique par le fait qu'elle voulait que les gens de ces quartiers aient quelqu'un qui les représente⁸¹. Surtout que cette action a découlé d'une rencontre des travailleurs du textile de Saint-Henri⁸², signifiant qu'elle se représente avec l'accord d'une assemblée ouvrière. Cet acte peut être interprété comme une certaine forme de démocratie participative où les ouvriers de Saint-Henri ont choisi leur représentant au lieu d'espérer que l'un des candidats soit pour la cause des ouvriers. Le syndicalisme de Parent présente ainsi la vision complémentaire des syndicalistes quant aux institutions démocratiques et à la participation des travailleurs. Malgré son biais négatif concernant la classe possédante, Parent considère que les institutions démocratiques sont des instruments que les ouvriers doivent utiliser afin de se protéger face aux abus des bourgeois.

⁷⁸ Ce pouvoir est en lien avec le contrôle par les patrons des moyens de production et la dépendance des travailleurs vis-à-vis du travail offert par les patrons. Voir Hadas Thier, *op. cit.*, p. 69-101 ; Jim Stanford, *op. cit.*, p. 171-192.

⁷⁹ Cette idée provient d'un mélange d'expérience personnelle de la part des militants syndicalistes et de l'idée marxiste de la dictature de la bourgeoisie. À l'inverse de la dictature du prolétariat, cette idée souligne comment la société est organisée autour des intérêts de la classe bourgeoise créée à la suite des révolutions libérales des XVIII^e et XIX^e siècles. Pour en savoir plus sur la vision marxiste, voir Friedrich Engels et Karl Marx, « Manifesto of the Communist Party », dans Karl Marx, *op. cit.*, p. 63-68. Pour en savoir plus sur les revendications syndicalistes, voir Jean-François Simard, « Syndicalisme catholique et révolution social. Le combat oublié des ouvriers de la Dominion Textile de Montmorency », dans James D. Thwaites (dir.), *op. cit.*, p. 293-301 ; Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 200-286.

⁸⁰ Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/E-3 : Communiqué de Presse et Articles 1954, 2009, Communiqué de campagne du 22 septembre 1954 en anglais, p. 1-2.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269/E-3 : Communiqué de Presse et Articles 1954, 2009, « Madeleine Parent sera candidate », *La Presse*, 22 septembre 1954, p. 47.

Nous remarquons que Bourgault et Parent tentent d'inclure les citoyens plus profondément dans leurs projets politiques respectifs. Néanmoins, Bourgault veut écouter les citoyens afin de prendre leurs préoccupations en compte, sans nécessairement leur donner le pouvoir d'agir directement sur les enjeux de société, alors que Parent tente de donner plus de pouvoir d'agir aux travailleurs et aux citoyens afin qu'ils servent de contre-pouvoir aux institutions politiques en place et créer une forme de démocratie participative.

Conclusion

Nous avons vu les perspectives des militants de gauche quant aux valeurs démocratiques. En ce qui concerne la liberté, les acteurs et actrices ont ainsi partagé une vision d'extension des différentes libertés qui sont déjà présentes. Dans ce cas, il existe un consensus autour de certaines libertés associées au libéralisme et à la vision négative. Il ne s'agit pas de les retirer, mais plutôt de les conserver et de les adapter à la nouvelle société que les militants cherchent à bâtir. Les structures politiques doivent également refléter les libertés exprimées par les auteurs, soit par le respect des institutions existantes, ou bien par l'affirmation de liberté positive dans la nouvelle structure, ou même par la mise en place d'un système économique complètement différent qui affirmerait celle-ci.

En ce qui concerne l'essence démocratique, les acteurs étudiés ont montré plus de divisions, malgré certains points en commun. La démocratie parlementaire suscite la controverse avec d'un côté des acteurs qui penchent du côté de sa préservation, et de l'autre, ceux qui au contraire rejettent cette notion et cherchent à réfuter l'idée chère au libéralisme d'associer le capitalisme à la démocratie. Sur ce point, il existe un spectre sur lequel plusieurs des acteurs et actrices étudiés se positionnent majoritairement contre avec une méfiance vis-à-vis des prétentions démocratiques du libéralisme. Ensuite, la réforme des structures démocratique est remise en cause par certains. Bien que Bourgault cherchait à ajouter des éléments afin de le rendre plus représentatif, Chartrand cherche à le remplacer par une structure similaire, mais qui inclut une plus grande participation des citoyens dans le processus démocratique. Il existe donc une séparation entre une volonté de centralisation avec plus d'écoute et une volonté de décentralisation avec une redistribution du pouvoir politique.

Enfin, le peuple est également important pour les acteurs, mais pas de la même façon cependant. Bourgault voit celui-ci comme une force politique qui doit être mieux écoutée, alors que Parent pense que celui-ci a un rôle actif à jouer. Enfin, nous avons constaté que les acteurs de gauche prennent en grande considération les différentes conceptions de la démocratie. Celles-ci sont une part importante de leur projet politique afin de déterminer le type de démocratie qu'ils tentent de mettre en place.

CHAPITRE III

« LES SOLDATS SERONT TROUBADOURS » : LE NATIONALISME ET LA GAUCHE

Le nationalisme est un autre aspect important de l'histoire du Québec et de nombreux intellectuels québécois se sont penchés sur la question lors de la période étudiée. Les années 1945 jusqu'en 1967 marquent une période de transformation du nationalisme au sein de la société québécoise. Celui-ci passe d'une forme principalement défensive et conservatrice à une autre plus combative et fondée sur d'autres idées et valeurs, créant même deux visions en compétition l'une contre l'autre. Le Québec duplessiste de 1945 à 1959 se révéla comme une marmite où bouillonnaient plusieurs idées et courants politiques qui ont cherché à se réclamer d'un nationalisme nouveau¹. Bien que le nationalisme existe déjà dans la province, il prit une nouvelle ampleur lors de la période étudiée et mena à des divisions au sein des forces du changement. Ces différentes formes de nationalismes ont été marquantes pour l'imaginaire québécois et pour certains acteurs tels que Stanley B. Ryerson, Michel Chartrand et Pierre Bourgault. L'objectif de ce chapitre est d'analyser la position des acteurs de gauche à l'égard du nationalisme. Pour ce faire, nous allons d'abord dresser un portrait des différents courants du nationalisme présents pendant la période étudiée. Ensuite, nous allons étudier les acteurs et actrices qui développent un discours nationaliste. Finalement, nous regarderons les acteurs et actrices qui formulent une position plus nuancée vis-à-vis du nationalisme.

3.1. Les courants idéologiques du nationalisme

Le nationalisme est une idéologie qui cherche à insuffler un sentiment de fierté envers une communauté et qui peut prendre plusieurs formes. Louis Balthazar traite du nationalisme comme « [u]n mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour

¹ Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queens University Press, 1985, p. 17-19.

une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient². » Cette définition a le mérite d’englober toutes les formes de nationalisme. Pour approfondir notre analyse du nationalisme, nous utiliserons également le concept de mythe national tel qu’avancé par Gérard Bouchard. Ces mythes servent à pousser le nationalisme des États-nations afin de leur permettre de se justifier³. Dans le contexte de son ouvrage, Bouchard cherche à savoir si ces mythes ont survécu au processus de mondialisation dans différentes démocraties occidentales, incluant le Québec⁴. Ce concept de mythes nationaux nous permettra de mieux situer les différents courants du nationalisme au sein de la gauche québécoise. Dans notre cas, nous nous intéresserons à trois courants du nationalisme qui ont marqué la province : le nationalisme canadien-français, le néonationalisme (ou courant réformiste) et le nationalisme socialiste.

3.1.1 Le courant conservateur ou clérico-nationaliste

Le nationalisme canadien-français ou conservateur est assez particulier dans le contexte du Québec puisque celui-ci a fini par se développer de façon défensive et réactionnaire. Nous pouvons associer ce courant nationaliste aux écrits de Lionel Groulx et Henri Bourassa⁵. Celui-ci fut formulé par les élites politiques et religieuses de la province et supposait une défense de la culture canadienne-française et du catholicisme. Le nationalisme canadien-français postule que le Canada français doit survivre à son acculturation perpétrée par les Canadiens anglais qui cherchent à assimiler la population canadienne-française afin d’éviter une autre révolte du même gabarit que celle des Patriotes de 1837-1838⁶. Celui-ci utilise le mythe de la survivance qui stipule qu’afin d’éviter l’extinction des Canadiens français, le Canada français se doit de se refermer sur lui-même afin d’être capable de préserver sa langue et sa culture, qui est associé au français, à la colonisation, au mode de vie paysan et à la religion catholique⁷. Cela aura pour conséquence une volonté de

² Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, p. 22.

³ Gérard Bouchard, *Les nations savent-elles encore rêver? Les mythes nationaux à l’ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019, p. 13-21.

⁴ *Ibid.*, p. 26-35.

⁵ Peter Gossage et J. I. Little, *Une histoire du Québec. Entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 2015, p. 227-234.

⁶ Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 236-249.

⁷ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 105-107.

maintenir la province dans le statu quo confédéral au niveau national⁸. Il faut néanmoins réaliser que cet isolement n'est rien de plus qu'idéologique puisque cela n'empêche pas les élites politiques de développer économiquement la province et d'accélérer son industrialisation. Ce nationalisme est mis de l'avant par le régime de l'Union nationale, mais aussi par le gouvernement qui l'a précédé, soit celui de Louis-Alexandre Taschereau de 1920 jusqu'en 1936⁹. Contrairement au discours populaire, le régime duplessiste ne fut en rupture avec le reste du Canada qu'en termes d'organisation politique et économique puisque celui-ci encouragea les principes du libéralisme classique au lieu d'adopter les mesures keynésiennes d'intervention économique qui étaient populaires dans le contexte d'après-guerre auprès du gouvernement fédéral¹⁰.

L'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau marque une première scission avec le nationalisme traditionnel canadien-français puisqu'elle remet en question l'idée que la Confédération doit être préservée selon le principe des deux peuples fondateurs. L'Alliance laurentienne veut montrer que la Confédération agit au détriment des francophones et cherche au contraire l'indépendance¹¹. Barbeau croyait que le Canada ne représentait plus l'avenir de la province et qu'au contraire le Québec devait chercher à obtenir l'autonomie politique. Celui-ci ne remettait pas en cause les valeurs socioculturelles du nationalisme canadien-français, mais cherchait à faire changer d'opinion les membres de l'élite traditionnelle sur le bien-fondé de la Confédération et sur la possible fondation d'une république laurentienne indépendante du Canada¹².

Le nationalisme promu par l'Union nationale et soutenu par la classe politique et l'Église catholique cherche plutôt à faire respecter les droits de la province au sein de la constitution¹³. Il le fait tout en continuant à vendre les ressources de la province à des intérêts financiers largement anglophones et étrangers¹⁴. Nous ne voulons pas faire le procès du gouvernement Duplessis dans

⁸ *Ibid.*, p. 108-109.

⁹ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 282-283.

¹⁰ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 94.

¹¹ Claude Cardinal, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB éditeur, 2015, p. 11-12.

¹² *Ibid.*

¹³ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal, 1989, p. 381-385.

¹⁴ *Ibid.*, p. 273-276.

ce chapitre, mais nous voulons simplement présenter le fait que le nationalisme canadien-français fût utilisé afin de justifier le statu quo constitutionnel et de permettre à l'Union nationale de continuer à se maintenir au pouvoir avec l'aide d'un discours idéologique varié¹⁵. Le nationalisme canadien-français fut surtout utilisé comme un mécanisme de défense face à la menace d'assimilation culturelle que les élites de la province craignaient. Celui-ci émane du désir d'une minorité, au sens national, de protéger ses traits culturels particuliers sans réaliser qu'elle est une majorité au sein du territoire provincial, causant plus de régression que de progrès¹⁶. Ce constat fait partie des éléments participant à l'élaboration de nouvelles visions du nationalisme qui seront opposées.

3.1.2 Le courant réformiste ou néonationaliste

Le néonationalisme, ou nationalisme québécois qui se veut territorial et revendicateur, est un nouveau courant qui émerge dans les années 1950. Celui-ci est partagé au travers de médium tel que *Le Devoir* et des personnalités comme André Laurendeau, Gérard Filion ou René Lévesque¹⁷. Le néonationalisme est un nationalisme québécois très représentatif de la première phase de la Révolution tranquille et de l'élaboration de l'État-providence entre 1960 et 1967¹⁸. Il est composé de plusieurs éléments réformistes et s'associe au libéralisme keynésien qui se répandit un peu partout en Amérique du Nord et en Europe : il est favorable à la construction d'un État-providence fort, à la défense des syndicats et des travailleurs et à la volonté de donner au Québec une vitrine sur le monde¹⁹. Les néonationalistes souhaitent l'émancipation économique et sociale des Canadiens français par rapport aux populations anglophones et ce grâce à l'interventionnisme de l'État québécois²⁰.

¹⁵ *Ibid.*, p. 361-373.

¹⁶ Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 249-266.

¹⁷ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 126.

¹⁸ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, p. 14-20.

¹⁹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *op. cit.*, p. 355-358.

²⁰ Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 129-132.

Ce courant néonationaliste est divisé en deux branches : une en faveur d'un Québec fort au sein du Canada et l'autre en faveur de l'indépendance du Québec. Cette branche indépendantiste est souvent associée au mouvement souveraineté-association et au RIN. Les indépendantistes voient le Canada comme étant à la source même des inégalités affectant le Québec. Contrairement aux néonationalistes fédéralistes, ils prescrivent la séparation du Québec et du Canada afin de permettre au premier d'atteindre son plein potentiel. Pour y arriver, ils travaillent à la prise de conscience d'un bon nombre de Québécois quant à la question nationale²¹. Les rinistes veulent une séparation claire et nette avec une autonomie complète dans le cas du Québec afin qu'il puisse agir sans obstruction. Dans le cas du Mouvement-Souveraineté-Association (MSA), il n'y a pas de changement fondamental entre son programme et celui des néonationalistes fédéralistes au niveau socio-économique. C'est la question de l'indépendance qui amène des rivalités entre la province et l'État fédéral²². C'est ce qui fait en sorte que ce mouvement est beaucoup plus ambigu sur la question du découpage des pouvoirs dans le cas de l'indépendance. C'est un projet spécifique au MSA et au Parti québécois (PQ) qui sera nommé la souveraineté-association, d'où le nom du parti. Il reste que tous les mouvements associés au néonationalisme cherchent à changer le Québec avec l'élaboration d'un État provincial fort et avec l'aide de politiques progressistes, mais il ne remet pas en cause le fondement même de la société capitaliste²³ et cherche plutôt à limiter ses abus.

3.1.3 Le courant marxiste

Quant à lui, le courant marxiste cherche à concilier le nationalisme québécois avec le socialisme. Plusieurs figures ont théorisé cette alliance, incluant Raoul Roy qui créa *La Revue Socialiste*, l'un des premiers journaux socialistes du Québec. Il reste néanmoins très marginal au sein de la scène indépendantiste pendant toute la période des années 1960²⁴. Le Parti socialiste du Québec (PSQ)

²¹ Réjean Pelletier, « Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, 1960-1968 », dans Robert Comeau, Charles-Phillippe Courtois et Denis Monière (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. 1834-1968. Tome I*, Montréal, VLB éditeur, 2010, p. 167-168.

²² Louis Balthazar, *op. cit.*, p. 185-189.

²³ Henry Milner, « Le Parti québécois et la social-démocratie », *Politique et Sociétés*, vol. 39, no. 3, 2020, p. 160.

²⁴ Mathieu Lapointe, « Raoul Roy, 1959-1965 », dans Robert Comeau, Charles-Phillippe Courtois et Denis Monière (dir.), *op. cit.*, p. 151-163.

fut une autre tentative pour essayer de créer un parti des travailleurs cherchant à établir le socialisme, mais il fut de courte durée²⁵.

Durant les années 1920 et 1930, les marxistes constatent que le nationalisme pose un problème quand il est utilisé par les bourgeois afin de créer une solidarité entre les classes, compromettant la solidarité ouvrière et l'avènement du socialisme²⁶. C'est pour cela que les marxistes vont considérer que les ouvriers se doivent de bâtir leur propre État. Les marxistes vont plaider pour la création d'une nouvelle nation servant à promouvoir la cause des prolétaires, que nous pouvons interpréter par la dictature du prolétariat²⁷. Dans la littérature marxiste, la question nationaliste est développée par Lénine et Staline qui tentent de légitimer le nationalisme dans le contexte d'une Russie révolutionnaire, celle-ci étant un ancien empire autoritaire réprimant les nations sous son joug²⁸. C'est cette perspective qui est utilisée par le Parti communiste du Canada, à cause à son allégeance marxiste-léniniste. Selon cette analyse, le nationalisme est acceptable lorsqu'il est utilisé pour libérer une population nationale ayant été dominée ou colonisée par une puissance impérialiste²⁹. Après la libération nationale, le sentiment national de cette nation d'opprimés se doit d'être diminué ou mis de côté afin de privilégier la collaboration entre les différents États ouvriers et ainsi limiter les tensions à l'international afin d'empêcher des comportements impérialistes³⁰. Finalement, c'est l'internationalisme qui doit prévaloir afin de créer la solidarité entre tous les travailleurs et travailleuses du monde entier³¹.

²⁵ François Saillant, *Brève histoire de la gauche politique du Québec. De l'action politique ouvrière à Québec solidaire*, Montréal, Écosociété, 2020, p. 71-81.

²⁶ « Le marxisme et la question nationale », *Révolutions*, 26 janvier 2008, <https://www.marxiste.org/theorie/classiques-du-marxisme/70-le-marxisme-et-la-question-nationale> (16 avril 2023).

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Voir Joseph V. Staline, *Marxism and the National Question and Other Works*, Graphyco Edition, 2021 (1913), p. 1-54; Vladimir I. Lénine, *Imperialism and the National Question*, New York, Verso Books, 2024 (1914), p. 58-115.

²⁹ Joseph V. Staline, *op. cit.*, p. 33-43.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Robert Comeau et Bernard Dionne, « Le Parti communiste canadien au Québec pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945 », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *Le droit de se taire. Histoire*

Léon Dion mentionne qu'au Québec, le nationalisme est perçu comme étant une tactique afin d'arriver au socialisme, mais cette vision évolue pendant les années 1960. C'est à partir de ce moment qu'un ensemble de combattants de la liberté et de révolutionnaires vont théoriser et pratiquer une forme de nationalisme s'alliant avec le marxisme. Cuba, l'Algérie, le Vietnam, la Chine : ces États et bien d'autres ont utilisé le nationalisme sous une forme différente afin de non seulement se libérer des dictatures auxquelles ils étaient soumis, mais aussi pour pousser une reconstruction de leur pays sur de nouvelles bases³². Ce sont ces luttes qui vont ensuite inspirer les socialistes québécois à tenter de créer un parti des travailleurs et pour d'autres de mener une lutte armée³³. Dion exprime ainsi que cette forme de nationalisme permet une grande pluralité puisque de nombreux mouvements vont s'en inspirer. Il précise que ceux-ci vont ainsi lancer des discussions et débats afin de déterminer la route à suivre pour le socialisme dans la province³⁴. L'imprécision du projet politique contribue à la division. Malgré cela, il précise que ce courant possède des points en commun entre ses nombreuses variations. Le rejet de l'appareil d'État fédéraliste, l'autodétermination des peuples et les valeurs de justice et d'égalité sociale et collective sont généralement partagées entre tous ces mouvements³⁵.

Sean Mills est un autre historien qui montre la grande influence du mouvement de la décolonisation sur le nationalisme socialiste, en particulier au travers de la revue *Parti Pris* qui tenta de concilier nationalisme, socialisme et laïcité³⁶. Les militants et intellectuels de ce mouvement ont ainsi essayé de conjuguer la réalité québécoise avec les théories de libération du Tiers monde, malgré la position unique du Québec entre sa situation de colonisateur vis-à-vis des Autochtones et de colonisé vis-à-vis des Anglais³⁷. Malgré cela, Mills en vient à montrer qu'en dépit des limites du nationalisme socialiste sur certains points, en particulier sur la question autochtone, les représentants de ce

des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille, Montréal, VLB Éditeur coll. « Études québécoises », 1989, p. 97-98.

³² Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, p. 64-65.

³³ Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 176.

³⁴ Léon Dion, *op. cit.*, p. 73-75.

³⁵ *Ibid.*, p. 66.

³⁶ Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 54-55.

³⁷ *Ibid.*, p. 5-6.

courant ont assez bien compris les subtilités de la situation coloniale et du statut de colonisé³⁸. Le nationalisme socialiste québécois est tendu entre une vision utilitariste et une vision idéaliste du nationalisme dans l'objectif de bien saisir la réalité matérielle complexe de la province.

3.2. Les défenseurs du nationalisme

Il existe plusieurs courants du nationalisme au Québec et nous analyserons dans cette partie les acteurs qui auront adhéré à l'un ou l'autre de ces courants : Michel Chartrand et Pierre Bourgault. Nous nous intéresserons à chacun d'entre eux afin de voir comment ils conçoivent le nationalisme. Nous essaierons également d'identifier le courant nationaliste auquel ces acteurs vont s'identifier. Nous tenterons aussi de comprendre leur raisonnement idéologique au travers du contexte temporel qui vit une diffusion du nationalisme au sein de la société québécoise.

3.2.1 Les syndicalistes face au nationalisme

Michel Chartrand a été un nationaliste avant de devenir un défenseur des droits sociaux³⁹. Son implication au sein du Bloc populaire et ensuite ses interactions avec les travailleurs lors de la grève d'Asbestos le changent à tout jamais. En fait, selon son biographe, il s'agit de cette grève qui mènera Chartrand à prendre un virage politique de plus en plus radical et à gauche⁴⁰. Il faudra attendre la montée de la question nationale lors des années 1960 afin de le voir préconiser un indépendantisme convaincu⁴¹. Sur le plan politique, il rejoignit la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) afin de défendre les intérêts de travailleurs. Déjà délégué syndical auprès de celle-ci, il devient en plus représentant pour la Co-Operative Commonwealth Federation (CCF) dans le comté de Longueuil en 1953⁴². Il y fera la connaissance de Casgrain et fera une

³⁸ *Ibid.*, p. 77-78.

³⁹ Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1999, p. 53-54.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁴¹ *Ibid.*, p. 124.

⁴² *Ibid.*, p. 136-159.

première expérience de la politique électorale, expérience qui se poursuit alors qu'il devient chef du Parti social-démocratique (PSD) en 1956 et se représente en 1957⁴³.

C'est à ce moment que ressort le côté plus nationaliste et indépendantiste de Chartrand. Son départ du Nouveau parti démocratique (NPD) en 1961 à la suite d'un conflit au sein du parti sur la question de l'autonomie du Québec le propulse vers le nationalisme⁴⁴. Chartrand ne prend ainsi pas la bannière du PSD lors des élections fédérales de 1962 et va plutôt décider, avec un certain nombre de représentants du PSD québécois, de fonder le Parti socialiste du Québec en 1963 en protestation à la vision fédéraliste du NPD⁴⁵. Cette scission se fera face au refus du NPD de vouloir reconnaître le statut particulier et les besoins spécifiques du Québec ainsi que sa lenteur à décider de l'orientation du parti sur les armes nucléaires⁴⁶. Chartrand sera président du PSQ de 1963 jusqu'en 1966⁴⁷, tout en continuant ses engagements syndicalistes afin de soutenir les travailleurs. Le PSQ montre alors une perspective intéressante vis-à-vis de la gauche indépendantiste puisque ce parti tente de réconcilier le néonationalisme et le socialisme.

Un premier document qui permet de voir cette association de façon claire est le résumé du premier congrès du PSQ datant de 1963. Celui-ci pose les bases de ce nouveau parti s'étant séparé du jeune NPD afin de revendiquer des droits spécifiques au Québec⁴⁸. Ces discussions lors du congrès ont mené à un consensus des membres sur plusieurs éléments au cœur de ce premier programme. Puisque Chartrand a non seulement participé à la fondation du parti, mais en a été le président, nous prendrons en compte que les différentes idées énumérées dans la retranscription du premier congrès représentent son opinion sur la question du nationalisme.

⁴³ François Saillant, *op. cit.*, p. 53.

⁴⁴ « Le Parti socialiste du Québec et la question nationale », *Nouveaux cahiers du Socialisme*, 28 octobre 2016, <https://www.cahiersdusocialisme.org/le-parti-socialiste-du-quebec-et-la-question-nationale/> (16 avril 2023).

⁴⁵ André Lamoureux, *Le NPD et le Québec. 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, p. 139-143.

⁴⁶ Fernand Foisy, *op. cit.*, p. 208.

⁴⁷ « Le Parti socialiste du Québec et la question nationale », *Nouveaux cahiers du Socialisme*, 28 octobre 2016, <https://www.cahiersdusocialisme.org/le-parti-socialiste-du-quebec-et-la-question-nationale/> (16 avril 2023).

⁴⁸ *Ibid.*

Dès la première page, la situation désirée par le PSQ est une renaissance du pacte confédéral canadien, avec l'objectif de donner toute l'autonomie nécessaire aux Québec et aux autres provinces :

Il est essentiel que l'État du Québec se donne une constitution. Celle-ci sera rédigée en fonction des aspirations de la nation. L'État du Québec possèdera tous les pouvoirs essentiels à l'épanouissement culturel, social, économique et politique de sa population, ainsi que tous les organes gouvernementaux nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs. [...]. En conséquence, la Constitution confédérale sera révisée, compte tenu du nouveau pacte qui interviendra entre les deux nations, de manière à définir de façon précise et limitative les pouvoirs de la Confédération et à établir les organes nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs⁴⁹.

Nous pouvons voir ici que le PSQ et Chartrand voient le Québec comme une nation à part entière dans un Canada redéfini. Chartrand et le PSQ se rapprochent de la thèse des États associés où les deux populations euroaméricaines du Canada ont un statut égal entre deux États qui les représentent respectivement au sein d'une Confédération renouvelée. Ce nouvel État devra se doter de sa propre constitution et de ses propres institutions, signifiant une égalité claire et nette avec le Canada anglais. Plus loin, le document précise que face à une réécriture de la constitution canadienne, le Canada anglais aurait également le droit de se réorganiser comme il le souhaite, en écrivant sa propre constitution et en se réunifiant en plusieurs entités ou non⁵⁰. D'autres éléments y sont discutés, comme l'abolition des représentants de la monarchie britannique⁵¹ et plusieurs précisions sur la prise de pouvoir de l'État du Québec sur toutes les institutions nécessaires afin d'être indépendant et autonome au sein de son territoire⁵². Nous voyons donc que dans les premières pages du résumé du Congrès, le PSQ est dans une idée d'émancipation du Québec au sein de la Confédération canadienne. Nous pouvons interpréter cet extrait comme le désir de créer une nouvelle place pour le Québec. Les syndicalistes ne pensent pas que la simple indépendance est nécessaire puisqu'il faut créer un nouvel espace au sein de l'Amérique du Nord qui permettrait la

⁴⁹ Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010, Premier congrès du Parti socialiste du Québec, novembre 1963, p. 1.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*

mise en place d'un Québec autonome et égal avec le reste du Canada refondé. Ils réalisent ici une synthèse intéressante entre le néonationalisme et le socialisme.

Pour Chartrand, sa ferveur pour la nation n'éclipsera pas son adhésion au socialisme, ce que nous pouvons constater avec son implication dans les différents mouvements syndicaux, mais aussi avec son élection en tant que président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM-CSN)⁵³, où il multipliera les discours et les remarques alliant un sentiment national tout en défendant le syndicalisme⁵⁴. Nous devons quand même garder en tête que le socialisme qui est traité ici fait plutôt référence à une forme d'organisation économique et sociale cherchant à maximiser la redistribution économique et la justice sociale plutôt que la pensée marxiste orthodoxe. Chartrand le précise bien dans une entrevue pour la revue *Maintenant* en 1971 lorsqu'il parle de sa vision des deux idéologies :

Nationalisme et socialisme convergent obligatoirement, car ils sont absolument nécessaires l'un et l'autre à la réussite des transformations de la société auxquelles ils tendent respectivement.

Les nationalistes s'aperçoivent ou s'apercevront tôt ou tard qu'ils ne peuvent réaliser le plein emploi, la planification et le dirigisme économique, la démocratie de participation au sein du capitalisme d'entreprise privée. Il n'y a pas, je le répète, de bon capitalisme, parce qu'il est gouverné par la morale du plus fort et l'écrasement du petit⁵⁵.

Les deux idées se doivent de converger pour Chartrand puisque le nationalisme est un outil permettant de rallier la population à un projet de lutte commune qui est incarné par le socialisme. Pourtant le contexte n'est plus le même : le PSQ s'est dissout en 1966 et Chartrand montre son appui au PQ afin d'atteindre l'indépendance. Cet appui n'est toutefois pas inconditionnel puisque plus loin dans le même extrait, il mentionne que le PQ n'aura pas d'autres choix que de rejeter le

⁵³ Fernand Foisy, *op. cit.*, p. 218.

⁵⁴ Un bon exemple est son discours lors du Front commun de 1972. Voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 174-175.

⁵⁵ Cité dans Hélène Pelletier-Baillargeon, « Simonne et Michel Chartrand : trente ans du Québec », dans Fernand Foisy, *Michel Chartrand. Les dires d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, p. 149.

capitalisme afin d'accéder à la pleine indépendance⁵⁶. C'est ce qui rejoint la vision déjà explorée avec le document du PSQ, analysé plus haut. Le nationalisme de Chartrand se doit d'être guidé par une aspiration à un monde meilleur. Il affirme lui-même qu'il n'existe pas de bon capitalisme puisque celui-ci est un système économique fondé sur l'accumulation des profits au détriment du bien-être des travailleurs. Le nationalisme qui se dégage de Chartrand est perçu comme le produit du néonationalisme et du socialisme propre au syndicalisme. Cette nouvelle forme de nationalisme, qui se veut comme une synthèse entre les deux courants, sera marquante au sein du mouvement syndical et lors de la deuxième moitié des années 60. Elle rejoint également le courant socialiste décrit par Léon Dion, dans sa synthèse entre la justice sociale propre au socialisme et le désir de reconnaissance du nationalisme⁵⁷.

3.2.2 Le nationalisme souverainiste

Sans surprise, Pierre Bourgault est associé au néonationalisme souverainiste. Celui-ci est chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) à compter de 1964, même s'il s'implique quand même dans le mouvement très peu de temps après sa fondation⁵⁸. Avant cette période, le jeune Bourgault s'intéresse peu à la politique et c'est au contact des textes de Marcel Chaput et André d'Allemagne qu'il se tournera vers le RIN et y adhérera en 1961⁵⁹. L'échange Bourgault-Laurendeau a été la façon pour laquelle Bourgault a été reconnu publiquement pour la première fois et montre ce conflit entre les deux variantes du néonationalisme. Ces échanges écrits se déroulèrent sous la forme de lettres ouvertes dans le journal *Le Devoir* entre son éditeur en chef, André Laurendeau, et Pierre Bourgault au début de l'année 1961⁶⁰. Ces lettres montrent certains aspects de la vision de Bourgault sur le nationalisme. Déjà, le texte de Laurendeau remettait en cause le rapprochement entre la lutte de décolonisation des pays du tiers-monde et la situation des Canadiens français puisque, selon lui, les acquis gagnés par les francophones étaient trop précieux

⁵⁶ Il souligne d'ailleurs qu'il appuie les politiques constitutionnels du parti, mais pas les politiques socio-économiques. Voir *Ibid.*, p. 151.

⁵⁷ Léon Dion, *op. cit.*, p. 65-66.

⁵⁸ Jean-François Nadeau, *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 2007, p. 98-99.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 100-103.

⁶⁰ Le contenu des lettres a été analysé par Claude Cardinal dans son livre sur l'histoire du RIN. Voir Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 35-36.

pour être perdus dans une lutte ouverte⁶¹. Bourgault répondit que l'indépendance était au contraire possible et que c'était surtout une question de volonté. Laurendeau répliqua en précisant que, selon lui, le Québec possédait déjà les pouvoirs nécessaires au sein du Canada afin d'obtenir ce dont la province a besoin⁶².

C'est ici que Bourgault souligne le premier élément important de sa pensée et de celui du RIN : l'indépendance doit être acquise démocratiquement afin d'améliorer les conditions de vie des Canadiens français. Pour lui, celle-ci ne se fera toutefois pas sans sacrifice⁶³. Cette emphase sur l'indépendance est ce qui apporte une première différence avec le nationalisme de Bourgault et celui des syndicalistes puisque pour eux, il s'agit d'un outil qui permet aux travailleurs de s'épanouir, mais sans remettre en question les autres moyens de pression. Pour Bourgault et le RIN, l'indépendance est fondamentale pour atteindre la pleine émancipation des Canadiens français. C'est même un point qu'il répétera dans l'un des premiers éditoriaux qu'il écrit pour le nouveau journal du mouvement : *L'indépendance*⁶⁴. Dans l'éditorial du troisième numéro de décembre 1962, il explique pourquoi le RIN est alors le seul mouvement à se battre purement et simplement pour l'indépendance :

Nous ne pouvons plus être des libéraux indépendantistes, des unionistes séparatistes, ou des créditistes souverainistes. Nous sommes indépendantistes, un point c'est tout. Et les autres partis sont tous des adversaires, sur le même pied. [...]. Il n'y a plus de libéraux plus ou moins sympathiques à notre cause ; il n'y a plus d'unionistes plus ou moins près de nos idées, il n'y a plus de créditistes-qui-ne-sont-pas-séparatistes-mais... : Il n'y a plus que nous... et les autres. Face à face⁶⁵.

⁶¹ *Ibid.*, p. 35.

⁶² *Ibid.*, p. 36.

⁶³ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁴ Il décrit comment la récupération de l'indépendance énergétique des libéraux n'est pas suffisante afin d'améliorer les conditions socio-économiques des Québécois. Voir Pierre Bourgault, « Une clef n'ouvre pas toutes les portes », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 2, novembre 1962, p. 1.

⁶⁵ Pierre Bourgault, « Désormais c'est l'indépendance ou rien », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, vol. 1, no. 3, décembre 1962, p. 1.

C'est donc ici que Bourgault vient se positionner en expliquant pourquoi le RIN est différent du lot : la promotion de l'indépendance complète du Québec. Le RIN ne veut pas utiliser les leviers octroyés par la Constitution canadienne, mais plutôt créer ses propres leviers en utilisant l'indépendance, et ce afin de réparer les torts causés par la situation inégale au sein du Canada pour les Canadiens français. Malgré cela, Bourgault reste très ambiguë sur le degré de progressisme auquel le parti aspire, ayant même flirté avec les écrits de Lénine pour trouver de l'inspiration sur ses discours d'élection à la chefferie du parti⁶⁶, qui est en fait l'une de raison expliquant la scission de 1964 avec les membres plus conservateurs du RIN⁶⁷. Pour le RIN, la nécessité d'obtenir l'assentiment du peuple québécois se conjugue avec une croyance dans la non-violence face à l'État, mais aussi en la démocratie parlementaire qui permet de représenter la volonté légitime du peuple, ce que nous appelons le consensus libéral⁶⁸.

Pour bien comprendre, nous allons mesurer cette différence par l'un des derniers conflits au sein du RIN avec la crise Bourgault-Ferretti de 1967-1968. Andrée Ferretti est une militante de gauche de longue date ayant rejoint le RIN en 1963. Elle s'est déjà opposée à certaines des décisions du parti par le passé, mais elle est restée à cause de sa conviction envers la mission d'éducation du mouvement⁶⁹. Elle est convaincue par des amis en 1965 de mettre sa candidature en tant que vice-présidente afin de représenter l'aile gauche du parti qui veut faire du RIN un véritable parti des travailleurs⁷⁰. Elle dépose sa candidature dans le contexte d'une autre crise au sein du parti puisque les membres étaient déchirés sur une possible union entre le RIN et le Regroupement national (RN), le parti représentant les ex-membres conservateurs du RIN-Québec⁷¹. Marcel Chaput, revenu dans le parti en 1965, tient coûte que coûte à faire l'indépendance par la création d'une grande coalition entre tous les partis et le mouvement indépendantiste⁷². Ferretti y est fermement opposée et

⁶⁶ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 171.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 191.

⁶⁸ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the lines, coll. « Provocations », 2005, p. 56-57.

⁶⁹ Andrée Ferretti, *Mon désir de révolution*, Montréal, XYZ éditeur, 2015, p. 52-55.

⁷⁰ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 358.

⁷¹ *Ibid.*, p. 359-360.

⁷² *Ibid.*, p. 356-358.

montrera autant d'hostilité envers les idées de Chaput qu'envers la direction actuelle qui n'est pas assez socialiste à ses yeux⁷³.

Le résultat des élections pour la direction du parti à la fin de l'année 1967 fut mitigé pour les deux camps. D'un côté, l'aile gauche put installer Ferretti à la vice-présidence, en plus de nommer des directeurs régionaux favorables à ses idées⁷⁴. De l'autre, Bourgault regagna la présidence et put mesurer les appuis qu'il avait au sein du parti⁷⁵. Cette crise mena finalement à la démission de Ferretti en mars 1968 ainsi qu'à l'expulsion de plusieurs membres de l'aile gauche⁷⁶ afin de faire la place à une possible union avec non seulement le Ralliement national (RN)⁷⁷, mais aussi le MSA de René Lévesque. Voici comment Bourgault interprète alors cet épisode :

Cher membre, Je veux vous inviter avec plus d'insistance que jamais, à participer au congrès spécial de notre parti les 30 et 31 mars prochains. Les quelques défections que le RIN a connues dernièrement ne changent absolument rien aux décisions prises antérieurement. Ce congrès verra des discussions extrêmement importantes pour l'avenir de notre parti et, d'autre part, des élections auront lieu à tous les postes de la direction nationale. Il est de notre devoir à tous, à ce moment-ci, de montrer à l'opinion publique la force du RIN. Notre bataille est loin d'être terminée. Il faut donc que chacun participe à l'orientation que nous lui donnerons⁷⁸.

Bourgault tient mordicus à ce que le congrès permette la formation d'une alliance entre son parti et le MSA. Non seulement il tente de mettre toute l'affaire comme étant déjà réglée, mais il priorise avant tout la présence du parti sur la scène publique. Il ne voit pas la démission de Ferretti comme quelque chose de grave pour l'avenir et considère que la possible union avec le MSA doit être la priorité des membres et non la conciliation entre ses différentes ailes. En bref, il fait de la politique. Pour lui, il ne sert à rien de chercher à contester le rôle du parti en dehors de l'objectif de l'indépendance ; il n'y a aucun autre objectif social ou économique qui mériterait de changer ou

⁷³ François Saillant, *op. cit.*, p. 69.

⁷⁴ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 383-384.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 383.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 70-71.

⁷⁷ Le parti provenant de la fusion du Regroupement national et du Ralliement des créditistes en 1966.

⁷⁸ Pierre Bourgault, « Message de Pierre Bourgault aux membres du RIN », *L'indépendance*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, numéro spécial, avril 1968, p. 2.

modifier les priorités du parti. Cette crise mène finalement à la dissolution du RIN en novembre 1968. Bourgault fit un appel aux membres de rejoindre le Parti québécois, croyant toujours que les indépendantistes l'emporteront⁷⁹.

Cet évènement nous a permis de mesurer où Bourgault se situait face à des socialistes, mais surtout de montrer qu'au bout du compte, celui-ci est un indépendantiste avant d'être un socialiste. Nous devons quand même garder en tête que la discorde aurait pu être réglée différemment, peut être avec une entente entre l'aile gauche et le centre. Néanmoins, le mépris mais aussi la lutte interne et l'expulsion de membres montre l'impartialité idéologique de Bourgault envers des idées plus radicales que les siennes. L'indépendantisme était vu comme la solution aux inégalités de la société québécoise, au détriment du socialisme. Il faut préciser que beaucoup plus tard, Bourgault avouera regretter la dissolution du RIN⁸⁰. En somme, Bourgault et le RIN préconisent une idéologie voulant faire du nationalisme un moteur de progrès et de l'indépendantisme pour y arriver. Plus spécifiquement, le nationalisme indépendantiste est perçu comme la voie à suivre afin de rendre la société québécoise plus prospère et égalitaire.

Nous avons ainsi vu comment le nationalisme est adopté par une partie des acteurs de la gauche qui cherchent à le redéfinir et à le faire évoluer afin de le jumeler au reste de leur message, si ce n'est pas qu'il est au cœur de leur message. Nous avons également montré comment le courant socialiste du nationalisme aura pris de l'importance au sein de la gauche québécoise. Le nationalisme des syndicalistes tente de concilier ces deux idéologies par la redéfinition du Québec et de sa place au sein du Canada. Le nationalisme de Bourgault priorise au contraire l'indépendance à tout prix, au détriment même de son projet socio-économique. Ces deux courants apparaissent dans les pages de la revue *Parti pris*⁸¹ démontrant leur proximité avec le nationalisme socialiste.

⁷⁹ Claude Cardinal, *op. cit.*, p. 460-465.

⁸⁰ Jean-François Nadeau, *op. cit.*, p. 423-427.

⁸¹ Bourgault a écrit un article dans l'un des premiers numéros de la revue, datant de 1963, qui est le manifeste du RIN refondé en parti politique depuis peu. Un éditorial de 1966 informe les lecteurs que les membres du MLP et de *Parti pris* vont rejoindre le PSQ puisqu'il a été désigné par le comité éditorial comme étant le parti des travailleurs pour les élections de la même année. Voir Pierre Bourgault, « Programme politique et électoral », *Parti pris*, no. 3, décembre 1963, p. 7-29 et Comité éditorial, « Pour un parti des travailleurs québécois », *Parti pris*, vol. 3, no. 9, avril 1966, p. 2-8.

Les deux variantes exprimées par Léon Dion sont ainsi présentes dans le contexte des années 1950 et se développent dans les années 1960, prenant ainsi leur place au sein du paysage politique québécois.

3.3. Les visions nuancées du nationalisme

Nous nous intéresserons dans cette partie aux militants qui se positionnent de façon ambivalente ou négative face aux différentes formes de nationalisme : Stanley Bréhaut Ryerson et Thérèse Casgrain. Nous essaierons ainsi de distinguer leur point de vue quant au nationalisme et de voir s'ils sont aussi éloignés que nous pouvons l'imaginer.

3.3.1 Le paradoxe communiste

Stanley Bréhaut Ryerson, membre du Parti communiste et historien, fait partie des premiers intellectuels anglophones à reconnaître une inégalité entre les populations francophones et anglophones⁸². Ce dernier rejoignit le Parti communiste du Canada (PCC) en 1934 après avoir constaté les travers du système capitaliste lors d'un voyage en Europe⁸³. Il s'intéressa plus précisément à la lutte des patriotes de 1837-1838 dont le centenaire coïncidait avec le début de la menace nazi et la stratégie du front populaire de gauche⁸⁴. C'est ce travail sur les patriotes qui le poussa à considérer cet événement historique comme la naissance de la démocratie canadienne⁸⁵. C'est dans ses ouvrages sur le Canada français tels que *1837 : The Birth of Canadian Democracy*, publiés en 1937, et *French Canada* publié en 1943, que nous voyons les thèmes à l'origine de sa vision sur le nationalisme : l'héritage démocratique du Québec et du Canada, la solidarité internationale et l'oppression nationale du Québec⁸⁶. Nous pouvons même voir que dans ces livres, se situe un discours décolonial avant même l'arrivée des années 1960. Par contre, ce discours est

⁸² Joël Bisailon, *Stanley Bréhaut Ryerson (1911-1998) et l'analyse de sa pensée sur la question nationale au Québec de 1934 à 1991*, mémoire de M.A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, p. 3.

⁸³ *Ibid.*, p. 4.

⁸⁴ Andrée Lévesque, « Les années de formation du militant », dans Robert Comeau et Robert Tremblay (dir.), *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'Ouest, 1996, p. 37.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 34-35.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 35.

fondé sur le léninisme et sa critique de l'impérialisme et non sur le courant tiers-mondiste de Frantz Fanon ou Aimé Césaire⁸⁷. Malgré cela, le parti a eu une liaison compliquée avec le nationalisme et il faudra attendre les agitations des années 1960 au Québec pour voir une ouverture quant à celui-ci.

C'est à partir de ce moment que le PCC, incluant Ryerson, commence à changer de perspective quant au nationalisme, ce que nous pouvons percevoir dans le rapport soumis à la commission Laurendeau-Dunton en 1964. Ce rapport représente la contribution des communistes à la commission et fut rédigé par le comité national exécutif, que Ryerson influença en tant qu'intellectuel majeur de l'organisation⁸⁸. Ce rapport contient plusieurs parties qui cherchent à convaincre la commission de sa perspective sur la crise de la confédération que le Canada traversait à l'époque⁸⁹. Le rapport, qui est divisé en 6 chapitres, tente de donner une explication marxiste au problème de la Confédération. Il propose une solution reflétant non seulement l'idéologie du parti, mais également leur nouvelle position face au droit à l'autodétermination du Québec. Celle-ci est présente à la première page du document où il est écrit que le Canada se doit d'être un pays unifié entre ses deux nations, mais que cette unification ne se fera que si le droit à la séparation est imbriqué au sein des lois du pays :

We communists stand for the preservation of Canada as a united country. The interests of each of our two national communities, as well as the common interest of Canada as a whole, call for the recognition of the existence in Canada of two nations, English Canada and French Canada, each with the right of self-determination. This means, the right of each to arrange its affairs as it chooses and to decide on the form of state it prefers, whether separate or in voluntary union with the other. Unless this right is recognized from the beginning, for each of the two nations, there can be no voluntary

⁸⁷ La critique de l'impérialisme et du colonialisme est légèrement abordée par Marx et Engels dans leurs écrits, mais c'est Lénine qui posera la critique la plus influente sur le sujet au sein de la tradition marxiste. Voir V. I. Lénine, « Imperialism: The highest stage of Capitalism », dans Henry M. Christman, *Essential works of Lenin. « What is to be done? » And Other Writings*, Mineola, Dover Publication, 1987, p. 177-270.

⁸⁸ Gregory S. Kealey, « Stanley Bréhaut Ryerson : intellectuel révolutionnaire canadien », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *op. cit.*, p. 199-210.

⁸⁹ Peter Gossage et J. I. Little, *op. cit.*, p. 332-333.

union within a common, federal state, and the partition of our country could become a menacing possibility⁹⁰.

À premier abord, il y a la présence du vieux dogme léniniste quant à la nécessité de garder l'unité du Canada. Néanmoins, le PCC décide tout de même de mettre en priorité la reconnaissance du droit à l'autodétermination comme seule rempart à l'éclatement du pays. Cette emphase est très importante puisqu'elle montre le changement de perspective des communistes qui pendant longtemps ont considéré que la solution aux problèmes des francophones était de nature socio-économique. C'est ici où il y a divergence avec le concept léniniste, car pour les communistes canadiens la question nationale est indissociable des éléments socio-économiques. Elle doit être institutionnalisée afin de permettre la création d'un véritable État binational puisque sans l'accord des deux nations, le Canada deviendra un pays en guerre contre lui-même. Nous pouvons également l'interpréter comme une certaine assimilation des thèses de la décolonisation⁹¹ qui sont couplées avec le dogme communiste. La création d'un État binational peut servir à couper le Canada de l'impérialisme britannique et de lui permettre de l'éloigner de l'impérialisme américain. C'est aussi une reprise du mythe des deux peuples fondateurs à l'origine du nationalisme canadien-français⁹², même si son utilisation par les communistes ne sert pas le même but. Le PCC craint la désunion de la classe ouvrière en ne respectant pas le désir de séparation d'une partie du prolétariat canadien et donc cherche à utiliser ce mythe afin de justifier le balancement des pouvoirs entre ces deux populations.

⁹⁰ Services des archives de l'UQAM, Fonds Stanley Bréhaut Ryerson, 27 P-630 : 02/1, Comité national exécutif du PCC, *Submission to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism by the Communist Party of Canada*, Toronto, 1964, p. 1.

⁹¹ Dans ce cas, ce sont les thèses en lien avec l'internationalisme tiers-mondiste qui se développent grâce au contact entre la classe intellectuelle québécoise et la Révolution cubaine. Voir Sean Mills, *op. cit.*, p. 67-71.

⁹² Le mythe des peuples fondateurs provient de la fondation du Canada en 1867. Les pères de la Confédération souhaitent créer un pays fondé sur la bonne entente entre les deux populations euro-américaines du pays. La thèse des deux peuples fondateurs a ainsi servi de symbole de la collaboration entre les bougeoisies anglophones et francophones du Canada. Pour plus d'information sur le mythe des deux peuples fondateurs, voir Stéphane Kelly, *La petite loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997, 288 p. et Stéphane Paquin, *L'invention d'un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, 179 p.

C'est ainsi une divergence d'avec le dogme marxiste-léniniste puisqu'au lieu de limiter la liberté des différentes nations, elles doivent être maximisées afin de permettre une meilleure union. C'est en faisant confiance aux travailleurs que le PCC espère voir le nationalisme comme une force de développement positif au Canada. Le rapport explique le type de droit à la séparation et à l'union auquel les communistes adhèrent :

This is why the answer to the idea that French Canada should separate, cannot be negativism, nor a nihilistic attitude to the national question, but rather democratism; the full right of national self-determination. Only this can provide a basis for a new relationship between French and English Canada, in whatever form may prove acceptable. But the key word is "acceptable"; it must be in an accord arrived at on the basis of complete equality.

For this reason, we place in the centre of our propositions support for the demand for a new Canadian Constitution; for the negotiating on a completely equal footing, of a new confederal pact, between French and English Canada, safeguarding the equality of rights and the interests of each, and containing explicit guarantees of the right of national self-determination for French Canada.

This is the only realistic basis for the preservation of a united Canada. We Communists firmly believe that a Canada united in equality through a new confederal pact will best serve the interests of our two national communities⁹³.

Le mythe des deux peuples fondateurs cherche à justifier l'égalité entre les deux nations eurocanadiennes du pays. Le PCC interprète même la question nationale comme étant une forme de démocratie qui permet aux Canadiens français et Canadiens anglais d'être complètement égaux. Il demeure que le scénario le plus souhaitable de la part des communistes demeure la préservation du Canada, malgré de profondes modifications constitutionnelles et territoriales. Les éléments concrets de cette reconstruction nationale sont exprimés par un plan constitutionnel qui est suggéré dans l'avant-dernier chapitre du document⁹⁴. Cette nouvelle constitution permettrait aussi la redéfinition des provinces au niveau politique par la mise en place d'une Chambre des communes

⁹³ Services des archives de l'UQAM, Fonds Stanley Bréhaut Ryerson, 27 P-630 : 02/1, Comité national exécutif du PCC, *Submission to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism by the Communist Party of Canada*, Toronto, 1964, p. 20.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 20-26.

fondée sur une représentation proportionnelle de la population et une chambre des nations venant remplacer le Sénat. Cette chambre contiendrait un nombre égal d'élus des deux nations⁹⁵. On traite également de redéfinition des frontières afin de permettre une meilleure gestion des besoins de chaque population, incluant une extension des frontières du Québec aux territoires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick contenant une majorité de Canadiens français⁹⁶. Pour le Canada anglais, le rapport discute de plusieurs possibilités, puisque celui-ci est beaucoup plus varié au niveau culturel et géographique en incluant les neuf autres provinces et les deux territoires du pays. Finalement, le rapport se conclut avec la conviction des communistes que le seul moyen de régler le problème national est de donner à chacune des nations la possibilité de se définir par elle-même⁹⁷. Les auteurs reconnaissent même que les tentatives du gouvernement québécois ne peuvent changer les choses de manière fondamentale puisque ses pouvoirs ne sont pas ceux d'une nation, mais d'une province⁹⁸.

Ryerson est persuadé que seulement une nouvelle constitution changeant drastiquement le statu quo permettra au Québec et au Canada de s'épanouir. Il fait partie d'un ensemble de mouvements politiques qui voit la refondation confédérale comme nécessaire pour le futur du pays⁹⁹.

3.3.2. Le fédéralisme centralisateur

Thérèse Casgrain a été très impliquée politiquement pendant la période que nous étudions, mais la question du nationalisme ne fut pas sa priorité jusqu'à la fin des années 60 où elle commence à s'exprimer publiquement sur le sujet. Les sources que nous avons utilisées indiquent plutôt soit une indifférence complète vis-à-vis du sujet, soit une hostilité ouverte au projet nationaliste et indépendantiste du Québec. Nous devons comprendre que celle-ci n'est pas juste membre du CCF,

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 26.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 28.

⁹⁹ Pour avoir une meilleure idée des mouvements de gauche soutenant une refondation nationale, voir Ian McKay, *op. cit.*, p. 145-217 ; Martin Pâquet et Stéphane Savard, *op. cit.*, p. 95-98 ; François Saillant, *op. cit.*, p. 71-81.

mais elle en est également une « cheffe »¹⁰⁰. Elle passe une bonne partie des années 1960 à militer pour la paix à l'international dans la *Voice of Women* et au NPD grâce à de nombreuses rencontres avec d'autres militantes étrangères¹⁰¹. Elle participe à la Ligue de défense des droits de l'homme et critique la loi 16, la loi sur le statut juridique de la femme mariée, car celle-ci ne va pas assez loin dans la réforme qu'elle propose¹⁰². Elle va également participer à la fondation de la Fédération des Femmes du Québec et devient sa présidente honoraire¹⁰³. Elle tente aussi de faire venir des militantes pour la paix de l'URSS afin de convaincre le gouvernement canadien de rejeter la mentalité de la Guerre froide¹⁰⁴. Ce n'est pas avant l'arrivée de René Lévesque qu'elle va progressivement se positionner au sujet du nationalisme québécois¹⁰⁵. C'est dans une citation datant de la fondation du PQ en 1968, rapportée par sa biographe Nicole Forget, que nous décelons qu'elle n'éprouve pas de sympathie pour l'homme :

[René Lévesque] aurait pu devenir le chef du Nouveau Parti parce qu'il était plus à gauche que le libéral, mais voulait absolument être élu et non accepter les défaites que les membres de notre parti ont subies, c'était plus fort que lui. Ils sont tous les mêmes. Ils se sont imaginé à tort que c'était possible de réformer à l'intérieur et ça ne l'est pas et cela est une chose qu'ils vont apprendre à leurs dépens.¹⁰⁶

Nous remarquons une rancœur envers ce nouveau parti entrant en compétition avec le NPD, malgré qu'elle n'y soit plus impliquée depuis au moins 1963¹⁰⁷. Le Parti québécois et le NPD sont deux partis sociodémocrates et ils utilisent des méthodes et des discours très similaires. La seule différence fondamentale entre les deux est le jumelage du nationalisme avec la social-démocratie chez le PQ au contraire du NPD qui demeure un parti fédéraliste¹⁰⁸.

¹⁰⁰ Nicole Forget, *Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles*, Montréal, Fides, 2013, p. 313-314.

¹⁰¹ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 178-179.

¹⁰² Nicole Forget, *op. cit.*, p. 384-385.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 387-389.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 371-375.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 416-417

¹⁰⁶ Cité dans *Ibid.*, p. 416.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 373-374.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 417.

C'est en 1972 qu'elle écrit une lettre à un service de diffusion télévisuel ayant permis à René Lévesque de s'exprimer sur la question nationale. Elle explique au propriétaire du réseau WETA-TV que l'opinion de M. Lévesque ne représente pas celle de tous les Canadiens français. Elle utilise ainsi son statut afin de promouvoir sa position politique :

My attention has been drawn to the fact that some time ago, Mr. René Lévesque went on your broadcasting system with Madame Jeanne Sauvé and Professor Michael Oliver of McGill University.

On that occasion, Mr. Lévesque spoke practically most of the time and seemed to imply that the Province of Quebec would secede from Canada in the near future. This statement of Mr. Lévesque led your listeners to believe that this was the opinion of the majority of Canadian of French origin.

May I say that Mr. Lévesque is entitled to his opinion but that it is not shared by the majority of my compatriots. My ancestors have been in this Province since the early 17th century and I have been involved in social, political and economic movements almost all my life, so it seems that I am quite free to say that he certainly does not represent the majority of what French Canada thinks¹⁰⁹.

Cette lettre nous montre que celle-ci est non seulement en profond désaccord avec le message nationaliste et indépendantiste, mais aussi qu'elle n'hésite pas à utiliser le prestige qu'elle possède afin d'influencer l'opinion publique. Elle utilise un appel à la tradition comme un argument afin de se donner de la légitimité et de justifier son message. Il est possible de voir un mépris du message indépendantiste de sa part puisqu'elle le voit comme un faux pas pour le Québec. La position de Casgrain illustre ici une différence entre les acteurs étudiés. Alors que Chartrand, Ryerson et Bourgault ont cela en commun que le Canada, en tant qu'institution, doit être dépassé, elle continue plutôt à croire au pouvoir fédéral comme étant le seul moyen de régler les problèmes socio-économiques de la province.

¹⁰⁹ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982, MG32-C25, vol. 8 : Séparatisme 1961-1972, Lettre à M. Taverner, 1972, p. 1.

Elle continue ensuite de se montrer contre l'indépendance du Québec, surtout quand il sera question du projet du PQ. La même année que la lettre, elle publie un texte dans un journal inconnu qui exprime certaines de ses opinions sur le sujet :

It is clear that such a determination is caused, not so much by a wish to assure the welfare of the workers, but by an unquenchable thirst for power, political of course. The Parti Québécois with its theory of L'Indépendance du Québec is there to greet them.

Let us stop and think. What is the Parti Québécois after all? It is the least numerous of the three opposition groups in the Assemblée Nationale. A movement mostly composed of young people, students and teachers all intellectually inclined. I will not commit the indelicacy of reminding them that the education they possess, and of which we are justly proud, has been made possible through the generosity and comprehension of the first provincial government to appreciate the value and necessity of free-education up to and including the first years of university.

Some working-class people in the province have also contributed to swell the separatist ranks by listening to loud-mouthed demagogues haranguing the crowds in huge arenas with rough language, creating emotions somehow comparable to the hysterical atmosphere of hockey games.

Psychologists admit that French-Canadians, as their consequence of their Latin origin, are more emotional than people of Saxon descent. This may account de nos défauts¹¹⁰.

Déjà, elle accuse les séparatistes d'être des opportunistes à la recherche du pouvoir pour eux et non pour le peuple. Elle fait du dénigrement pur et simple pour ridiculiser leur message, incluant une comparaison entre une rencontre politique séparatiste et un match de hockey où les gens se laissent manipuler par leurs émotions et sont irrationnels. Elle utilise même un argument essentialiste en soulignant que les origines latines des Québécois expliqueraient pourquoi ils se laisseraient plus facilement porter par les émotions que les Canadiens anglais. Nous remarquons que cet ensemble de préjugés est utilisé dans le but de se moquer et de remettre à leurs places les souverainistes. Entre le procès d'intention, l'appel à la tradition, l'infantilisation des militants indépendantistes et

¹¹⁰ Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982, MG32-C25, vol. 9 : Coupure de presse 1940-1974, Thérèse Casgrain, « Shrill voices of unease », journal inconnu, 1972, p.1.

les arguments à la limite du racisme, nous avons une belle gamme d'arguments qui sont utilisés pour éloigner les gens de ce courant qu'elle voit comme étant dangereux.

Tout ceci pour revenir à ce que nous constatons plus haut : Casgrain voit le Canada et le gouvernement fédéral comme étant fondamentalement bons pour le Québec. L'extrait suivant montre son point de vue sur quoi faire avec la Confédération canadienne : « I know that after more than 100 years of existence, many parts of the contract have become obsolete. Everyone will admit that the system under which Canadians live is not perfect. It can and must be amended, corrected, modernized; but it would not be wise to first destroy it and then try to reconstruct something acceptable to all, on the ruins¹¹¹. » Malgré sa propre critique du réformisme souverainiste qui ne marcherait pas, nous constatons qu'elle utilise ce même point, mais à son avantage : il est meilleur pour elle de réformer quelque chose de vieux et de dépassé en le modernisant, plutôt que de construire quelque chose de nouveau sur des ruines. Si Casgrain a d'abord eu une attitude indifférente ou d'ignorance face au nationalisme, et ce tant qu'il ne remet pas en cause le Canada et la place du Québec en son sein, les choses changent toutefois lors de sa radicalisation vers l'indépendantisme, où elle devient complètement hostile.

Conclusion

Nous avons constaté comment les différents acteurs étudiés réagissent face au nationalisme. Certains adoptent une attitude positive, désirant une pleine indépendance, alors que d'autres veulent un mélange entre une lutte sociale et un plus grand degré d'autonomie. Nous avons également remarqué que les acteurs qui étaient ambivalents ou négatifs à l'égard du nationalisme ont des visions conflictuelles et parfois plus complexes que ce que nous constatons au premier regard.

Nous avons également montré comment les différents courants du nationalisme peuvent s'appliquer à nos acteurs. Par exemple, le RIN est associé au néonationalisme par son utilisation

¹¹¹ *Ibid.*

du principe d'autodétermination avec l'indépendance, mais avec une utilisation jumelée à une planification économique le rapprochant du nationalisme social-démocrate. De leur côté, les syndicalistes se rapprochent des indépendantistes du RIN, mais la différence entre eux est non seulement une question de priorité politique, mais aussi de changement de cadres socio-économiques.

Quant à lui, Ryerson commence la période étudiée en étant hostile au nationalisme avant d'embrasser ensuite un point de vue plus empreint d'une certaine sympathie. Malgré qu'ils ne deviennent pas nationalistes eux-mêmes, ils finissent par reconnaître les éléments spécifiques au contexte québécois et à pleinement reconnaître le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Québec, les rapprochant du néonationalisme. Cette position les rapproche de l'école libérale quant à l'acceptation de l'indépendance et au rejet de certaines doctrines du léninisme.

Une seule actrice, Casgrain, se montre hostile à l'égard du nationalisme pendant toute la période, lorsque celui-ci devient indépendantiste. Elle ne peut être considérée dans aucun courant puisqu'elle favorise le fédéralisme centralisateur et l'oppose donc à l'indépendance et au nationalisme québécois. Cependant, elle montre une certaine progression vécue par les militants sociodémocrates qui sont passés de l'indifférence à l'hostilité à l'égard du nationalisme lorsqu'ils le perçoivent comme une menace à l'avancement de la société québécoise et canadienne.

La gauche a donc proposé une synthèse intéressante entre les différentes formes de progressisme que nous étudions. La gauche s'est ainsi réclamée du nationalisme afin de l'utiliser pour rassembler les différents pans de la société québécoise. Nous avons vu que la majorité des acteurs sont positifs à son égard en remarquant son potentiel rassembleur de la classe des travailleurs québécois. D'autres n'ont pas eu le choix de reconnaître l'importance du nationalisme et ont fini par l'accepter afin de rendre leur message plus intéressant pour la majorité des citoyens. Les acteurs de gauche ouvertement nationaliste révèlent encore des perspectives intéressantes et plus rapprochées que nous l'espérions et que ce que l'historiographie pouvait imaginer sur la question du nationalisme. Nous pouvons également imaginer que ces perspectives reflètent le contexte social et politique de

la Révolution tranquille. Le nationalisme ayant été utilisé afin de créer un État fort au service de ses citoyens.

CONCLUSION

Les membres de la gauche québécoise entre 1945 et 1967 ont ainsi fait partie d'une famille politique où ceux-ci encourageaient la création d'un monde meilleur. Malgré leur divergence idéologique, leurs ambitions politiques sont tout de même demeurées proches les unes des autres dut à un contexte historique demandant une cohérence d'actions entre eux.

La conception du rôle de l'État est la première catégorie que nous avons analysée. Nous avons souligné comment celle-ci est imaginé selon le principe de l'ordre libéral de Ian McKay qui influença tous nos acteurs et actrices dans leur manière de parler de l'État. Ceux-ci sont tous d'accord au niveau des droits socio-économiques afin de protéger les citoyens face aux abus du système économique capitaliste. Casgrain et Bourgault voient ces droits comme étant la première et unique ligne de défense face aux abus du capitalisme et autres problèmes sociaux, dans une optique de protection des citoyens. Parent et Casgrain ont une vision similaire, mais incluent également l'action des travailleurs comme un poids important face aux abus du capitalisme. Ils ont une vision plus pessimiste des structures politiques et considèrent que l'État de droit et les lois ne doivent pas représenter la seule mesure protectrice contre les abus du capitalisme. Ryerson et Roback appuient également la mise en place de droits socio-économiques, mais il ne s'agit pas d'une fin en soi pour eux. Ils sont favorables à l'extension de ces droits afin de protéger les travailleurs dans la situation actuelle, mais ils voient plutôt la mise en place d'une société socialiste comme étant la solution afin de régler ces problèmes socio-économiques. Les communistes voient les droits socio-économiques comme un compromis tactique en attendant que la révolution prolétaire ne devienne une réalité. Sur la question de l'interventionnisme économique, nos acteurs sont majoritairement d'accord avec la mise en place d'un État plus interventionniste, mais vont différer sur le degré et la nature de cette intervention. Casgrain, Bourgault et Chartrand sont partisans d'une intervention provenant d'un État fort qui possède des organes de consultation avec les citoyens tout en favorisant la concertation et la collaboration entre les différentes sphères de la société. Bien entendu, cet appareil étatique se doit de servir l'économie au nom du plus grand nombre en utilisant les nouvelles pratiques économiques et technologiques afin de créer une

économie planifiée pour le bien de tous. Roback et Ryerson sont plutôt de l'avis de donner aux travailleurs les moyens de production et d'établir le socialisme transitoire vers le communisme, tel que décrit par Marx. Malgré cela, puisqu'un projet aussi massif n'a pu être enclenché, ils proposent plutôt une stratégie d'éducation populaire afin de créer la solidarité de classe chez les travailleurs et d'appuyer la mise en place de l'État-providence. Sur le caractère répressif de l'État, une majorité de nos acteurs se sont révélés hostiles à celui-ci, particulièrement au travers de leurs interactions avec la police qui est le principal représentant de cette répression étatique. Bourgault et Casgrain vont ainsi critiquer le caractère répressif de l'État lorsqu'ils vont subir les affres de la brutalité policière lors de manifestations. Bourgault et le RIN font une critique systémique de la police, mais dans le contexte du système colonial canadien. Ils la dénoncent comme un problème limitant le droit des citoyens à manifester. Parent, Chartrand, Roback et Ryerson vont plutôt avoir une critique systémique de la police comme représentant des intérêts de la bourgeoisie et du patronat. Ils ont vu et expérimenté les actes subversifs de la police visant à attaquer directement les mouvements de gauche qui sont perçus comme troublant l'ordre public. C'est pour cela qu'ils affirment que la police ne peut pas devenir un allié des travailleurs puisque son rôle demeure la surveillance et le démantèlement des forces politiques jugées subversives.

Des liens de proximité peuvent être établis au niveau de leurs conceptions de la démocratie. Ceux-ci partagent un consensus au sujet de la liberté, malgré qu'ils soient divisés entre les deux conceptions imaginées par Isaiah Berlin. Roback, Ryerson, Parent et Chartrand ont une vision plus proche de la liberté positive et demandent une extension des droits des travailleurs accordés selon ce principe. Seuls Casgrain et Bourgault se sont vus exprimer une vision négative de la liberté qui demeurerait proche des droits déjà exprimés sous le statu quo, soit la protection face à la coercition des citoyens ayant un pouvoir plus grand qu'eux. Malgré cela, nous remarquons que les acteurs et actrices portent une grande importance au concept de liberté dans leur vision idéologique respective. Celle-ci sert de justification afin de libérer les travailleurs et les citoyens marginalisés de différentes injustices présentes dans la société québécoise. Finalement, sur la question de l'essence démocratique, Casgrain est la seule actrice à considérer l'État canadien comme pleinement démocratique. Pour elle, les structures politiques du Canada et du Québec représentent

une forme de démocratie qui mérite d'être non seulement défendue, mais surtout étendue pour les citoyens qui doivent se responsabiliser afin de les utiliser à leur plein potentiel. Bourgault est plutôt de l'avis que la position du Québec au sein du Canada est la source de cette entrave. Parent et Chartrand vont plutôt reconnaître les limites des institutions et vont préconiser la lutte ouvrière comme moyen de pallier à la faiblesse de la démocratie parlementaire. En bon communiste, Ryerson dénonce la démocratie bourgeoise qui ne représentera jamais les intérêts des travailleurs. Le parti communiste se doit de représenter les travailleurs au parlement, mais uniquement dans une optique de formation du mouvement ouvrier afin de renverser les institutions politiques et économiques présente afin de les remplacer par la dictature du prolétariat. Nous avons ainsi observé une tendance chez les acteurs étudiés qui est que malgré des approches différentes, ils défendent les valeurs démocratiques et proposent même de les étendre. Les acteurs appartenant au courant sociodémocrate veulent minimalement conserver le nouvel État-providence fédéral obtenu après la Deuxième Guerre mondiale alors que ceux associés au syndicalisme et au communisme souhaitent aller plus loin, mais soutiennent cet État-providence comme étant le seul moyen réaliste afin de protéger les intérêts des travailleurs. Cela signifie que la gauche au Québec, face à la pression du régime duplessiste, se rassemble autour d'une défense de la démocratie pour lutter contre les différents abus pratiqués par le gouvernement. L'attitude change dans les années 1960 avec l'émergence de l'État-providence québécois, démontrant tout le travail que les acteurs et actrices ont entrepris pour en arriver là. C'est durant cette période qu'ils chercheront encore à revendiquer de meilleurs droits pour les citoyens, au-delà de ce qu'ils ont déjà dans l'objectif de demander une démocratie plus ouverte.

En ce qui concerne le nationalisme, nous avons vu qu'une majorité de nos acteurs et actrices sont favorables à celui-ci et qu'ils vont proposer un changement profond à la relation entre le Québec et le Canada. Bourgault, Parent et Chartrand présentent le nationalisme comme une force positive afin de centrer leur message politique. Bourgault prône l'indépendance du Québec au travers d'un discours nationaliste et de politiques de redistribution sociale clairement inspirées de la sociale-démocratie. Parent et Chartrand sont plutôt des syndicalistes qui souhaitent plus d'autonomie pour le Québec, ce que nous avons vu par un discours fortement marqué par le néonationalisme.

Néanmoins, ils ne sont pas indépendantistes lors de notre période et ils vont plutôt vouloir une refondation de la Confédération canadienne afin de donner plus d'autonomie au Québec. Cela se voit en particulier chez Chartrand qui fonde le Parti socialiste du Québec (PSQ) en 1963 et qui a pour objectif de préconiser un nouveau cadre constitutionnel afin de donner au Québec toute l'autonomie nécessaire à sa maturation politique et de lui permettre d'atteindre son plein potentiel socio-économique à l'avantage des travailleurs. Ryerson et Casgrain ont eu des attitudes plus nuancées face au nationalisme. Les communistes ont préféré militer pour une refondation de la Confédération canadienne, dans une logique d'émancipation de toute la classe ouvrière et non seulement de la classe ouvrière québécoise. Malgré cela, il existe chez les communistes des sentiments conflictuels face au nationalisme puisque Ryerson, qui demeure l'un des intellectuels d'importance du parti, est l'un des premiers communistes et historiens canadiens-anglais à reconnaître le statut d'infériorité des Canadiens français. Quant à Casgrain, elle reste la seule actrice étudiée qui adopte une attitude hostile vis-à-vis du nationalisme québécois des années 1960 et 1970. Pour elle, le gouvernement fédéral se doit d'être le centre politique du pays et lorsque le nationalisme et l'indépendantisme finissent par menacer cette réalité, Casgrain décide de choisir son camp. Finalement, les acteurs et actrices étudiés nous ont montré que le nationalisme est une part importante de la gauche québécoise. L'idée d'un Québec plus autonome, qu'il soit au sein d'une Confédération offrant plus de place aux provinces ou séparée du Canada, est assez partagée chez les progressistes du Québec. Seuls les fédéralistes refusent ce constat, même s'ils sont capables de se rallier aux nationalistes sur des enjeux plus socio-économiques.

Maintenant que nous sommes rendus à la fin de ce mémoire, questionnons-nous à savoir si nous avons répondu à notre problématique. Celle-ci visait à analyser comment les militants et militantes de gauche au Québec se sont exprimés sur les pôles de la conception de l'État, de leurs visions de la démocratie et du nationalisme et quels sont les liens idéologiques qu'ils ont sur ces différents points, de 1945 à 1967. Nous avons comme hypothèse que les différents courants avaient des positions moins éloignées que ce à quoi on pouvait s'attendre à la lecture de l'historiographie et que la principale raison de ce rapprochement était la volonté de créer une meilleure société plus proche de leurs idéaux respectifs.

Après avoir analysé les acteurs et actrices de la gauche au Québec entre 1945 et 1967, nous pouvons affirmer que ceux-ci ont des liens idéologiques entre eux et que la principale raison de ce rapprochement est la volonté de créer une meilleure société que ce que ceux-ci ont connu. Nous avons également vu que les idées de la gauche au Québec proviennent de plusieurs sources, que ce soit au sein même de la société québécoise ou à l'extérieur. Néanmoins, la majorité de ces idées est adaptée par les militants et militantes de gauche en prenant en compte le contexte de la société québécoise. C'est au travers de cette synthèse entre le caractère culturel unique du Québec et les éléments idéologiques les plus radicaux, tels que le communisme et le syndicalisme, que ces idées sont adoptées par certaines franges de la société québécoise. Finalement, nous avons également montré que les acteurs et actrices ont ainsi continué à militer pendant la période duplessiste et même pendant le début de la Révolution tranquille. Cela montre que cette partie de la gauche québécoise n'a pas été satisfaite des changements qui ont été adoptés pendant la première moitié des années 1960.

Nous avons également observé que les acteurs et actrices étudiés, malgré leur degré de radicalité, expriment une sympathie envers un État fort et autonome, intervenant sur les pans socio-économiques afin de favoriser leurs ambitions démocratiques. Ces projets qui se veulent progressistes ont pourtant de la misère à se débarrasser de l'influence de l'ordre libéral qui demeure fondamental dans leurs visions d'une société future. Il devient difficile pour eux d'imaginer la démocratie en dehors du parlementarisme, d'une police moins répressive et d'un interventionnisme étatique. C'est pour cette raison que nous pouvons souligner les liens idéologiques qui persistent entre les différents acteurs et actrices qui ont animé ce travail. On peut ainsi voir une même volonté de vouloir étendre les libertés, volonté déjà présente au sein des gens marginalisés et discriminés de la société. On veut créer quelque chose de nouveau et qui n'a pas été tenté dans l'expérience canadienne. Il existe également un attachement plus ou moins important à la conception libérale de la démocratie, par l'utilisation de certains termes qui montre une volonté de respect ou même de récupération politique par les différents mouvements politiques associés aux acteurs et actrices étudiés.

Ce mémoire contient quand même certaines limites. En l'occurrence, nous avons choisi six acteurs et actrices pour des raisons qui ont été expliquées en introduction. Ce choix signifie que nos observations sont limitées et ne peuvent pas s'appliquer à l'entièreté de la gauche politique. Nous avons également dû faire un choix dans les sources dépouillées, ce qui a limité les perspectives de notre mémoire. Un travail plus substantiel pourrait inclure un meilleur corpus de sources tel que le fond Pierre Bourgault de la BANQ ou le dossier de la Cinémathèque sur Léa Roback et Madeleine Parent. Un dernier défaut est notre lentille biographique puisque nous nous sommes intéressés aux acteurs et actrices et pas nécessairement aux mouvements et autres composantes plus sociétales de la gauche au Québec. De ce fait nous abordons des sujets plus larges, mais au travers d'une lentille déjà limitée par les sujets d'étude.

Concluons ce mémoire sur quelques réflexions qui nous ont ainsi été révélées au travers de ce mémoire. Nous avons vu comment les courants de la gauche ont été plus proches au niveau de ses ambitions idéologiques que ce que nous pouvons ainsi l'imaginer au départ. Les radicaux se rapprochent des modérés sur différents enjeux, mais ils divergent sur les moyens d'action ou sur le message. L'idéologie est à l'origine des différentes politiques et des actions entreprises par les acteurs et actrices étudiés. Nous pouvons ainsi dire que malgré cette séparation, il existe bien une gauche au Québec entre 1945 et 1967. Au contraire de l'historiographie qui traite ces mouvements en silo, nous constatons qu'il existe des rapprochements à faire entre ces courants. Beaucoup de nos acteurs ont eu des liens les uns avec les autres et nous avons vu comment, à la suite de ces contacts, les idées des militants et militantes ont tôt fait de se mélanger. Certains sont devenus des précurseurs pour que d'autres puissent repousser les limites de l'acceptabilité politique, toujours dans l'objectif de vouloir construire un monde meilleur et comportant moins d'injustices.

Ensuite, nous pouvons constater que durant toute la période étudiée, les acteurs et actrices sont restés relativement constants et cohérents avec leurs idées politiques. Nous voyons comment la gauche politique québécoise a dû réagir face aux interventions des gouvernements pendant la Guerre froide, mais également devant l'anticommunisme du gouvernement fédéral et provincial. Les communistes furent les plus affectés et ont éprouvé beaucoup de difficultés à se relever des suites des attaques anticommunistes, tel que l'affaire Gouzenko. Les autres se sont adaptés et ont

aussi caché une partie de leurs idées radicales au travers de discours centrés sur l'indépendantisme ou la défense des travailleurs. La gauche aura fini par faire réagir suffisamment pour être en partie instigatrice de la Révolution tranquille du gouvernement de Jean Lesage à partir de 1960. Les idées qu'elle amène au-devant de la scène politique ont marqué d'autant plus celle-ci, que le retour de l'Union nationale en 1966 ne marqua pas la fin des idées de gauche au Québec. L'historiographie ne donnait pas de réponse ou hésitait à affirmer que la gauche politique au Québec était restée cohérente pendant la période duplessiste et même la première phase de la Révolution tranquille. La gauche politique du Québec, au moins celle que nous avons étudiée, n'a pas été satisfait des changements occasionnés au début de la Révolution tranquille et a continué à manifester bien après la période étudiée.

Finalement, nous avons remarqué à quel point la réalité du terrain a forcé les militants à participer activement à un même processus politique et démocratique en dépit de leurs divergences idéologiques ou de leurs désaccords avec le statu quo libéral. Bien que certains rejetaient complètement les structures de la société canadienne, ils ont dû bien s'en accommoder s'ils voulaient créer un mouvement assez fort pour amener les changements voulus. Les impératifs de la lutte pour les travailleurs ont ainsi demandé de faire des alliances ou des coalitions, de faire des concessions vis-à-vis de sa propre idéologie et même de participer au système électoral afin de tenter de faire changer les choses pour le mieux en fonction de leurs propres valeurs. Nous rejoignons ainsi l'historiographie qui a montré les alliances entre les groupes politiques de gauche, mais nous nous différencions en soulignant les rapprochements idéologiques. Nos acteurs et actrices ont ainsi montré comment ils ont modifié leurs différentes positions pour trouver un équilibre entre leurs convictions idéologiques et les changements vécus par la société dans laquelle ils évoluaient.

Nous pouvons ainsi nous demander si nous pourrions pousser l'analyse plus loin et analyser la période après 1967 jusqu'à la fin des années 1970 ou le début des années 1980. Ainsi, cela nous permettrait de voir si les acteurs en question sont restés les mêmes ou s'ils ont changé lors de cette période. La période en question étant reconnue comme un traumatisme pour la gauche à l'international, il serait intéressant de s'intéresser au cas du Québec pour voir ses ressemblances et

ses spécificités. Une autre manière de pousser l'analyse serait de s'intéresser à d'autres acteurs et actrices de la gauche pour varier les différentes positions et en croiser d'autres. Par exemple, il serait intéressant d'analyser les positions de Charles Gagnon, Andrée Ferretti, Pierre Vallières, Marcel Chaput ou même Simonne Monet-Chartrand.

BIBLIOGRAPHIE

1) Sources

a. Fonds d'archives

Archives de la bibliothèque publique juive de Montréal, Fonds Léa Roback, 1243 JPL, 1998.

Bibliothèque et archives Canada, Fonds Madeleine Parent et R. Kent Rowley, 105 430, 1976.

Bibliothèque et archives Canada, Fonds Thérèse Casgrain, 99 038, 1982.

Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Simonne Monet et Michel Chartrand, P839, décembre 2010.

Bibliothèque et archives nationales du Québec, Fonds Pierre Bourgault, MSS449, 1983.

Services des archives de l'université McGill, Fonds Madeleine Parent, MG4269, 2009.

Services des archives de l'UQAM, Fonds Stanley Bréhaut Ryerson, 27 P, 13 juin 1991.

Service des archives du musée McCord-Stewart, Fonds Familles Casgrain, Forget et Berthelot, P683, 26 février 2019.

b. Sources imprimées

Bibliothèque et Archive Nationale du Québec, *L'indépendance : organe officiel du Rassemblement pour l'indépendance nationale*, Montréal, Rassemblement pour l'indépendance nationale, du vol. 1, no. 1 (sept.1962) au vol. 6, no. 20 (15/30 sept. 1968).

Bibliothèque et Archive Nationale du Québec, *Parti pris*, Montréal, du no. 1 (oct. 1963) au vol. 5, no. 8-9 (été 1968).

BOURGAULT, Pierre, *Québec, quitte ou double*, Montréal, Ferron, 1970, 223 p.

BOURGAULT, Pierre, *Écrit Polémique 1960-1981 : 1 — La politique*, Montréal, VLB éditeur, 1982, 366 p.

BOURGAULT, Pierre, *Bourgault doux-amer*, Montréal, Stanké, 1992, 224 p.

CASGRAIN, Thérèse F., *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p.

C.C.F., *The Regina Manifesto*, Regina, C.C.F. Founding convention, 1933. <https://www.socialisthistory.ca/Docs/CCF/ReginaManifesto.htm> (Consulté en ligne le 10 septembre 2022).

C.C.F., *The Winnipeg Declaration of Principles*, Winnipeg, C.C.F. Political Committee, 1956. <https://www.socialisthistory.ca/Docs/CCF/Winnipeg.htm> (Consulté en ligne le 10 septembre 2022).

CHAPUT, Marcel, *Pourquoi je suis indépendantiste*, Montréal, Boréal, 2007 (1961), 272 p.

CHRISTMAN, Henry M., *Essential works of Lenin. "What is to be done?" And Other Writings*, Mineola, Dover Publication, 1987, 400 p.

D'ALLEMAGNE, André, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2011 (1966), 192 p.

DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe. Tome 1 — Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 1976 (1949), 378 p.

FERRETTI, Andrée, *Mon désir de révolution*, Montréal, XYZ éditeur, 2015, 148 p.

FOISY, Fernand, *Michel Chartrand. Les dires d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997, 350 p.

FRIEDAN, Betty, *The Feminine Mystique*, New York, W. W. Norton & Company's, 2013 (1963), 592 p.

MARX, Karl, *The Political Writings*, New York, Verso, 2019, 1136 p.

LACELLE, Nicole, *Entretiens avec Madeleine Parent et Léa Roback*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, 173 p.

RYERSON, Stanley B., *1837 : The Birth of Canadian Democracy*, Toronto, Francis White, 1937, 136 p.

RYERSON, Stanley B., *French Canada: A Study in Canadian Democracy*, Toronto, Progress Books, 1943, 254 p.

RYERSON, Stanley B., *Unequal Union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873*, New York, International Publishers, 1968, 477 p.

RYERSON, Stanley B., *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti Pris, 1978 (1968), 549 p.

STALIN, Joseph, V., *Marxism and the National Question*, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2015 (1913), 66 p.

c. Sources multimédia

BISONNETTE, Sophie, *Des lumières dans la Grande Noirceur*, Les production Contre-jour inc., 1991, 89 min et 59 sec.

CHARTRAND, Alain, *Un homme de parole*, Documentaire, Office national du film, 1991, 55 min.

PEDNEAULT, Hélène, « Entrevue avec Léa Roback : Propos d'une batailleuse », *La vie en rose*, mars 1983, p. 50-52.

LACROIX, Marie-Claire, *Mémoire d'une époque : Entrevue de Léa Roback*, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1982, 2 cassettes, 82 minutes, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2502150?docref=umwiHrvTX2cyQWMA3vBY2A>.

2) Études

a. Ouvrages de synthèse

BAILLARGEON, Denyse, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

BÉLANGER, Yves, Robert COMEAU et Céline MÉTIVIER (dir.), *La Révolution tranquille. 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal, VLB Éditeur, 2000, 316 p.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 2014, 487 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.

GOSSAGE, Peter et J. I. LITTLE, *Une histoire du Québec. Entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 2015, 479 p.

HOBBSAWM, Éric J., *L'Âge des extrêmes. Histoire du Court XX^e Siècle*, Bruxelles, Édition Complexe, 1994, 810 p.

HURTEAU, Philippe (dir.), *Dépossession II. Une histoire économique du Québec contemporain : Les institutions publiques*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 264 p.

LIVERNOIS, Jonathan, *La Révolution dans l'ordre. Une histoire du duplessisme*, Montréal, Boréal, 2018, 256 p.

PÂQUET, Martin et Stéphane SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021, 276 p.

RIVERIN-CHARBONNEAU, Andrée, *Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*, Longueuil, FEDCO, 1989, 814 p.

STANFORD, Jim, *Petit cours d'autodéfense en économie. L'ABC du capitalisme*, Montréal, Lux éditeur, 2016, 672 p.

THEIR, Hadas, *A people's Guide to Capitalism. An Introduction to Marxist Economics*, Chicago, Haymarket Books, 2020, 300 p.

TREMBLAY-PÉPIN, Simon (dir.), *Dépossession I. Une histoire économique du Québec contemporain : Les ressources*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 328 p.

WOODS, Ellen Meiksins, *The Origin of Capitalism. A longer view*, New York, Verso, 2002, p. 62-63.

b. Histoire des idées politiques

BEHIELS, Michael D., *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queens University Press, 1985, 384 p.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY (dir.), *Idéologies au Canada français : 1940-1976. Tome 1 : La presse — La littérature*, Québec, Presses universitaires de l'université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1981, 390 p.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY (dir.), *Idéologies au Canada français : 1940-1976. Tome 2 : Les Mouvements sociaux — Les Syndicats*, Québec, Presses universitaires de l'université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1981, 390 p.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY (dir.), *Idéologies au Canada français : 1940-1976. Tome 3 : Les partis politiques — L'Église*, Québec, Presses universitaires de l'université Laval, coll. « Histoire et sociologie de la culture », 1981, 390 p.

FAHRNI, Magda, « Counting the Costs of Living: Gender, Citizenship, and a Politics of Prices in 1940's Montreal », *The Canadian Historical Review*, vol. 83, no. 4, décembre 2002, p. 483-504.

GÉLINAS, Xavier, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.

KELLY, Stéphane, *La petite loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997, 288 p.

LAMONDE, Yvan, *Brève histoire des idées au Québec 1763-1965*, Montréal, Boréal, 2019, 258 p.

MONIÈRE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1977, 312 p.

PAQUIN, Stéphane, *L'invention d'un mythe. Le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, 179 p.

PETITCLERC, Martin, « Notre maître le passé? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, no. 1, été 2009, p. 83-113.

ROY, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècle*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

SAVARD, Stéphane, « L'instrumentalisation des principes de “démocratie de participation” chez les élus québécois du début de la Révolution tranquille », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 23, no. 2, printemps 2023, p. 85-118.

TAIWO, Olufemi O., *Elite Capture. How the Powerful took over Identity Politics (and Everything else)*, Chicago, Haymarket Books, 2022, 168 p.

c. La modernité

BAUDRILLARD, Jean, Alain BRUNN et Jacinto LAGEIRA, « Modernité », *Encyclopedia Universalis*, <https://www-universalis-edu-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/modernite/> (consulté le 29 août 2023).

LAMONDE, Yvan, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, Montréal, Fides, 2011, 332 p.

LAMONDE, Yvan, *La modernité au Québec. Tome 2 : La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, 458 p.

LANIEL, Jean-François et Joseph Yvon THÉRIAULT, « Comment se débarrasser de la Grande Noiceur sans se débarrasser du passé Québécois? », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 18, n°. 2, printemps 2018, p. 67-107.

LAVIGNE, Alain et Andréanne CANTIN, « Des campagnes électorales à l'américaine sous Duplessis », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, no. 1, automne 2015, p. 30-41.

MCROBERTS, Kenneth et Dale POSTGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.

d. Le nationalisme

BALTHAZAR, Louis, « Le nationalisme au Québec », *Études internationales*, vol. 8, n^o. 2, 1977, p. 266-281.

BALTHAZAR, Louis, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2013, 319 p.

BÉLAND, Daniel et André LECOURS, « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoise*, vol. 14, n^o. 1, 2011, p. 37-52.

BOUCHARD, Gérard, *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Boréal, 2019, 438 p.

CARENS, Joseph H. (dir.), *Is Quebec Nationalism Just? Perspective from Anglophone Canada*, Montréal, Presses de l'Université McGill-Queen, 1995, 236 p.

COMEAU, Robert, Charles-Philippe COURTOIS et Denis MONIÈRE (dir.), *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois. 1834-1968. Tome I*, Montréal, VLB éditeur, 2010, 286 p.

DION, Léon, *Nationalisme et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, 177 p.

HOBBSBAWM, Eric J., *Nations and Nationalism since 1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991 (1990), 212 p.

« Le marxisme et la question nationale », *Révolutions*, 26 janvier 2008, <https://www.marxiste.org/theorie/classiques-du-marxisme/70-le-marxisme-et-la-question-nationale> (16 avril 2023).

e. Le rôle de l'État

BERNIER, Emmanuel, « “Duplessis donne sa province” : exploitation minière et valeurs au Québec sous l'Union nationale (1945-1956) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 29, no. 3, automne 2021, p. 37-62.

BINETTE, André, « Une constitution pour la République du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n^o. 1, automne 2013, p. 222-230.

DE COORBYTER, Vincent, Étienne ARCQ, et Cédric ITASSE, « Fédéralisme et confédéralisme », *Dossiers du CRISP*, no 79, janvier 2012, p. 11-125.

DUCHARME, Olivier, *1972 : Répression et dépossession politique*, Montréal, Écosociété, 2022, 350 p.

DUPUIS-DÉRI, Francis, *La peur du peuple. Agoraphobies et agoraphilies politiques*, Montréal, Lux éditeur, 2016, 384 p.

DUPUIS-PÉRI, Francis, *Démocratie. Histoire d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 352 p.

KINSMAN, Gary, Dieter K. BUSE et Mercedes STEEDMAN (dir.), *Whose national Security? Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000, 306 p.

PASTERNAK, Shiri, Abby STADNYK et Kevin WALLBY (dir.), *Disarm, Defund, Dismantle. Police Abolition in Canada*, Toronto, Between the lines, 2022, p. 35-36.

PETITCLERC, Martin et Martin ROBERT, *Grève et paix. Une histoire des lois spéciales au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2018, 275 p.

VITALE, Alex S., *The End of Policing*, New York, Verso, 2021, 320 p.

f. Le libéralisme

BERLIN, Isaiah, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969, 416 p.

DARDOT, Pierre, Haud GUÉGUEN, Christian LAVAL et Pierre SAUVÊTRE, *Le Choix de la Guerre Civile. Une autre histoire du Néolibéralisme*, Montréal, Lux Éditeur, 2021, 320 p.

FISHER, Mark, *Capitalist Realism. Is there no alternative?*, Londres, Zero Books, 2009, 92 p.

HARVEY, David, *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 254 p.

JONES, Richard, *Vers une hégémonie libérale. Aperçu de la politique canadienne de Laurier à King*, Québec, Librairie des Presses de l'Université Laval, coll. « Cahier d'histoire politique », n^o. 1, 1980, 256 p.

ROY, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaire francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 p.

SERRÉ, Pierre, « Une province libérale. Comment les institutions structurent le pouvoir et désavouent les droits politiques et culturels du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n^o. 3, printemps 2006, p. 247-258.

MCKAY, Ian, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *The Canadian Historical Review*, Presses de l'Université de Toronto, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 616-645.

g. Histoire de la gauche au Canada/Québec

BAILLARGEON, Denyse, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2019, 100 p.

CARDINAL, Claude, *Une histoire du RIN*, Montréal, VLB éditeur, 2015, 505 p.

COMBY, Marc et Robert COMEAU, « La gauche au Québec depuis 1945 : Présentation », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n°. 2, hiver 2011, p. 7-11.

DENIS, Roch, *Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968*, Montréal, Les Presses socialistes internationales, 1979, 601 p.

MCKAY, Ian, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*, Toronto, *Between the lines*, coll. « Provocations », 2005, 245 p.

MILLS, Sean, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 303 p.

SAILLANT, François, *Brève histoire de la gauche politique du Québec. De l'action politique ouvrière à Québec solidaire*, Montréal, Écosociété, 2020, 276 p.

PERRON-BLANCHETTE, Monique, *Un essai de socialisme au Québec : le PSQ*, mémoire de M.A. (histoire), Université de Sherbrooke, 1978, 146 p.

h. La social-démocratie

BANGARTH, Stephanie, Roberta LEXIER et Jonathan WEIER (dir.), *Party of Conscience. The CCF, the NDP, and Social Democracy in Canada*, Toronto, *Between the Lines*, 2018, 280 p.

BERNARD, André, « Le Parti québécois, parti social-démocrate : les années du pouvoir (1976-1985) », dans Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost (dir.), *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148.

Équipe Perspective monde, « Social-démocratie », <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1586> (consulté le 21 août 2023).

FANNING, Bryan, *Three Roads to the Welfare State. Liberalism, Social Democracy and Christian Democracy*, Bristol, Bristol University Press, 2021, 266 p.

LAMOUREUX, André, *Le N.P.D. et le Québec. 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230 p.

« Le Parti socialiste du Québec et la question nationale », *Nouveaux cahiers du Socialisme*, 28 octobre 2016, <https://www.cahiersdusocialisme.org/le-parti-socialiste-du-quebec-et-la-question-nationale/> (16 avril 2023).

NAYLOR, James, *The Fate of Labour Socialism. The Co-operative Commonwealth Federation and the Dream of a Working-Class Future*, Toronto, Les Presses de l'Université de Toronto, 2016, 427 p.

MILLS, Sean, « When Democratic Socialists Discovered Democracy: The League for Social Reconstruction Confronts the “Quebec Problem” », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no. 1, mars 2005, p. 53-81.

MILNER, Henry, « Le Parti québécois et la social-démocratie », *Politique et Sociétés*, vol. 39, n°. 3, 2020, p. 149-161.

TANGUAY, Andrew Brian, « Social Democracy on Trial : The Parti québécois, the Ontario NDP, and their search for a New Social Contract », dans Jean-Pierre Beaud et Jean-Guy Prévost, *La social-démocratie en cette fin de siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 115-148.

i. Le syndicalisme

BERNATCHEZ, Jean-Caude, « L'histoire du syndicalisme au Québec », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol. 20, no. 20, juillet 2022, 13 p. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/280/3/8542/1/610637/8/O0004366908_HISTOIRE_DU_SYNDICALISME_AU_QU_BEC.pdf (Consulté le 12 décembre 2022).

DIONNE, Bernard, *Le Syndicalisme au Québec*, Montréal, Les édition du Boréal, 1991, 127 p.

PALMER, Bryan D., *Working Class Experience: Rethinking the History of Canadian Labour, 1800-1991*, Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 424 p.

ROUILLARD, Jacques, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, 329 p.

ROUILLARD, Jacques, « Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 19, n°. 2, hiver 2011, p. 161-182.

THWAITES, James D., *Travail et syndicalisme. Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2007, 864 p.

j. Le communisme

CHKHIKVADZE, V. M., *The Soviet Form of Popular Government*, Moscou, Progress Publishers, 1972, 254 p.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE, *Les Communistes au Québec 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/Parti ouvrier-progressiste*, Montréal, Les Presses de l'Unité, 104 p.

COMEAU, Robert et Bernard DIONNE (dir.), *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur coll. « Études québécoises », 1989, 545 p.

FOURNIER, Marcel, *Communisme et anticommunisme au Québec. 1920-1950*, Montréal, Les éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 167 p.

LÉVESQUE, Andrée, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, coll. « Histoire et sociétés », 1984, 186 p.

MARSAN, Benoit, *Battez-vous, ne vous laissez pas affamer ! Les communistes et la lutte des sans-emploi pendant la Grande Dépression*, Montréal, M Éditeur, coll. « Mouvements », 2014, 122 p.

THÉORÊT, Hugues, *La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec 1917-1960*, Québec, Septentrion, 2020, 215 p.

k. Les militants de gauche

ARCHAMBAULT, Lorraine et Anita CARON (dir.), *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 1993, 393 p.

BISAILLON, Joël, *Stanley Bréhaut Ryerson (1911-1998) et l'analyse de sa pensée sur la question nationale au Québec de 1934 à 1991*, mémoire de M.A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 241 p.

COMEAU, Robert et Robert TREMBLAY (dir.), *Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat*, Hull, Vents d'Ouest, 1996, 426 p.

FOISY, Fernand, *Michel Chartrand. Les voies d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1999, 303 p.

FORGET, Nicole, *Thérèse Casgrain. La gauchiste en collier de perles*, Montréal, Fides, 2013, 534 p.

FOURNIER, Louis. « Les syndicats et la lutte anticommuniste. Rouge elle fut. Madeleine et Kent sont limogé en 1952 de la direction d'un syndicat du textile », *Le Devoir*, édition du samedi le 31 mars 2012, page G6.

LÉVESQUE, Andrée (dir.), *Madeleine Parent, militante*, Montréal, Édition du Remue-ménage, 2003, 126 p.

NADEAU, Jean-François, *Bourgault*, Montréal, Lux Éditeur, 2007, 606 p.